

MAI 2010



# MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Echec de la tripartite: Comment sortir de la crise?

### ■ EDITORIAL

Etat de la Nation:  
la grande déception  
des entreprises



### ■ INTERNATIONAL

60 entreprises luxembour-  
geoises à Moscou et Saint-  
Pétersbourg

### ■ FORMATION

La LSC et la Hochschule für Ökonomie  
und Management (FOM) lancent  
un bachelor en gestion d'entreprise

## LEASING



## Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site **[www.bcee.lu](http://www.bcee.lu)**.



**SPUERKEESS**

Äert Liewen. Är Bank.

# Etat de la Nation: la grande déception des entreprises

Jamais une déclaration de politique générale sur l'état de la Nation n'avait été tant attendue que celle présentée par le Premier ministre Jean-Claude Juncker le mercredi 5 mai 2010 à la Chambre des Députés. Une semaine après le constat d'échec de la tripartite, le pays tout entier attendait de connaître enfin la position du chef du Gouvernement sur les trois enjeux de la tripartite qui avaient été désignés comme tels, à savoir la compétitivité de l'économie, l'assainissement des finances publiques et le chômage. Le constat amer est que le chef du Gouvernement n'a présenté des réponses qu'aux deux derniers sujets et a renvoyé à un demain ou à un surlendemain incertain le paquet de mesures tellement nécessaires sur la compétitivité. Ceci est d'autant plus douloureux que le déclin de productivité date du début du siècle et atteint des niveaux très inquiétants. Cette analyse n'est d'ailleurs pas seulement un constat des entreprises elles-mêmes, mais est confirmée par les institutions internationales (FMI, OCDE, UE, World Economic Forum), les chambres professionnelles nationales, l'UEL, l'Observateur de la Compétitivité, le Stateg, la Banque Centrale Luxembourgeoise et finalement le Gouvernement luxembourgeois lui-même. Cette énumération donne à elle seule le vertige. Devant tant de convergences d'analyses et de prises de conscience, on aurait pu s'attendre à ce que la compétitivité soit véritablement placée au coeur du paquet de mesures proposées par le Gouvernement. Or c'est exactement l'inverse qui s'est produit.

Le résultat du paquet de mesures proposées ne manquera pas d'augmenter le coût du travail, les charges des entreprises et les impôts, de gonfler l'inflation et de réduire la croissance et la création d'entreprises, ce qui se répercutera négativement sur l'emploi. Ces mesures produiront donc l'effet inverse de ce qui était le but affiché de la Tripartite, à savoir améliorer durablement la compétitivité des entreprises, préalable indispensable à l'assainissement des finances publiques et au rétablissement du marché de l'emploi. Le corollaire inéluctable de cette dégradation de la situation compétitive du Luxembourg sera une réduction de l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers et une diminution de l'investissement résident, qui inciteront à l'externalisation accrue des activités économiques.

On peut s'étonner de ce manque de courage pour s'attaquer aux réformes structurelles pourtant indispensables au redressement économique du pays. Cette discussion ne doit d'ailleurs pas se limiter à la seule indexation automatique des salaires, même si ce sujet a parfaitement illustré l'immobilisme du Gouvernement. Les deux propositions d'adaptation du système d'indexation automatique des salaires, qui avaient été mises sur la table des négociations tripartites, étaient des

suggestions de bon sens, qui n'ont d'ailleurs pas manqué de trouver un écho favorable auprès d'une large partie de la population luxembourgeoise, qui contrairement à certains partenaires sociaux, semble bien avoir compris la gravité de la situation et l'urgence de mesures de redressement.

Le maintien inchangé du mécanisme d'indexation actuel est tout simplement insupportable et les conséquences de l'indexation seront dramatiques pour les entreprises, et partant pour l'emploi. En effet, une augmentation de l'ordre de 4 à 5 % (indexation + salaire social minimum + effets indirects) des coûts du travail est incompatible avec la situation tendue, voire dramatique dans laquelle se trouvent de nombreuses entreprises.

Pour certaines d'entre elles, il n'y aura pas d'autre alternative que de mettre la clef sous la porte. Le nombre de fermetures retentissant qui a déjà eu lieu jusqu'à présent ne semble pas avoir réussi à capter l'attention des responsables politiques et des syndicats. Cette tendance ne pourra que continuer si le cadre légal n'est pas adapté d'urgence pour donner aux entreprises l'oxygène dont elles ont besoin. Le paquet des 65 mesures du ministre de l'Economie est en large partie une réponse au défi posé, mais les délais de transposition inquiètent. Quand et à quel degré ce paquet sera-t-il mis en œuvre? Combien de faillites devront encore survenir et quel seuil le chômage, déjà à un niveau record, devra-t-il atteindre pour que le Gouvernement agisse?

La Chambre de Commerce garde néanmoins l'espoir que le Gouvernement prendra les décisions justes d'ici l'automne, car n'en déplaise à certains, la voie du salut passe bien par le rétablissement de la situation compétitive du Luxembourg. La compétitivité est la clef de voûte de l'économie luxembourgeoise, car seule la croissance permettra de financer le modèle social luxembourgeois et de garantir le développement durable avec des objectifs environnementaux ambitieux. La Chambre de Commerce prendra ses responsabilités en continuant d'esquisser des solutions qui répartiront équitablement les efforts et les changements nécessaires pour redonner aux entreprises l'avantage compétitif dont elles ont besoin pour contribuer au bien-être de notre pays.

A défaut d'agir vite sur la compétitivité, le Luxembourg risque de voir les mesures d'assainissement des finances publiques être insuffisantes et le chômage augmenter encore davantage. Les déséquilibres macroéconomiques deviendront alors tels, qu'il n'y aura plus de marge de manœuvre et les mesures à prendre ne seront plus du seul ressort de notre politique nationale. La grave crise qui secoue déjà plusieurs pays européens montre que ce risque n'est pas hypothétique.



**DOSSIER**

**4 Tripartite: Un échec cuisant retardant la sortie de crise**

**INNOVATION**

**58 BusinessMentoring: les (futurs) mentors et mentorés sur la bonne voie**

**ECONOMIE**

**70 OCDE: les réformes à engager par le Luxembourg**

**DOSSIER**

**4** Tripartite: Un échec cuisant retardant la sortie de crise

**FLASH**

- 20** En bref
- 20** Réflexion stratégique autour du concept *b2fair*
- 20** Entrevue avec le président Kenji Miyahara
- 22** L'Arabie Saoudite invitée à la Chambre de Commerce

**INTERNATIONAL**

- 24** 60 entreprises luxembourgeoises en mission à Moscou et à Saint-Pétersbourg
- 24** Calendrier 2010
- 28** Témoignages d'entreprises ayant participé à cette mission économique
- 30** La République dominicaine ouvre de nouvelles perspectives commerciales
- 30** «Real Estate North» Hambourg: première!
- 31** Mission économique à Zagreb dans le cadre de la visite officielle
- 31** Mission économique en Roumanie
- 32** Opportunités à saisir en Israël et au Liban
- 33** Moldovan Business Week 2010: "World economic crisis – challenges and new opportunities for Moldovan economy"
- 34** Stand collectif de la Chambre de Commerce au salon Expo Real 2010

- 36** Foire d'Hanovre: le *b2fair* souffle sa sixième bougie
- 38** Conférence sur les «Délais de Paiement»: changement de date!
- 39** Conférence «Normalisation et Marquage CE: deux outils de la compétitivité»
- 40** Österreich: ein Länderseminar und eine Wirtschaftsreise sind geplant
- 42** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 44** Textes européens publiés du 25 mars 2010 au 25 avril 2010

**FORMATION**

- 46** La formation pour tuteurs des apprentis
- 48** FOM et LSC s'associent pour créer le bachelor en «gestion d'entreprise»
- 50** Enseignants luxembourgeois et entreprises au diapason
- 50** Le Luxembourg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie signent un accord de reconnaissance d'équivalences des diplômes
- 56** Sécurité et Santé au travail: un enjeu commun à l'entreprise et au salarié
- 57** Programme de formation juin-juillet 2010

**INNOVATION**

- 58** Les (futurs) mentors et mentorés sur la bonne voie
- 59** La responsabilité sociale des entreprises comme stratégie?
- 61** 1,2,3,GO: 10 ans d'un parcours jalonné de succès

- 62** Luxinnovat: objectifs atteints
- 64** Un partenariat fort pour l'innovation et la recherche
- 65** Projet national pour reconnaissance internationale
- 66** «design insight» ou quand le design rencontre l'entreprise

**ECONOMIE**

- 68** Conjoncture: reprise timide mais incertitudes prononcées
- 70** Les réformes à engager par le Luxembourg
- 72** Consultation and Preliminary Conclusions of the International Monetary Fund
- 74** Release of the "Global information technology report 2009-2010"
- 76** www.cc.lu: refonte des pages Economie

**LEGISLATION & AVIS**

- 78** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 78** Grande affluence pour la conférence sur la responsabilité pénale des personnes morales
- 80** Marché intérieur: consultation publique sur les conventions préventives de la double imposition
- 80** le répertoire analytique du Droit Luxembourgeois accessible en ligne

**FEDERATIONS/U.E.L**

- 82** Santé et sécurité au travail en un clic
- 83** Comment sortir ensemble de la crise?



## LEGISLATION/AVIS

### 78 Conférence: la responsabilité pénale des personnes morales en droit luxembourgeois

- 84 Un plaidoyer en faveur d'un accord tripartite
- 85 Tripartite: la clc «très déçue»
- 86 Une étude qualitative sur la valorisation et l'implication des seniors dans l'entreprise
- 88 2010: l'année du changement
- 89 Le marché de l'emploi transfrontalier en question
- 89 Opportunités et défis au Luxembourg

### INDR/RSE

- 90 Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE
- 90 Dussmann a établi une structure d'accueil des plaintes du personnel
- 91 IFSB a eu une démarche originale au niveau de son Training Centre

### INFO ENTREPRISES

- 92 Sting: des investisseurs luxembourgeois au service du développement des entreprises

- 92 En bref
- 93 Luxexpo: Stabilité opérationnelle et financière dans un contexte d'incertitude économique
- 94 Ouverture d'un nouveau Quick à Bascharage
- 95 Fortis Luxembourg-VIE S.A. avec un bénéfice de EUR 10,6 millions en 2009
- 96 Cargolux durchläuft sein schwierigstes Jahr
- 97 Valeres Konstruktioun S.A.: une success story qui dure depuis 10 ans

### BELVAL FLASH

- 98 Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung
- 98 Frühling in Belval – sunny days coming up

### TOURISME

- 100 Réservation en ligne: des taux de commission à géométrie variable

## FEDERATIONS/UEL

### 82 Forum des entreprises: santé et sécurité au travail en un clic

- 100 Gastronomie et terroir mis en avant
- 101 Du marketing transnational pour stimuler le tourisme dans la Grande Région

## BOURSE

102

## LES 100 VISAGES DE LA CDC 104

**Editeur:**  
Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

**Paraît 10 fois par an**  
Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur  
**Rédaction:**  
Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Corinne Briault

**Mise en page et impression:**  
Imprimerie Centrale S.A.  
**Conception graphique:**  
rose de claire, design.  
**Couverture:**  
lola  
**Crédit photographique:**  
MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

**Publicité:**  
Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



---

## Crise économique et financière

---

# Tripartite: Un échec cuisant retardant la sortie de crise

Alors qu'il y a un consensus généralisé et partagé sur la gravité exceptionnelle de la crise économique et financière, le Gouvernement est loin de tirer les conséquences qui s'imposent. En effet, certaines mesures proposées par le Premier ministre à l'occasion de la Déclaration sur l'état de la nation, lesquelles seront analysées dans les lignes qui suivent, augmentent un coût du travail déjà fortement dégradé au Luxembourg, la charge fiscale et gonflent la hausse de prix à travers l'effet d'autoallumage de l'inflation dû au système d'indexation automatique et intégral des salaires. De la sorte, le paquet de mesures proposées ralentit, voire compromet la sortie de crise et la croissance future et, partant, freinera la création d'entreprises. A leur tour, ces deux effets se répercuteront négativement sur l'emploi et les finances publiques à travers un rendement fiscal amoindri pour le Trésor public. **Ainsi, ces mesures risquent de générer l'effet inverse de ce qui était le but affiché de la Tripartite, à savoir l'amélioration durable de la compétitivité des entreprises, préalable indispensable à l'assainissement des finances publiques et au rétablissement du marché de l'emploi. Certaines mesures réduisent l'attractivité du Luxembourg pour les investisseurs étrangers, diminuent l'investissement résident et inciteront à l'externalisation accrue des activités économiques.**

### ■ Analyse des négociations tripartites et premières conclusions

Il est d'emblée porté à la connaissance du lecteur que, pour des raisons impérieuses relatives à l'impression du présent numéro du *Mercur*, l'ensemble

des éléments postérieurs à la Déclaration de politique générale sur l'état de la nation du Premier ministre du 5 mai 2010 n'ont pu être prises en considération dans les lignes qui suivent.

Tout d'abord, la Chambre de Commerce souhaite exprimer son profond

regret quant à l'échec des négociations tripartites, lesquelles n'ont pu déboucher sur un accord malgré les efforts, les revues de positions et les prises de responsabilités des représentants du Gouvernement et des employeurs. Un refus catégorique de la part des représentants

des syndicats quant à la discussion d'un sous-point des chapitres «finances publiques» et «compétitivité», en l'occurrence l'indexation des salaires, a finalement été à la base de l'échec de l'ensemble de la Tripartite, pourtant axée sur trois grandes thématiques dépassant largement la dimension relative à cet automatisme réglementaire. La Chambre de Commerce déplore que le modèle social luxembourgeois soit inutilement mis en péril du fait d'un blocage total et d'un refus de négociation de la part des représentants syndicaux. Un vrai accord tripartite, visionnaire et ambitieux, aurait non seulement souligné les forces du dialogue social à la luxembourgeoise, mais aurait par ailleurs préparé notre pays et son économie à rebondir après la pire crise socio-économique traversée depuis la seconde guerre mondiale.

La Chambre de Commerce regrette à quel point certaines positions sont figées et que l'inaction, l'attentisme et la minimisation des problèmes économiques et sociaux semblent toujours guider les actions de certains intervenants censés représenter les intérêts des salariés. L'attitude irresponsable des représentants syndicaux contribuera à ralentir significativement les efforts en matière de consolidation des finances publiques, d'une part, et de relance économique et de baisse du chômage, d'autre part. Qui plus est, la qualité du dialogue social et la paix sociale qui en découle ont traditionnellement constitué un des atouts phares du «Standort Lëtzebuerg», avantage qui est désormais mis en péril. De surcroît, de par les importantes augmentations d'impôts et de charges désormais envisagées, l'attrait de notre pays pour les investisseurs étrangers et pour les entreprises implantées au Grand-Duché, risque de décliner rapidement. De même, le déni quant à la nécessité d'apurer au plus vite les déficits publics et de contenir la dette publique, sous prétexte que le Luxembourg ne doit pas nécessairement endosser à tout moment la casquette de l'élève modèle européen, prépare le terrain à d'autres augmentations fiscales futures, réduisant encore davantage l'attractivité de notre pays ainsi que le pouvoir d'achat des résidents et des frontaliers. Une telle attitude est également répréhensible d'un

point de vue de l'équité intergénérationnelle. Il faut éviter la matérialisation de ce cercle vicieux, et ce, en le substituant par un cercle vertueux en fonction duquel la compétitivité génère la rentabilité, l'emploi, les recettes fiscales, et partant, le niveau de vie de la société au sens large.

En particulier, la possible inaction, ou une mesure peu vigoureuse et totalement insuffisante sur le front de l'indexation des salaires, rendra la politique plus onéreuse sans en augmenter l'efficacité et l'efficience, tout comme elle compromettra davantage la compétitivité-coût et prix des entreprises luxembourgeoises déjà en berne. De surcroît, la spirale inflationniste due à l'indexation continuera à être pleinement entretenue à une période où les entreprises nationales s'attèlent à restituer une compétitivité perdue suite à l'envolée historique des coûts salariaux en conséquence directe d'automatismes réglementaires. Les représentants syndicaux sont passés à côté d'une opportunité historique à poser les jalons d'une politique plus sociale en matière d'indexation, tout comme ils auront, à travers la logique de court terme sous-jacente à leurs positions en matière d'assainissement des finances publiques, largement hypothéqué le niveau de vie des générations futures. L'opinion publique, malgré les maints tracts caricaturaux à l'encontre du «patronat», les études et analyses douteuses et peu objectives réalisées par les représentants des salariés du secteur privé et de la fonction publique, et les attaques personnelles menées par d'aucuns, est d'ailleurs largement opposée à tout mouvement social, tout comme elle accepte majoritairement (72 % d'opinions favorables) l'indexation plafonnée à deux fois le salaire social minimum d'après un récent sondage représentatif de TNS-ILRES<sup>1</sup>. En sus, le taux de refus concernant la position syndicale relative à l'indexation dépasse le taux d'acceptation. En dernier lieu, 51 % des interrogés estiment que les partenaires sociaux devraient retourner à la table des négociations.

Bien qu'un certain nombre de recommandations bien fondées au sujet de la compétitivité formulées par l'UEL et d'autres institutions (voir prochaine

partie) n'ont pas pu faire l'objet d'un consensus au niveau de la tripartite – et notamment le gel de l'indexation en période de crise et l'engagement quant à la non-augmentation des cotisations sociales –, malgré le fait que les autres mesures en faveur de la compétitivité – et notamment les 65 mesures proposées par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur – n'aient pas été assorties d'un calendrier d'implémentation contraignant, bien que des sujets importants, telle que la dualité du marché du travail et la viabilité à long terme du système de protection sociale, n'aient pas fait partie intégrante des négociations, les représentants des employeurs n'ont pas refusé la discussion au sein du Comité Tripartite, preuve qu'ils sont attachés au modèle social luxembourgeois.

Les entreprises sont à la base de la création de la richesse, de l'emploi et, partant, du financement de l'Etat. Si l'environnement fiscal, social et réglementaire dans lequel elles évoluent est favorable au déploiement de leurs activités, s'adapte en temps utile à des changements structurels locaux ou internationaux et, partant, prend en compte leurs principales revendications, alors seulement elles peuvent continuer d'apporter une contribution importante à la cohésion sociale. Aux yeux de la Chambre de Commerce, notre pays a clairement raté une occasion d'améliorer durablement la qualité de l'environnement dans lequel peuvent prospérer, ou non, les entreprises, les investisseurs et les créateurs d'emplois.

### ■ Commentaires concernant les mesures proposées par le Premier ministre

Le paquet finalement proposé par le Gouvernement, est apprécié à la lumière des revendications concrètes dans les trois domaines susmentionnés, et en particulier sur le caractère durable de l'amélioration de la compétitivité, des finances publiques et de la situation sur le marché de l'emploi.

- En ce qui concerne le *Paquet sur la compétitivité*, présenté par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur (voir prochaine partie sous la partie «analyse du Gouvernement»), la Chambre de Commerce

<sup>1</sup> <http://www.tns-ilres.com/cms/Home/News/Publications/Archive/Tripartite-2010--29-avril-2010>

demande un calendrier précis de mise en œuvre et propose d'ores et déjà sa participation constructive au niveau d'un éventuel groupe de travail *ad hoc* chargé de son implémentation. Elle salue que le Premier ministre, dans sa Déclaration de politique générale sur l'état de la nation, ait marqué son accord par rapport à ce Paquet dans la globalité.

- En ce qui concerne la **compétitivité-coût** des entreprises, la proposition, dans le cadre du Comité de Coordination Tripartite, de sortir le **pétrole** du panier sous-jacent à l'indexation est justifiée économiquement, mais très insuffisante pour casser l'inflation et surtout pour refaire l'écart avec nos principaux partenaires économiques. La Chambre de Commerce estime en outre que les produits nocifs pour la santé humaine, et notamment le tabac et l'alcool, doivent être dûment sortis du panier. En effet, il semble peu cohérent d'augmenter, d'une part, le prix de ces produits dans le cadre de la politique de santé et, parallèlement, de neutraliser cette hausse via l'indice de prix et le mécanisme d'indexation. Le **plafonnement projeté** du mécanisme d'indexation à deux fois le salaire social minimum, bien qu'en demeurant en-deçà des revendications de l'UEL et de la Chambre de Commerce, trouve son assentiment et doit être mis en application dans les meilleurs délais. Dans le contexte de l'indexation, la Chambre de Commerce tient en outre à rappeler que le Gouvernement s'est engagé à revoir les **indicateurs économiques** renseignés dans le règlement grand-ducal du 4 avril 1985, pour les remplacer par un tableau de bord «compétitivité»<sup>2</sup>. En cas d'évolution défavorable des indicateurs repris au niveau de ce tableau de bord, le mécanisme d'indexation se doit d'être **modulé ou gelé** afin de ne pas compromettre le développement économique.

Dans le contexte de la compétitivité-coût, la Chambre de Commerce ne peut qu'exprimer sa consternation ainsi que son profond regret quant à l'absence

totale de mesures concrètes annoncées dans le cadre de Déclaration sur l'état de la nation. L'urgence d'agir, en réaction à la dégradation substantielle de la position compétitive des entreprises luxembourgeoises depuis des années, n'aura donc, une fois de plus, été suivie d'annonces réelles et concrètes. Tout au contraire, la hausse projetée de l'**impôt de solidarité** (voir ci-dessous), la possible limitation quant à la **déductibilité fiscale de certaines gratifications**, ainsi que l'introduction d'un **impôt dit «minimal et forfaitaire»** entraînera même une exacerbation de la compétitivité nationale de par une augmentation de la charge fiscale.

En matière d'indexation des salaires, le Premier ministre a annoncé la prochaine réalisation d'une étude portant notamment sur les indicateurs économiques précités, et leur dégradation par rapport aux pays concurrents, au second semestre 2010. La Chambre de Commerce s'attend à ce que cet exercice soit mené d'une manière transparente et surtout rapide. En ce qui concerne les conclusions de cette étude, elles paraissent dès à présent claires: la compétitivité-coût et prix des entreprises luxembourgeoises ont très largement souffert – et les travaux de l'Observatoire de la Compétitivité, cités par le Premier ministre, le démontrent clairement – et les automatismes réglementaires et le différentiel d'inflation néfaste en découlant compromettent largement la croissance économique future. Ainsi, un programme d'actions rigoureusement plus incisives aurait dû être pris et, en attendant de la finalisation de l'étude, la compétitivité des entreprises continue à se dégrader et la sortie de crise à se retarder. Un autre fait, illustrant parfaitement le fossé entre les déclarations et les actions concrètes a trait à la remarque du Premier ministre, lors de sa Déclaration sur l'état de la Nation du 5 mai 2010, que les statistiques ayant trait à la productivité au sein de l'économie luxembourgeoise sont substantiellement biaisées de par l'assise du secteur financier dans l'appareil de production national. Ainsi, le diagnostic semble parfaitement clair et appréhendé par le Gouvernement. La Chambre de Commerce exige

dès lors des vraies mesures à la hauteur des enjeux.

En matière de compétitivité-prix et coût, la Chambre de Commerce souhaite en outre citer le passage suivant du Paquet sur la compétitivité susmentionné, qui appelle à «*revoir le système en place relatif à l'indexation automatique des salaires, et notamment la modification du panier de référence. En cas de dérapage de l'inflation, il y a lieu de mettre en place un système de décalage temporel en matière d'application des tranches indiciaires*». Cette déclaration, ensemble avec les résultats de l'étude comparative, devront, enfin, donner lieu à une vraie refonte du système d'indexation des salaires – en passant d'une logique d'indexation automatique et intégrale sans prise en compte des revenus, du contexte économique général et de la situation compétitive des entreprises nationales vers une index socialement équitable, limité aux yeux de la Chambre de Commerce à 1,5 fois le SSM, prenant en compte la compétitivité relative du Luxembourg et expurgé des produits à prix excessivement volatiles et nocifs pour la santé.

- Sur le versant de **l'emploi**, et en attendant d'un paquet de mesures finales à cet égard, la Chambre de Commerce réitère ses revendications concernant la nécessaire **flexibilisation accrue du marché de l'emploi** et du temps de travail, tout comme elle insiste sur le caractère volontaire des mécanismes dans le maintien de l'emploi et sur une **réforme volontariste de l'ADEM** afin d'augmenter la confiance des acteurs économiques en cette institution. Pour un aperçu complet des revendications de la Chambre de Commerce à cet égard, il est renvoyé au bulletin «*Actualité & tendances n° 6*», consacré aux priorités de l'économie luxembourgeoise pour la législature en cours et disponible sur son site Internet.
- En ce qui concerne les **finances publiques**, la Chambre de Commerce défend la position qu'il convient **d'abord de réduire les dépenses** avant d'augmenter des recettes. Dans son **avis budgétaire 2010**, elle a développé un nombre important de pistes à cet égard. Dans ce contexte, elle a non seule-

<sup>2</sup> Programme gouvernemental annexé à la déclaration gouvernementale du Premier ministre, juillet 2009, page 56



ment milité en faveur d'une norme contraignante en matière de **progrès des dépenses courantes de fonctionnement**<sup>3</sup>, mais elle a également montré un nombre important de pistes socialement acceptables, basées sur le revenu disponible des ménages et dans un esprit de solidarité nationale. Dans le contexte de la politique sociale, le mot d'ordre doit être la sélectivité sociale, sans pour autant omettre l'adéquation entre les mesures et d'autres politiques menées, d'une part, et la compétitivité des entreprises, d'autre part. A l'aune de cette remarque, la Chambre de Commerce supporte les initiatives ayant trait à une revue du dispositif du **congé parental**, d'un côté, et à la suppression des **allocations familiales** à partir de 21 ans, tout en compensant tout ou partie de ladite suppression par un système de bourses estudiantines, d'autre part. De même, dans le cadre du **forfait d'éducation**, la mesure de faire jouir les bénéficiaires de ce transfert qu'à partir de 65 ans, au lieu de 60 ans, est bien fondée, bien que, aux yeux de la Chambre de Commerce, cette mesure aurait dû aller plus loin en prenant également en compte le revenu des bénéficiaires ou, en d'autres termes, un élément de sélectivité sociale. Au niveau de l'idée de **supprimer la bonification d'intérêts pour enfants** dans le cadre des prêts hypothécaires, la Chambre de Commerce estime que, là aussi, la composante de la sélectivité sociale aurait dû guider les autorités, comme cela aura probablement été le cas en ce qui concerne le crédit d'impôt dans le domaine de l'immobilier («**Bëllegen Akt**») (couplage du crédit d'impôt avec le revenu).

- La Chambre de Commerce soutient par ailleurs la volonté du Gouvernement de **geler les salaires**, qui comptent parmi les plus élevés sur l'ensemble du marché de l'emploi, des fonctionnaires et employés publics jusqu'à l'horizon 2014. En ce qui concerne le **gel des investissements publics** à leur niveau 2009, la Chambre de Commerce milite en

faveur d'une excellente sélectivité au niveau des projets à réaliser. Dans ce contexte, elle renvoie notamment à ses avis budgétaires récurrents, lesquels évoquent de nombreuses pistes à cet égard. En particulier, la Chambre de Commerce exige que toute proposition d'investissement soit accompagnée d'une fiche financière détaillée prenant en compte les coûts futurs et décalés («*Folgekosten*»), tout en étant assortie d'une analyse de type coûts /bénéfices. Elle ne pourra émettre un avis plus détaillé ou ciblé à l'égard de la politique d'investissements publics qu'à partir du moment où une liste finale et détaillée des projets à réaliser, ou au contraire à ne pas réaliser, est dûment publiée par les autorités. Au moment de la rédaction de ce dossier, il semblerait que les investissements publics de l'Etat central soient limités à 768 millions EUR en 2011 et 2012 et que certains projets, notamment ferroviaires et autoroutiers, sont décalés dans le temps, voire annulés.

Sur base des chiffres évoqués par le Premier ministre lors de la Déclaration sur l'état de la nation, la baisse

substantielle du niveau d'investissements publics en 2011 et 2012 constitue d'ailleurs de loin la partie la plus importante de l'enveloppe totale citée de 370 millions EUR, composée respectivement de la réduction de dépenses de fonctionnement de l'Etat, du budget social et des investissements. Ainsi, le Gouvernement semble préférer annuler certains grands projets infrastructurels majeurs, identifiés pourtant comme revêtant un intérêt national par le passé et s'inscrivant pleinement dans la politique de mobilité et de développement durable, par opposition à une politique volontariste en matière de compression du budget de consommation courante de l'Etat, d'une part, et à une redéfinition de la politique sociale, d'autre part. Cette dernière continuera donc de s'inscrire dans une logique de l'arrosage social, au lieu de s'articuler autour d'un objectif de cohésion sociale, basé sur les vrais besoins des bénéficiaires et concentré sur les couches de la population les plus vulnérables et les plus exposées à la pauvreté. La Chambre de Commerce déplore vivement le manque de courage et l'attentisme du Gouvernement qui, au lieu s'attaquer aux inefficiences au niveau des dépenses cou-



<sup>3</sup> Dans son dernier avis budgétaire, la Chambre de Commerce avait notamment proposé de geler, en 2010 déjà, les dépenses de classe budgétaire intitulée «achats de biens non durables et de services» à leur niveau effectivement enregistré en 2008 (économie potentielle de l'ordre de 40 millions EUR en 2010)



rantes et sociales, coupe purement et simplement et sans préavis certaines dépenses d'investissement sans même présenter une analyse transparente de type coûts-bénéfices en la matière.

- Parmi les mesures évoquées lors des réunions tripartites, la Chambre de Commerce s'oppose à toute limitation au niveau de la **déductibilité fiscale en rapport avec les chèques-repas**, qui représentent quelque 20 % du chiffre d'affaires dans un secteur à haute intensité de main-d'œuvre, à savoir le secteur de la restauration. Elle recommande en outre de renoncer à **l'augmentation projetée du taux de TVA** dans le domaine de la construction. A en juger du contenu de la Déclaration sur l'état de la nation du 5 mai 2010, ces mesures semblent d'ailleurs avoir été enlevées de la liste gouvernementale en matière d'assainissement des finances publiques. De surcroît, elle tient également à souligner qu'il existe des limites intrinsèques quant à l'augmentation des **taux d'imposition marginaux** dans le chef des **personnes physiques**: outre à réduire l'attractivité du Luxembourg pour les entrepreneurs, les investisseurs et les ressortissants étrangers, il convient de

relever que le système fiscal luxembourgeois, fortement progressif, fait déjà apparaître une répartition inégale et déséquilibrée de la charge fiscale totale, dans la mesure où quelque 3,79 % des ménages contribuent à concurrence de 42,5 % au rendement fiscal total et que les 40 % des ménages aux revenus les moins élevés ne payent pas d'impôts<sup>4</sup>. Ainsi, une **augmentation du taux d'imposition marginal**, de même que l'introduction dudit «**impôt de crise**» auront pour conséquence de déséquilibrer davantage la répartition de la charge fiscale, avec une baisse corrélée de l'attractivité territoriale du Luxembourg dans le chef des personnes physiques.

- En matière du relèvement prévu de **l'impôt de solidarité** dans le chef des entreprises, la Chambre de Commerce juge cette mesure comme étant contradictoire par rapport à l'impératif dûment identifié quant au rétablissement de la compétitivité, d'autant plus que le programme gouvernemental déclare que le Gouvernement «*suivra de près l'évolution de la fiscalité dans les autres pays de l'OCDE pour, le cas échéant, prendre les mesures qui s'imposent*»<sup>5</sup>. A cet

égard, le Premier ministre a en outre averti que la baisse progressive de l'impôt sur le revenu des collectivités à 25,5 % ne serait plus d'actualité. Cette annonce fondamentale porte déjà en soi préjudice à l'attractivité territoriale du Luxembourg et dégrade la confiance que les investisseurs peuvent porter à l'égard d'engagements gouvernementaux. En ce qui concerne la proposition gouvernementale de réduire fortement le **forfait kilométrique déductible**, la Chambre de Commerce exige un calcul précis à cet égard avant de se positionner définitivement.

- En dernier lieu, la Chambre de Commerce ne peut que mettre en garde les autorités à l'encontre d'une **taxe bancaire** ou d'une **taxe pour les sociétés financières unilatérale**, dont une introduction serait immanquablement à l'origine d'importantes distorsions de concurrence, voire provoquerait des délocalisations de filiales de banques étrangères implantées au Grand-Duché. Tout en rappelant que le secteur financier contribue à l'économie nationale à concurrence de 33 % du PIB, de 22 % de l'emploi et de 31 % des recettes fiscales<sup>6</sup>, et qu'il n'est ni à l'origine de la crise financière, ni à la base de la dégradation des finances publiques luxembourgeoises, la Chambre de Commerce estime que la crise financière a déjà frappé de plein fouet ce secteur phare de l'économie luxembourgeoise et que de nombreuses inconnues et incertitudes subsistent quant à l'évolution future du cadre légal et réglementaire, ce qui contribuera à fragiliser le secteur financier à court et à moyen terme. Une taxation supplémentaire de ce secteur serait une mesure hautement préjudiciable et dangereuse non seulement pour chaque société individuelle qui en fait partie, mais également pour les nombreux salariés qui y travaillent et pour notre économie toute entière.

Malgré un diagnostic cimenté à l'aide de très nombreuses analyses et études nationales et internationales quant à la

<sup>4</sup> Chiffres cités par le Premier ministre à l'occasion d'une interview donnée à RTL Télé Luxembourg le 19 avril 2010

<sup>5</sup> Programme gouvernemental annexé à la déclaration gouvernementale du Premier ministre, juillet 2009, page 96

<sup>6</sup> Etude d'impact CODEPLAFI 2009

gravité de la crise sur les plans économique, social et relatif aux finances publiques qui sont par ailleurs partagées tant par le Gouvernement que par les représentants des employeurs et nonobstant la chute inquiétante et dûment documentée de la compétitivité-prix et coût du Luxembourg, le Gouvernement n'a guère pu, après l'échec de la Tripartite, prendre ses responsabilités en posant les jalons d'une vraie politique ciblée en matière de rétablissement de la compétitivité et d'assainissement des finances publiques. Les mesures envisagées, faciles, contradictoires et demi-pensées, ne correspondent aucunement aux nécessités du terrain et sont en déphasage total avec les réalités économiques et sociales. Partant, elles compromettent l'avenir du modèle luxembourgeois et le niveau de vie élevé qui l'accompagne. Alors que diagnostic est connu de longue date, les décisions importantes continuent d'être repoussées. Dans la partie qui suit, la Chambre de Commerce entend revenir sur son diagnostic des priorités qui auraient dû être au cœur des négociations tripartites sur le diagnostic réalisé par le Gouvernement ainsi que sur les principales mesures qu'elle avait proposées, ensemble avec l'UEL, afin d'assurer la sortie de crise la moins douloureuse possible.

## ■ Rappel de l'analyse de la Chambre de Commerce sur la situation économique, sociale et budgétaire

### 1. Le Luxembourg face à ses problèmes: un état des lieux

L'environnement conjoncturel mondial est conditionné depuis le second semestre 2008 par la crise économique mondiale la plus importante jamais connue depuis la Seconde Guerre Mondiale. A l'image de ses partenaires européens, le Luxembourg a n'a pas été épargné par la crise dont les conséquences au niveau national ont été perçues et mesurées dès le sauvetage *in extremis* par le Gouvernement des banques Fortis et Dexia, à la fin de l'année 2008. Le Luxembourg a enregistré en 2008 une croissance nulle et les derniers chiffres pour l'ensemble de l'année 2009 tournent autour de -3,4 %. La faute à une dégradation simultanée de toutes les composantes de la demande, exception faite de la dépense publique qui a augmenté de

3,4 % du point de vue consommation des administrations et de 10 % pour ce qui concerne l'investissement.

Les pouvoirs publics ont tenté, à raison, de limiter les effets récessifs de la crise financière et de la contraction, notamment au premier semestre 2009, de la demande mondiale. Il faut à cet égard saluer une fois encore les choix de relance qui ont été faits en réaction à la crise (budget 2009 de relance voté en décembre 2008, Plan de conjoncture du Gouvernement lancé en mars 2009). La relance en deux temps se justifiait l'année passée, tant les risques de récession sur l'économie mondiale, et l'économie européenne en particulier, pesaient lourd. L'enjeu était alors de maintenir au mieux le pouvoir d'achat des ménages et le niveau de demande publique à l'échelle du Grand-Duché en substituant la demande privée par la demande publique.

Néanmoins, aux efforts de relance aurait dû succéder une période de réformes structurelles vitales pour une reprise durable et une sortie de crise luxembourgeoise solide, en vue notamment de tirer partie de la reprise mondiale entamée dès la fin de l'année 2009. La Chambre de Commerce avait eu l'occasion de mettre en cause à cet égard certains choix exprimés dans le budget 2010 voté à la Chambre de Députés fin 2009. Ces choix traduisaient en effet un pilotage malheureusement à vue et laissaient planer de sérieux doutes sur les velléités du Gouvernement à passer d'une action, certes nécessaire au départ de la crise, de soutien à l'économie par des dépenses publiques renforcées, à une action structurelle et proactive de réforme de l'appareil de production national, seule à même de rendre l'économie du Grand-Duché plus compétitive et plus efficiente et partant, plus créatrice d'emplois, moins gaspillante en deniers publics, plus performante en matière de production et de développement durable.

Côté finances publiques, la non maîtrise des dépenses et le manque de vision en termes de réformes structurelles font courir des risques très importants de creusement du déficit budgétaire de l'Administration centrale, lequel pourrait atteindre plus de 2 milliards EUR en 2010. De ce point de vue, la Chambre de Commerce partage l'ambition du Gouvernement de renouer avec un

budget équilibré en 2014, tout en étant critique sur les efforts de consolidation proposés par les pouvoirs publics pour y arriver.

Il importe de souligner la convergence des analyses portant sur l'état de l'économie nationale. La récente contribution du professeur Fontagné, intitulée «Compétitivité du Luxembourg: après la bulle» et qui fait suite à son rapport de 2004 ayant assis l'action de l'Observatoire de la compétitivité rejoint les analyses de la BCL et de l'UEL, en soulignant à nouveau à quel point sont toujours présentes les faiblesses structurelles identifiées quatre ans auparavant, à savoir la dualité du marché du travail, la diversification limitée de l'économie, la hausse du CSU nominal, signal d'une dégradation nuisible de la compétitivité nationale, de même que des finances publiques fortement impactées par la crise et dont les conséquences devraient être durables, particulièrement eu égard à leurs effets sur la croissance potentielle.

Quant aux principales organisations internationales, elles soulignent les faiblesses structurelles qu'il incombe au Luxembourg de corriger, le FMI insistant sur les difficultés et les risques auxquels s'exposent actuellement les petites économies telles que le Grand-Duché si elles ne parviennent pas à retrouver leur trend de croissance antérieur dans le moyen terme (baisse durable du taux d'emploi, chute du ratio de capital par tête, baisse durable du rythme de croissance de la productivité globale des facteurs), et l'OCDE pointant dans son récent rapport «Réformes économiques – Objectif croissance» les handicaps majeurs et structurels dont est victime le Luxembourg, faute d'action déterminée et incisive adéquate de la part des pouvoirs publics. Sont par exemple cités les déficits en termes d'incitations à la participation au marché du travail, les freins à la poursuite de l'activité de la part de la main d'œuvre ainsi que le manque de résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire.

Le présent dossier entend retracer les évolutions et discussions autour de l'avenir du modèle social luxembourgeois et des actions à engager en vue de réussir la sortie de crise et d'asseoir l'économie luxembourgeoise sur des fondements plus solides pour permettre à la popula-

tion actuelle et aux futures générations un niveau de vie favorable.

Aux yeux de la Chambre de Commerce, les véritables enjeux structurels en ce sens ont trait à des thématiques qui ne sont pas sans interrelations les unes par rapport aux autres, à savoir la compétitivité des entreprises nationales, la tenue soutenable des finances publiques et les questions d'équilibre des systèmes d'assurance pension et maladie. Ces champs de réflexion ne sont pas étrangers, loin s'en faut, aux sujets dominants de la Tripartite.

### 1.1. Compétitivité

La compétitivité des entreprises est une condition sine qua non à la genèse de croissance économique et à l'amélioration durable du niveau de vie, en procurant un haut niveau d'emploi, des salaires attractifs et un niveau élevé de cohésion sociale. Loin d'être une fin, elle constitue un moyen de relever le niveau de vie et d'améliorer le bien-être social. Or plusieurs arguments indiquent une dégradation de ce point de vue.

La productivité et le coût du travail se sont fortement dégradés entre 2007 et 2008 par rapport à la moyenne communautaire. Comparé aux partenaires européens, le coût salarial unitaire (nominal) domestique, ou encore le coût du travail par unité de valeur ajoutée produite, dénote une détérioration

relative de la compétitivité-coût du Luxembourg.

Le Luxembourg a en outre enregistré une hausse prononcée du coût salarial unitaire au niveau de l'industrie et des services depuis 2006.

Il importe par conséquent de mettre en place une politique visant à garantir une évolution des salaires qui n'excède pas celles des principaux partenaires économiques du Luxembourg et qui n'excède pas celle de la productivité du travail.

### 1.2. Finances publiques

Une gestion saine des finances publiques apparaît comme une nécessité et, surtout, comme une évidence, en particulier dans le cadre de l'Union économique et monétaire.

La crise économique affecte très défavorablement les finances publiques. L'administration publique est en effet confrontée à une dégradation rapide et prononcée de son solde depuis 2007, en raison notamment d'un déficit considérable de l'administration centrale. L'administration centrale affiche en 2009 un déficit équivalent à 4,2 % du PIB et, à partir de 2010, l'administration publique ne respectera plus le seuil maximal de déficit de 3 % prévu par le traité de Maastricht, subissant une nette dégradation dès 2010 (6,2 % du PIB).

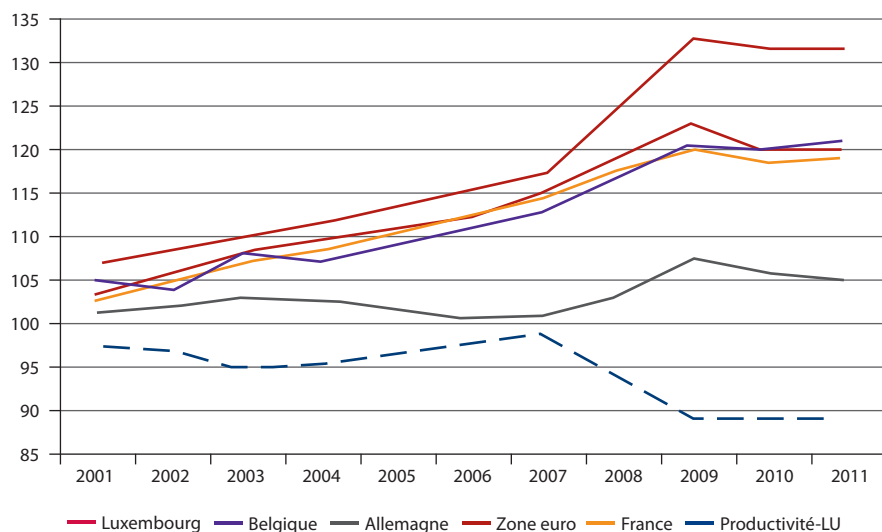
L'aggravation du déficit s'explique par une situation, où les recettes diminuent brutalement tandis que les dépenses continuent d'augmenter. Cette situation est insoutenable, puisqu'elle implique à court terme un financement de l'administration centrale par l'emprunt (et une augmentation substantielle du niveau d'endettement public) et à moyen terme une augmentation de la pression fiscale.

En la matière, la crise économique a notamment des répercussions sur les finances publiques du point de vue de l'affaiblissement des recettes. Ce dernier est directement imputable à la baisse de l'activité économique. Par ailleurs, certaines dispositions fiscales (par ex. adaptation du barème de l'impôt à l'inflation) ont eu un impact à la baisse sur les recettes publiques. D'après le ministère des Finances<sup>7</sup>, les recettes au 31 décembre 2009 atteignaient 9.033 milliards EUR, en diminution de 499 millions EUR par rapport au budget 2009 (soit une diminution de 5,2 %)<sup>8</sup>.

Les principales diminutions de recettes fiscales concernent le domaine de l'enregistrement et des domaines (-16,6 % par rapport au budget 2009). Plus encore, il existe un gap entre les recettes fiscales au 31 décembre 2009 et les chiffres prévus au budget de l'Etat pour 2009 (voté en 2008), par exemple en matière de droits d'enregistrement. Les recettes fiscales qui découlent des contributions directes (impôt sur les collectivités, impôt sur les salaires, impôt de solidarité, impôt sur la fortune, etc.) ont légèrement progressé (+3,7 %) et n'ont donc pas (encore) subis les effets de la crise. Cependant, avec l'augmentation du chômage et le ralentissement de l'activité, l'année 2010 pourrait largement être l'année d'une réduction plus substantielle des contributions directes.

L'évolution des finances publiques se caractérise d'un point de vue structurel par une croissance incontrôlée des dépenses courantes de l'Etat. Il faut en effet distinguer les dépenses indispensables pour atténuer l'impact de la crise sur l'économie luxembourgeoise d'autres dépenses qui augmentent de manière totalement incontrôlée, notamment certaines dépenses publiques de consommation. Sans action incisive de

**Graphique 1: Evolution du coût salarial unitaire nominal et de la productivité du Luxembourg**



Source: Commission européenne

<sup>7</sup> [http://www.mf.public.lu/actualites/2010/01/frieden\\_chd\\_exbudget\\_150110/index.html](http://www.mf.public.lu/actualites/2010/01/frieden_chd_exbudget_150110/index.html)

<sup>8</sup> Ces recettes sont moins élevées d'un montant de **270,5 millions EUR (-3,0%)** que les recettes fiscales enregistrées à la même date un an plus tôt (31 décembre 2008)

la part des pouvoirs publics, le déficit de l'administration publique avoisinerait environ 2 milliards EUR par an sur la période 2009-2014. La dette cumulée de l'administration publique s'élèverait ainsi à quelque 10 milliards EUR.

A politique budgétaire inchangée, le déficit de l'administration centrale pourrait se monter sur cette période à 2,5 milliards EUR par an, soit un total cumulé de presque 12 milliards EUR. A court terme, le besoin de financement de l'administration publique ne pourra être compensé que par une augmentation substantielle de l'endettement public. De surcroît, l'augmentation du déficit public et de la dette publique ne pourront aboutir qu'à une augmentation substantielle de la pression fiscale. Les déficits d'aujourd'hui produisent les impôts de demain. Pis encore, le Luxembourg se trouve dans une situation où les dépenses d'hier se financent sur les recettes non encore engagées de demain.

### 1.3. Assurances pension et maladie

La mise en œuvre d'une réforme du système des régimes de pension est incontournable dans l'optique de pérenniser le régime général<sup>9</sup>. Tout report supplémentaire des réformes nécessaires ne fera qu'aggraver le poids exorbitant qui pèse déjà sur les futures générations de bénéficiaires et d'assurés. Et la crise économique ne fait que renforcer cet impératif.

La Chambre de Commerce rappelle le relatif consensus au sujet de l'approche dangereuse du fameux «mur des pensions». L'impact de la crise économique n'a fait qu'accroître l'urgence d'agir en rapprochant le mur d'au moins 4 ans.

Les déséquilibres qui menacent l'équilibre financier du système de pension sont connus et le rapport récent de l'IGSS estime une réforme du système incontournable et précise que celle-ci *«ne peut pas se limiter à de petites mesures ponctuelles de maquillage et que des changements judicieux et compréhensibles, pour ceux qui sont concernés, doivent être entrepris avec doigté sur l'ensemble des paramètres du système»*. Un chiffre doit alerter: selon les projections, en 2050

l'endettement atteindrait 190 % du PIB, le décaissement des fonds intervenant à partir de 2021.

Il faut rappeler que la soutenabilité financière du régime de pension s'appuie, depuis 15 ans en particulier, sur la capacité de l'appareil productif luxembourgeois à maintenir une croissance élevée et à créer de nouveaux emplois. Or même une croissance du PIB proche du niveau de croissance potentielle de 4 % par an ne permettra pas à l'économie luxembourgeoise d'éviter le «mur des pensions». La crise aggrave de fait cette perspective déjà défavorable.

Il est indéniable que l'absence de réforme immédiate du régime général d'assurance pension aurait des conséquences considérables puisque, à situation constante, l'inaction des pouvoirs publics entraînerait soit une explosion de la dette sociale implicite (190 % en 2050), des augmentations futures de taux de cotisation à des niveaux absurdes et intolérables qui pourraient transformer le Luxembourg en un véritable désert économique, soit une diminution drastique du niveau des prestations qui compromettrait la cohésion sociale du pays.

Les enjeux relèvent également, selon la Chambre de Commerce, de la bonne tenue d'un monument essentiel du modèle social luxembourgeois, à savoir la sécurité sociale. Plus précisément, deux questions doivent être traitées en priorité, à savoir éviter le «mur des pensions» et ramener à zéro le déficit du système d'assurance maladie.

L'efficacité à long terme du régime d'assurance maladie ne peut faire l'économie d'une gestion saine et performante qui passe par le rétablissement de l'équilibre financier de l'assurance maladie.

Le financement du système de santé luxembourgeois devrait être mis à rude épreuve au cours des prochaines années vu la dégradation de la situation financière de l'assurance maladie. En 2012, les projections tablent sur un déficit cumulé de l'ordre de 312 millions EUR, comparé aux 90 millions EUR estimés en 2010. La crise économique accélère la dégradation, en ralentissant de manière spectaculaire les rentrées de cotisations. Il faut rappeler que

la source de financement la plus importante du régime d'assurance maladie provient des assurés (actifs et pensionnés) et des employeurs<sup>10</sup>. Le montant total des recettes de l'assurance maladie-maternité progressait très substantiellement jusqu'en 2009. En 2008, le montant total des recettes de l'assurance maladie-maternité progressait de 7,7 %, avant de diminuer fortement en 2009 (-2,5 %). La diminution des recettes enregistrée en 2009 est due en partie à un transfert de recettes et de charges vers la mutualité des employeurs, mais aussi aux effets récessifs de la crise. A partir de 2010, les recettes de l'assurance maladie-maternité devraient croître très faiblement (+2,3 %).

Les dépenses de l'assurance maladie-maternité ne suivent pas la même évolution que les recettes et continuent d'augmenter. Tandis que jusqu'en 2008, le taux de progression des recettes était supérieur au taux de progression des dépenses, cette situation s'est inversée à partir de 2009. En 2009 et 2010, le taux de progression des dépenses de l'assurance maladie-maternité augmentent plus vite que les recettes.

Les deux mouvements précités expliquent donc les projections. Pour autant, les principales menaces qui pèsent sur la soutenabilité du régime d'assurance maladie sont indubitablement structurelles. La situation financière du système devrait aller en s'aggravant au cours des prochaines années sous l'effet combiné de trois facteurs que sont le vieillissement de la population (fragilisation croissante de l'état de santé d'une population et hausse continue des dépenses de santé), les progrès technologiques en médecine (coûts de la recherche pour répondre à la demande sociale) et l'évolution «normale» des coûts en la matière.

Contrairement aux recettes, le rythme de croissance des dépenses ne dépend pas de l'évolution de l'emploi mais de facteurs structurels. Ce sont ces facteurs structurels qui sont à l'origine du rythme d'augmentation des dépenses supérieur au cours des prochaines années. Partant, le rétablissement de l'équilibre financier de l'assurance maladie ne peut donc dépendre que d'une réflexion de fond au

<sup>9</sup> UEL, «La réforme du régime général d'assurance pension – Position de l'UEL», juillet 2009, 28 pp., disponible sur le site [www.uel.lu](http://www.uel.lu)

<sup>10</sup> Tandis que les prestations d'assurance maternité sont entièrement financées par l'Etat, les ressources nécessaires au financement des prestations en nature et les prestations en espèce de l'assurance maladie sont financées par des cotisations

niveau de l'évolution à moyen terme des dépenses de santé.

En pratique, toute aggravation de la situation financière de l'assurance maladie se répercute au niveau des cotisations des assurés et des employeurs. Etant donné l'aggravation rapide de la situation financière de l'assurance maladie, cette répercussion pourrait avoir des effets très substantiels sur les charges des entreprises.

### ■ Rappel de l'analyse du Gouvernement

Le Gouvernement s'est doté en juillet 2003, suite à un besoin clairement identifié par le Comité de coordination tripartite en juillet de la même année, d'un outil permanent permettant d'observer la compétitivité du Luxembourg et des indicateurs y relatifs, à savoir l'Observatoire de la Compétitivité (ODC) au sein du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Outre le suivi effectué du classement de notre pays à travers diverses études internationales reconnues, (*benchmarks* internationaux), l'ODC a dans ce contexte mis en place un «Tableau de Bord Compétitivité» (TBCO), spécifiquement adapté aux besoins de notre pays et, surtout, méthodologiquement approprié pour analyser la compétitivité luxembourgeoise. En cela, le TBCO dépasse les critiques le plus souvent invoquées et qui réduisent, à tort ou à raison, la pertinence objective ou subjective de nombre d'études internationales.

- Tous les ans, la publication phare de l'ODC, le «**Bilan de Compétitivité**» inclut dans sa partie dédiée au TBCO une approche par champ d'action politique par rapport auxquels des indicateurs sont définis afin d'évaluer la compétitivité nationale. Sont ainsi évalués un ensemble de 79 indicateurs regroupés sous 10 dimensions, dont l'emploi (le Luxembourg occupant le 19<sup>e</sup> rang sur les 27 États membre de l'Union européenne (UE) d'après le dernier «Bilan de Compétitivité»<sup>11</sup>), la productivité et le coût du travail (24<sup>e</sup> rang), l'éducation et la formation (24<sup>e</sup> rang), l'économie de la connaissance (10<sup>e</sup> rang), la cohésion sociale (9<sup>e</sup> rang) et l'environnement (22<sup>e</sup> rang). Le positionnement

du Luxembourg est décevant à bien des égards et les travaux de l'Observatoire lancent clairement un appel aux décideurs politiques à entamer de véritables réformes structurelles dans les champs politiques ainsi décrits. Au-delà du suivi des indicateurs et des catégories en tant que tels, l'ODC procède également au calcul d'un indicateur synthétique de la compétitivité, lequel prend en compte l'ensemble des indicateurs agrégés. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce s'inquiète de la dégradation importante et, surtout, continue dudit indicateur synthétique depuis les années 2000. En effet, le Luxembourg passe du 7<sup>e</sup> rang des pays les plus compétitifs d'Europe au 13<sup>e</sup> rang entre 2000 et 2008. De surcroît, alors que le Grand-Duché surclassait en 2000 ses partenaires limitrophes, il apparaît en 2008 moins compétitif que l'Allemagne et la France. De fait, ses pays voisins ont tous, la Belgique y compris, enregistré une progression particulièrement sensible de leur compétitivité nationale. A l'inverse, les performances luxembourgeoises n'ont fait que se dégrader sur la même période. Il importe également de souligner que le positionnement global du Luxembourg a été très favorablement influencé par ses performances macroéconomiques historiques, ces dernières constituant la seule famille d'indicateurs où le Luxembourg occupe la première position. Il faut ajouter que cet ensemble d'indicateurs est la résultante d'un niveau de dette publique historiquement et relativement faible et d'une évolution très vigoureuse du secteur financier impactant favorablement l'évolution du PIB. Dans le présent contexte, la Chambre de Commerce s'attend à une dégradation à court et moyen termes de cette famille d'indicateurs et, partant, de la compétitivité globale mesurée à travers l'agrégation de l'ensemble des 79 indicateurs du TBCO.

Or la dégradation importante de la compétitivité luxembourgeoise n'est pas nouvelle et, plus encore, son mouvement précède largement

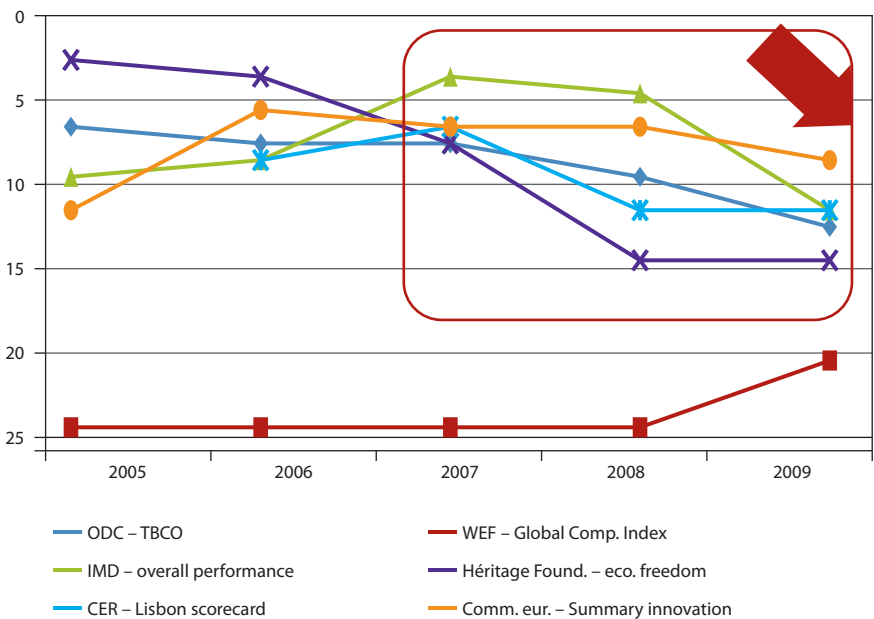
la crise entamée en 2008 et qui a frappé l'ensemble des économies mondiales, en particulier l'économie du Grand-Duché. La Chambre de Commerce, notamment à travers ses avis budgétaires annuels, a largement eu l'occasion de commenter cette évolution inquiétante. En tant que petite économie ouverte, notre pays enregistre un ratio des exportations par rapport au PIB de l'ordre de 180 %. Or la soutenabilité de cette importante manne exportatrice ne peut être pérennisée que pour autant que les indicateurs dédiés notamment à la productivité et au coût du travail soient significativement favorables et améliorés.

- Au-delà du TBCO, la Chambre de Commerce, à l'instar de l'ODC, est particulièrement attentive au suivi de **diverses enquêtes internationales** en matière de compétitivité. Ces instruments, outre comparer efficacement la compétitivité des différentes économies nationales, permettent également le cas échéant d'énoncer des recommandations aux autorités, sur base notamment de l'observation des «meilleures» pratiques à l'étranger, afin d'alimenter la qualité de la prise de décision politique et, partant, d'améliorer la compétitivité. A la lecture du graphique ci-dessous et de la plupart des enquêtes internationales, sur base des données reprises au dernier «Bilan de Compétitivité», il apparaît que le Luxembourg enregistre une dégradation tendancielle de sa compétitivité et, en conséquence, de son attractivité vis-à-vis des acteurs économiques présents et futurs. Ceci est d'autant plus grave que la zone de chalandise naturelle de l'économie luxembourgeoise dépasse largement les frontières du pays (notamment la Grande Région), ce qui implique que les considérations ayant trait à la compétitivité-coût et prix revêtent plus d'importance au Luxembourg que dans des pays dotés de marchés intérieurs importants, limitant de la sorte les risques de délocalisations et amortissant substantiellement l'impact néfaste suite aux chocs économiques exogènes ou endogènes.

<sup>11</sup> [http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE\\_12.pdf](http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE_12.pdf)

- Au-delà les travaux importants menés par l'ODC, le Gouvernement a récemment procédé à l'**actualisation du programme de stabilité et de croissance (PSC)**. A travers ce programme, à destination de la Commission européenne, le Gouvernement estime qu'*«un certain nombre de circonstances font en sorte qu'il sera d'autant plus indispensable pour le Luxembourg de relever le défi de la consolidation budgétaire. En effet, des finances publiques robustes et soutenables à long terme jouent un rôle important pour la compétitivité d'une économie de petite taille ultra-ouverte comme le Luxembourg<sup>12</sup>»*. En outre, ce document rappelle la nature excessivement volatile des recettes fiscales luxembourgeoises, la dépendance du pays par rapport à son secteur financier et la réduction de la croissance potentielle de l'économie luxembourgeoise pour les années à venir. Le Gouvernement milite en faveur d'une gestion durable des finances publiques, et ce afin de conserver une marge de manœuvre budgétaire suffisante et pour éviter une augmentation incontrôlée de la dette publique et des intérêts y afférents. Ainsi, le programme prévoit notamment une résorption totale du déficit de l'administration publique à l'horizon 2014. La Chambre de Commerce a amplement présenté et discuté de manière critique ce programme de stabilité et de croissance dans l'édition *Merkur* du mois de mars 2010. Elle n'entend donc pas revenir en détail sur ces propos, sauf à rappeler qu'elle partage l'analyse du Gouvernement quant à la nécessité de consolider les finances publiques à court terme et qu'elle juge le scénario de sortie du déficit présenté par le programme insuffisant à la fois des points de vue quantitatif – l'Administration centrale connaissant toujours un déficit de l'ordre de 800 millions EUR en 2014 et les ramifications à long terme au niveau du système de sécurité sociale n'étant pas dûment prises en considération – et qualita-

**Graphique 2: Ranking du Luxembourg au niveau de différentes études nationales et internationales**



- tif – le document étant caractérisé par une absence totale de mesures tangibles.
- La Chambre de Commerce, soucieuse de l'impératif de «durabilité» en matière de finances publiques, salue la récente publication, par le ministère du Finance et à l'occasion de la troisième réunion du Comité de coordination tripartite 2010, de la contribution **«L'objectif pour 2014: l'équilibre budgétaire»<sup>13</sup>**. Cette note, tout en rappelant l'objectif important visant l'équilibre des finances publiques de l'administration publique à l'horizon 2014, insiste en outre sur un ensemble de paramètres sous-jacents à la définition de l'objectif à moyen terme en matière budgétaire, c'est-à-dire un excédent budgétaire annuel de l'ordre de 0,5 % du PIB afin d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques. Du reste, la note rappelle de manière pédagogique le caractère non soutenable eu égard aux finances publiques d'un objectif budgétaire qui serait moins ambitieux que l'objectif à moyen terme précité, ainsi que d'une dette publique importante.

- Le 8 mars 2010, le ministère des Finances a publié sa traditionnelle **«Circulaire aux départements ministériels»** dans le cadre de l'établissement du projet de Budget de l'Etat pour l'année 2011. Cette circulaire, censée poser les jalons de l'établissement du budget et évoquant les grandes lignes directrices à suivre par l'ensemble des administrations et départements ministériels, souligne entre autres que *«à partir de 2011 au plus tard, c'est la voie de la consolidation budgétaire qui devra commencer [...] Cette phase de consolidation devra s'articuler autour d'un programme d'assainissement des finances publiques ambitieux et crédible. Des finances publiques saines avec, sur le long terme, un solde budgétaire excédentaire et un faible taux d'endettement sont les conditions pour assurer la prospérité du pays sur le moyen et le long terme. [Le Gouvernement] se fixe pour objectif de maintenir les dépenses d'investissement à un niveau élevé et proche de celui appliqué au milieu de la période législative écoulée. Au niveau des transferts sociaux, l'objectif à moyen terme sera de freiner la croissance des dépenses en y introduisant davantage de sélectivité sociale.*

<sup>12</sup> Gouvernement: «11<sup>e</sup> Actualisation du programme de stabilité et de croissance du Grand-Duché de Luxembourg pour la période 2009-2014», janvier 2010, page 5

<sup>13</sup> [http://www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2010/04-avril/10-tripartite/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2010/04-avril/10-tripartite/index.html)

*Le Gouvernement veillera également à contenir la croissance des dépenses de fonctionnement de l'Etat, tout en assurant le bon fonctionnement des services publics.*». Dans le cadre de son prochain avis annuel sur le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, la Chambre de Commerce sera extrêmement attentive à la tenue et au respect des lignes directrices que la circulaire définit et auxquelles elle se rallie dès à présent avec force.

- L'analyse de la gravité de la situation économique et budgétaire par le Gouvernement a été utilement complétée par la publication, le 20 avril 2010, par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, d'une note intitulée «**Propositions d'ordre général du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur pour l'amélioration de la compétitivité nationale, en vue du Comité de coordination tripartite**<sup>14</sup>». La Chambre de Commerce salue ce document qui énonce un ensemble de 65 mesures pour «*assurer, maintenir, développer et commercialiser la compétitivité et l'attractivité générale du Luxembourg pour les acteurs économiques présents et les nouveaux investisseurs potentiels (étrangers ou locaux), [et qui] ont pour finalité de contribuer au maintien et à la création d'emplois, à la génération des ressources financières nécessaires aux autorités publiques pour exercer leurs missions d'intérêt général et pour assurer le financement de la protection sociale*». Elle constate avec satisfaction que cette feuille de route reprend un nombre important de ses propres revendications formulées à l'occasion des élections législatives du 7 juin 2009<sup>15</sup>, que ce soit au niveau des facteurs de compétitivité dits «durs» (compétitivité-prix et coût) ou «soft» (simplification administrative, promotion efficace, cadre moderne en matière d'immigration, etc.). Partant, la Chambre de Commerce relève un niveau

élevé d'alignement entre ses principales revendications et les priorités mises en avant par la ministre de l'Economie et demande à ce que ce document, loin d'être purement intentionnel, alimente et influence réellement la politique économique gouvernementale.

De manière plus générale, il ressort de l'ensemble de ces analyses et contributions diverses que la Gouvernement partage, dans une large mesure, l'état des lieux dressé par les représentants des employeurs et des entreprises: la compétitivité de notre économie s'inscrit sur une pente descendante depuis un certain nombre d'années; la performance économique, et partant le rendement fiscal, dans une petite économie ouverte, sont très volatils et dépendants d'un grand nombre de facteurs endogènes et exogènes; la dépendance par rapport au secteur financier est fondamentale et nombre de problèmes structurels ont pu être camouflés en raison de la vigueur historique de cette branche économique. Le modèle social n'est soutenable qu'à condition que le rendement fiscal soit élevé et que de vraies réformes structurelles soient engagées à la fois du côté de l'assurance maladie (voir travaux en cours à cet égard dans le cadre de la Quadripartite<sup>16</sup>) que de celui de l'assurance pension.

Sur ce dernier plan, force est de constater d'ailleurs un attentisme inquiétant de la part du Gouvernement au cours des dernières années. Et l'attentisme en la matière n'est source que d'aggravation des problèmes structurels sous-jacents, exigeant dès lors d'agir rapidement et vigoureusement par la suite. Les finances publiques se sont dégradées à une vitesse fulgurante et nombres d'incertitudes persistent sur le potentiel de croissance à court et à moyen terme de l'économie luxembourgeoise. Par conséquent, le Luxembourg se doit de poser les jalons d'une politique volontariste en matière de compétitivité des entreprises tout comme il se doit d'augmenter l'efficacité de ses dépenses publiques par le biais d'une ges-

tion rationnelle, prudente et intelligente du denier public. La compétitivité revêt dans ce contexte une double importance: un appareil de production performant et diversifié permet non seulement de créer des emplois additionnels et donc de contribuer largement à l'atteinte des objectifs publics en matière de cohésion sociale, mais en même temps, les entreprises, leurs salariés et les consommateurs des biens et services ainsi produits nourrissent les moyens d'action de l'Etat à travers les impôts, lesquels impôts, faut-il le rappeler, grèvent les bénéficiaires, les revenus et la consommation. Ainsi, la compétitivité des entreprises doit nécessairement constituer la pièce maîtresse d'une vraie redéfinition des priorités politiques au Luxembourg.

### ■ Les propositions concrètes de la Chambre de Commerce et de l'UEL qui restent d'actualité

A travers différentes publications, notamment consacrées à l'efficacité de la dépense publique<sup>17</sup>, aux recommandations de politique économique ou en matière de compétitivité<sup>18</sup>, et grâce notamment à ses avis budgétaires successifs, la Chambre de Commerce a amplement insisté par le passé, et surtout avant le déclenchement de la grave crise financière et économique, sur la dégradation de la compétitivité de l'économie, sur la fragilité et la volatilité de ses performances macroéconomiques et de ses finances publiques ainsi que sur la nature non-viable du financement à long terme de son modèle social.

Ainsi, aux yeux de la Chambre de Commerce, les problèmes structurels importants dont souffre le Luxembourg existent et s'exacerbent depuis longue date et ont tout simplement été mis à nu à travers la crise économique. Historiquement, le Luxembourg a pu enregistrer une croissance économique en trompe-l'œil, largement basée sur l'exploitation de niches de souveraineté, très probablement limitées dans le temps. En 2000 déjà, la Chambre de Commerce s'inquiétait du financement à long terme du régime général des pensions

<sup>14</sup> Cette publication est téléchargeable sur le site Internet du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

<sup>15</sup> Actualité & tendances» n° 7: «Entreprise Luxembourg 2.0», juin 2009. Cette publication peut être téléchargée ou commandée gratuitement via le site Internet de la Chambre de Commerce

<sup>16</sup> [http://www.mss.public.lu/actualites/2010/03/art\\_quadri\\_2010/index.html](http://www.mss.public.lu/actualites/2010/03/art_quadri_2010/index.html)

<sup>17</sup> «Actualité & tendances» n° 5: «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg?», septembre 2008

<sup>18</sup> Voir notamment: «Actualité & tendances» n° 7: «Entreprise Luxembourg 2.0», juin 2009



et en 2003, la Chambre de Commerce estimait que la faiblesse conjoncturelle nécessitait des mesures structurelles et qu'il y aurait une maîtrise insuffisante des dépenses de consommation de l'Etat et de sécurité sociale. En 2005, la Chambre de Commerce estimait que «les déficits budgétaires exigent des réformes structurelles urgentes» et que la dégradation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise était inquiétante. Dans son dernier avis budgétaire, la Chambre de Commerce déplorait l'attentisme inquiétant des autorités face à une situation alarmante.

A travers sa publication phare «Entreprise Luxembourg 2.0.», la Chambre de Commerce a clairement articulé l'intérêt économique général et les réformes à entamer au cours de l'actuelle législature à travers des recommandations concrètes et tangibles de politique économique dans les domaines aussi variés que la diversification économique, la simplification administrative, la modernisation du cadre légal, fiscal et réglementaire, l'enseignement et la formation professionnelle, la recherche et l'innovation, les finances publiques, l'aménagement du territoire, l'énergie et l'environnement, la protection sociale et l'imbrication du Grand-Duché au sein de la Grande Région ainsi qu'en Europe.

En juin 2009, la Chambre de Commerce a particulièrement lancé un appel univoque quant à la nécessaire amélioration de la compétitivité des entreprises: «*la crise ne doit pas servir de prétexte pour augmenter les **charges sociales ou fiscales des entreprises**, ce qui nuirait à leur compétitivité, alors qu'elles sont déjà largement affectées par les effets de la crise. En tant que droit acquis de la tripartite, la garantie d'une **stabilité des cotisations sociales** doit être pérennisée, afin de **consolider la compétitivité-coût** des entreprises. De même, il faut absolument éviter de répercuter les charges induites par l'augmentation du chômage sur les entreprises par le biais de **l'impôt de solidarité** pour éviter une dégradation de leur position concurrentielle, de la croissance et de l'emploi. De manière générale, le nouveau Gouvernement doit contribuer à une **évolution des coûts salariaux qui n'excède pas celle de la productivité du travail** et à une **amélioration de la position compétitive des entreprises**<sup>19</sup>». Par la même occasion et en matière de finances publiques, le besoin a été identifié de rétablir rapidement l'équilibre des finances publiques et de concrétiser la réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale. Ainsi, les revendications concrètes qui suivent et qui s'inscrivent plus précie-*

sément dans le contexte de la tripartite 2010 ne comprennent pas en soi d'éléments nouveaux. Au contraire, la plupart de ces demandes ont déjà été dûment formulées par le passé par la Chambre de Commerce et d'autres institutions, que ce soit dans le cadre d'avis officiels rendus par ces institutions ou par le biais de prises de positions *ad hoc*.

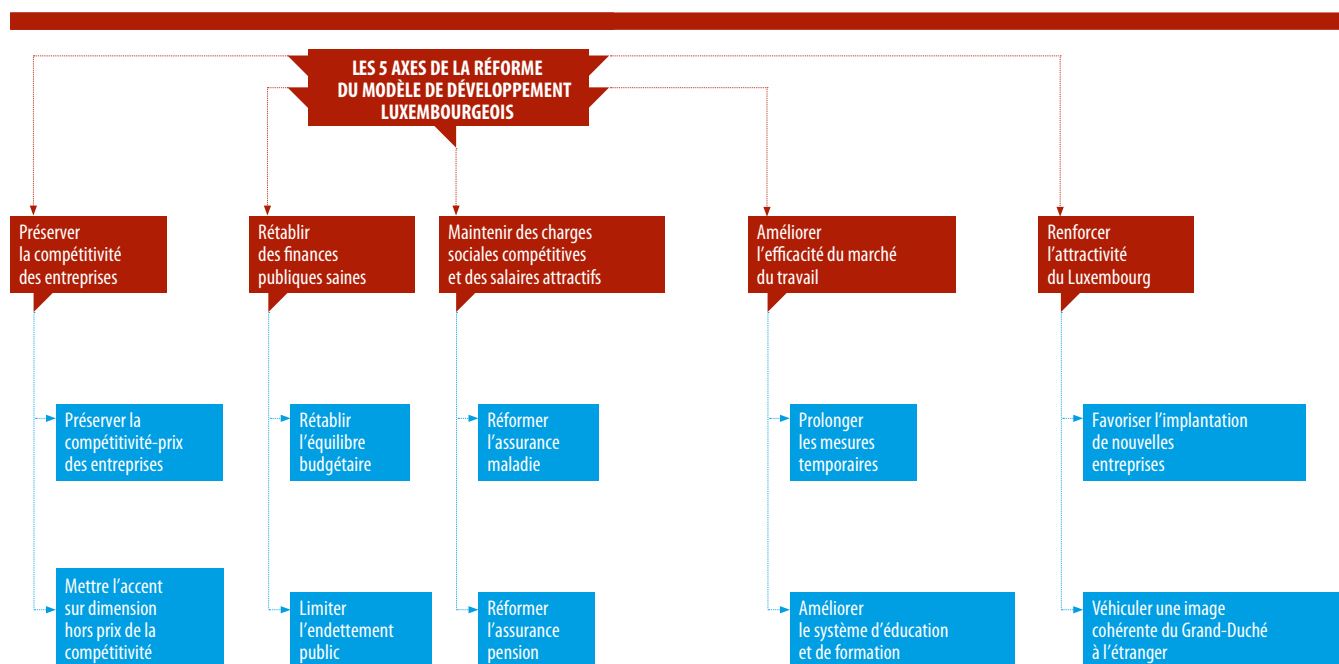
Dans le cadre de la Tripartite 2010, il est à relever que la formulation concrète des revendications de la part des représentants des employeurs est principalement passée, pour des raisons de représentativité de l'ensemble de l'économie, par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL). Cette dernière a notamment mis au point et publié, en mars 2010, un document intitulé «Comment sortir ensemble de la crise – Analyse et propositions». Il est par ailleurs à noter que l'UEL avait déjà procédé, une année auparavant, à la publication de «100 mesures pour redresser la compétitivité et relancer l'activité économique»<sup>20</sup>.

Rappelant tout d'abord que la «pire crise économique mondiale de l'histoire récente» a très durement frappé le Luxembourg, que se soit sous l'angle de la dégradation sans précédent des finances publiques, de l'envolée du chômage ou tout



<sup>19</sup> Ibidem, page 5

<sup>20</sup> Ces deux publications sont téléchargeables directement sur le site Internet de l'UEL



Source: UEL: «Comment sortir ensemble de la crise?», mars 2010

simplement de la rupture avec la croissance historique de l'économie et de l'emploi, l'UEL et la Chambre de Commerce considèrent que le coût de la crise pour l'économie et la société luxembourgeoise sont tels<sup>21</sup> qu'il est nécessaire d'agir, et d'agir vite sur tous les fronts. Aux yeux de ces deux institutions, la pérennité du modèle social luxembourgeois passe par des actions concrètes dans cinq domaines précis, comme il ressort du graphique ci-dessus.

Le triple mandat donné à la Tripartite, à savoir la compétitivité, les finances publiques et l'emploi ne se recoupe qu'en partie avec les cinq axes des réformes identifiées *supra*, notamment en faisant abstraction totale des réformes nécessaires en matière d'assurance maladie et de pension.

A ce stade, la Chambre de Commerce rappelle que le modèle de développement luxembourgeois repose sur une croissance exceptionnellement forte, laquelle a été en même temps la source de la prospérité du Grand-Duché. C'est cette croissance, largement tirée par le seul secteur financier, qui a rendu possible le relatif équilibre apparent des finances publiques et l'ali-

mentation exceptionnelle des caisses de la sécurité sociale. Le **cercle vertueux du modèle de développement luxembourgeois** part de la compétitivité des entreprises, laquelle se répercute sur le niveau d'activité économique et son évolution (croissance) pour ainsi influencer favorablement la création de nouveaux emplois et l'atteinte de l'équilibre au niveau des finances publiques, permettant, à leur tour, la mise à disposition de moyens d'action budgétaires suffisants afin d'adapter et de moderniser sans cesse les infrastructures physiques et immatérielles (enseignement, recherche, innovation, etc.) et de maintenir un niveau de charges sociales compétitives générant, par le truchement de l'ensemble de ces facteurs, une nouvelle attractivité territoriale, un surplus de croissance, de recettes fiscales et des emplois additionnels et partant, un augmentation du bien-être social. Ainsi, la compétitivité, ou bien la capacité de générer de façon durable un revenu et un niveau d'emploi relativement élevés tout en restant exposés à la concurrence internationale<sup>22</sup>, est la principale condition nécessaire du niveau de vie et du modèle luxembourgeois.

La **compétitivité** se trouve donc logiquement au cœur des préoccupations des organisations et fédérations patronales car elle influence directement les autres vecteurs, et notamment l'emploi, le chômage étant avant tout un problème économique, et la santé des finances publiques. A ce titre, la compétitivité est le moteur du progrès social au Luxembourg, et non pas une finalité en soi. Ainsi, tout accord Tripartite dépourvu d'un important axe en matière de compétitivité signifie d'emblée l'échec pur et simple des négociations, d'autant plus l'évolution en matière de compétitivité-coût est des plus inquiétantes au Luxembourg, largement la résultante des automatismes réglementaires en vigueur au Luxembourg ayant pour conséquence une dissociation entre le niveau salarial, d'une part, et l'évolution de la productivité, d'autre part. Concrètement, l'UEL a fait les revendications suivantes en matière de compétitivité des entreprises:

- Renonciation pure et simple de toute charge fiscale, sociale ou salariale supplémentaire pour les entreprises;
- En ce qui concerne la nécessaire modération salariale, il est pro-

<sup>21</sup> D'après les calculs de l'UEL, d'ici 2014, le coût de la crise se traduira par un déficit de croissance cumulée du PIB de 16 % (soit environ 6 milliards EUR de richesse économique non produite), par 42.000 emplois non-crés, par une diminution comprise entre 1 et 1,5 milliards EUR au niveau des recettes pour l'administration centrale, par 30 % de dette publique supplémentaire (hors dette sociale cachée), par le rapprochement du «mur des pensions» de 4 années ainsi que par 300 millions EUR de déficit cumulé de l'assurance-maladie à l'horizon 2012

<sup>22</sup> Il s'agit de la définition du terme «compétitivité» donnée par l'OCDE en 1996

posé un moratoire de l'indexation des salaires pendant 2 ans, un gel de l'augmentation du salaire social minimum ainsi qu'un moratoire des augmentations de salaires dans les conventions collectives;

- La réduction des coûts administratifs (simplification administrative);
- La fin de la dualité du marché du travail (secteurs privé et public);
- Le maintien des cotisations patronales à leur niveau actuel (assurance maladie et assurance pension);
- Et, des mesures efficaces de lutte contre l'inflation: renonciation à toute augmentation des tarifs publics, du prix de l'eau et de l'énergie.

En matière d'indexation des salaires, la Chambre de Commerce milite en outre en faveur d'une nouvelle pondération du panier, en écartant notamment les produits nocifs pour la santé humaine et les produits dont les prix sont fixés sur des marchés internationaux, tout comme elle considère le système d'indexation intégral de l'ensemble des salaires, quelque soit leur niveau, contraire aux efforts poursuivis en matière de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté relative, l'indexation intégrale exacerbant les écarts salariaux au lieu de les réduire.

Ce n'est qu'en implémentant l'ensemble de ces mesures que le Luxembourg peut espérer améliorer ses performances en matière de coût de travail et de productivité (voir la partie dédiée au TBCO ci-dessus) et, partant, de pérenniser la présence sur le territoire d'une industrie orientée vers les exportations. Une nouvelle dégradation de la compétitive-coût serait désastreuse et signifierait l'exacerbation des problèmes liées au chômage et à la dégradation des finances publiques.

En ce qui concerne **l'emploi et le chômage**, le premier remède constitue le rétablissement de la compétitivité. En outre, il est primordial de:

- Réduire le coût du travail et améliorer la productivité;
- Flexibiliser l'organisation du temps de travail, notamment à travers les comptes épargne temps;
- Instituer un régime d'indemnisation chômage plus incitatif;
- Encourager les efforts volontaires des entreprises pour favoriser le maintien dans l'emploi;

- Réformer l'ADEM en un établissement public performant au service des acteurs économiques.

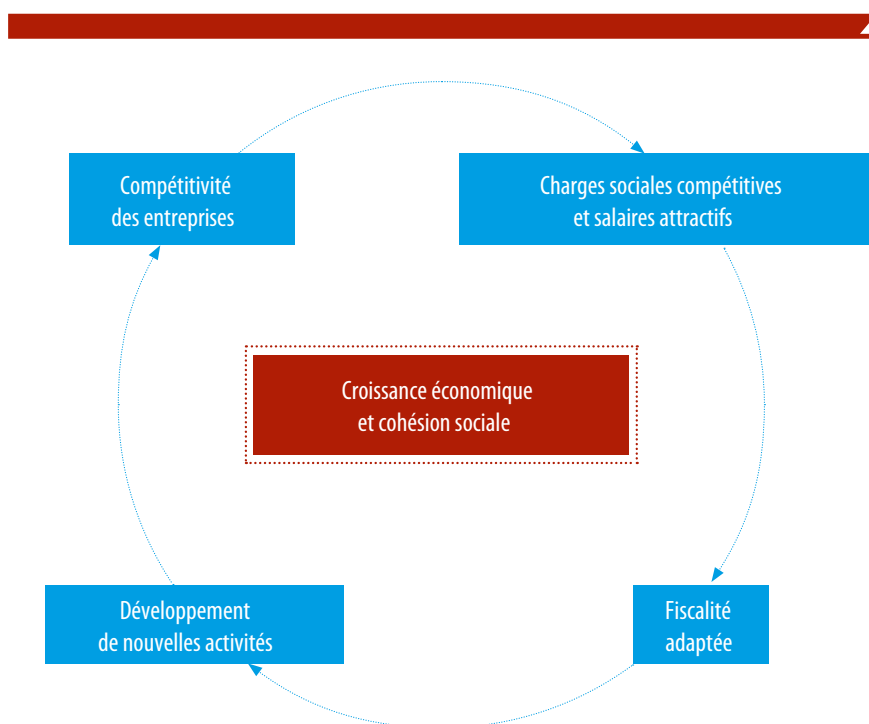
En matière de **finances publiques**, l'UEL recommande de:

- Appliquer les propositions des Chambres professionnelles qui, dans leurs avis respectifs sur le projet de budget de l'Etat pour 2010, ont identifié des mesures d'épargne pour un montant total d'environ 500 millions EUR (soit l'équivalent de 1,41 % du PIB);
- Surseoir à l'application de l'échelle mobile des salaires pendant 2 ans. Ceci représenterait une économie de l'ordre de 240 millions EUR pour le budget de l'Etat et de 360 millions EUR pour l'ensemble des administrations publiques sur cette période;
- Introduire une budgétisation par objectifs, résultats et moyen d'actions;
- La «mise de côté» de toute recette temporaire ou largement incertaine quant à sa durabilité (p.ex. TVA sur le commerce électronique) pour cofinancer des projets d'investissements importants, au lieu d'une affectation pure et simple au budget des dépenses courantes;
- Et, la fin de la politique sociale de l'arrosier social par le biais d'une politi-

que de sélectivité sociale. A ce titre, la Chambre de Commerce rappelle qu'elle a clairement défini ce terme dans son avis budgétaire portant sur l'exercice 2010, et ce notamment à travers la notion de revenu médian.

Pour ce qui est des enjeux à long terme en matière de finances publiques et de cohésion sociale, il est primordial de procéder dans les meilleurs délais à une refonte exhaustive des systèmes de pensions, d'une part, et d'assurance maladie, d'autre part. En matière de refonte du **système des pensions**, il importe notamment de:

- Réduire le taux de remplacement des pensions;
- Supprimer (voire moduler) l'ajustement des pensions et rentes à l'évolution générale des salaires;
- Introduire un coefficient visant à compenser l'accroissement de la longévité et/ou retarder l'âge de départ à la retraite;
- Reculer la date d'entrée en inactivité en créant des incitatifs au niveau de la formule de calcul des pensions pour les salariés;
- Abaisser le plafond cotisable en vue de la réduction de la charge sur le régime général et;
- Développer les régimes de pensions complémentaires. ■



Source: UEL: «Comment sortir ensemble de la crise?», mars 2010





## Peut transporter jusqu'à 4,2 m<sup>3</sup> de carottes. Le Caddy Maxi. Le plus grand volume utile de sa catégorie.

Maximisez vos possibilités en ne perdant plus de temps inutile pour charger votre véhicule. Le vaste espace de chargement de 4,2 m<sup>3</sup> du Caddy Maxi vous offre d'excellentes conditions de travail. Et grâce à l'optionnel Pack Flexseat vous pourrez par exemple agrandir la longueur de chargement de 225 cm à 307 cm en un tour de main. Découvrez toutes les possibilités de configuration du Caddy Maxi chez votre partenaire Volkswagen Utilitaires ou sur [vw-utilitaires.lu](http://vw-utilitaires.lu). **Le Caddy Maxi, déjà à partir de 14.283 € HT.**



Utilitaires

Consommation moyenne: 6,0-8,2 l/100 km  
Emissions CO<sub>2</sub>: 159-195 g/km

Importateur: Autosdistribution Losch

Garage M. Losch  
Esch/Alzette

Garage Ed. Pepin  
Ingeldorf

Garage M. Losch  
Luxembourg

Garage M. Biver  
Weidingen/Wiltz

Garage M. Losch  
Bereldange

Garage Horsmans&Rosati  
Bech-Kleinmacher

## EN BREF

12 avril 2010

Visite de S.E. Muhamed Halili, ambassadeur de Macédoine



S.E. Muhamed Halili, ambassadeur de Macédoine a été accueilli le 12 avril dernier à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna, dans le cadre d'une visite de courtoisie. La capitale de la Macédoine est Skopje et compte 2.000.000 d'habitants. Le pays est situé dans la péninsule balkanique. Titulaire d'un *Master's degrees in European Integration Studies* et diplômé de l'Université de philologie en langue et littérature françaises, S.E. Muhamed Halili est ministre plénipotentiaire depuis 2007. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales, économiques et commerciales, et les opportunités d'affaires entre les deux pays.

14 avril 2010

Visite de S.E. Yerik Utembayev, ambassadeur du Kazakhstan



S.E. Yerik Utembayev, ambassadeur du Kazakhstan en Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg, a été reçu le 14 avril dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce. Diplômé du Kazakhstan State University à Almaty, S.E. Yerik Utembayev a pris ses fonctions en 2009 en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kazakhstan en Belgique et au Luxembourg, chef de mission auprès de l'Union européenne et de l'OTAN. L'objectif de la visite était de présenter les opportunités économiques qu'offre le Kazakhstan, ainsi que le potentiel de collaboration entre les entreprises kazakhes et luxembourgeoises.

3 mai 2010

Visite de S.E. Ignacio Prosper Kokou Kape Seddoh, consul honoraire du Togo



S.E. Ignacio Prosper Kokou Kape Seddoh, consul honoraire du Togo au Grand-Duché de Luxembourg a été accueilli à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna, son directeur

12 mars 2010

## Réflexion stratégique autour du concept *b2fair*



(de g. à d.): Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, Claus Munkwitz, directeur général de la Chambre des Métiers de Stuttgart, Sabrina Sagramola et Jürgen Schäfer, responsables du concept «b2fair», respectivement auprès des Chambres de Commerce de Luxembourg et de Stuttgart

**A**u mois de mars dernier, les directeurs de la Handwerkskammer Region Stuttgart et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et les responsables du concept *b2fair*, Jürgen Schäfer et Sabrina Sagramola, se sont rencontrés dans les locaux de la Chambre de Commerce à Luxembourg afin de réfléchir sur le développement stratégique futur du concept *b2fair*.

Le concept *b2fair*, initié par la Chambre de Commerce du Luxembourg et le Handwerk International Stuttgart, connaît un succès grandissant au fil des années. Le nombre des participants issus de divers pays, la multitude des rendez-vous organisés et la réussite de la coopéra-

tion professionnelle qui en résulte, augurent des meilleures perspectives pour les événements *b2fair* à venir.

Depuis ses débuts en 2005, le concept *b2fair* a en effet modernisé la nature des relations professionnelles. Conçu pour assister les petites et moyennes entreprises (PME) dans leurs efforts d'internationalisation, le concept fournit une réponse concrète et efficace aux défis permanents posés par la mondialisation. En associant les rencontres d'affaires aux salons spécialisés, le concept *b2fair* offre aux entreprises l'opportunité d'atteindre les marchés internationaux tout en leur permettant de limiter les coûts et gagner du temps. ■

### Belgo-Luxembourg Market Council

## Entrevue avec le président Kenji Miyahara

**L**e 15 avril dernier, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a rencontré Kenji Miyahara, président du «Belgo-Luxembourg Market Council». Depuis sa création en 1979, le conseil s'est fixé comme objectif de développer les relations économi-

ques entre les marchés japonais, belge et luxembourgeois, ainsi que de promouvoir les relations commerciales et d'investissements entre le Japon, la Belgique et le Luxembourg. Actions de promotion que le conseil développe au travers l'organisation de rencontres de délégations commerciales, de diverses missions, de

« Lorsqu'un entrepreneur transmet son entreprise, il tourne la page qu'il a écrite.  
**Nous sommes là pour que son histoire se poursuive dans les meilleures conditions. »**

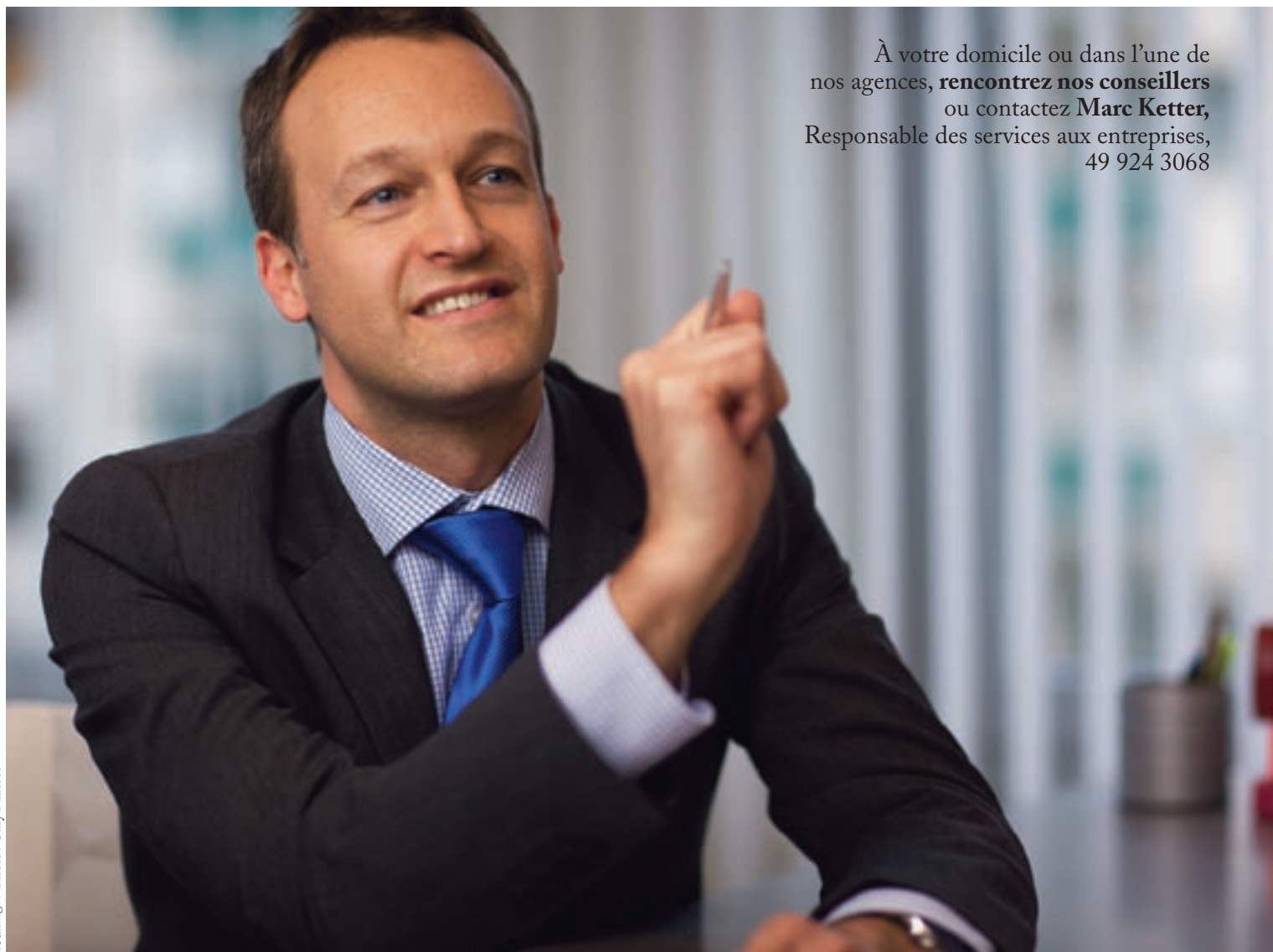
Vous envisagez de transmettre votre entreprise? Pensez à anticiper ce moment important.  
Nous vous aidons à en analyser les implications sur votre patrimoine personnel et familial ainsi que les dimensions fiscales et financières.

**BANQUE  
DE LUXEMBOURG**

Transmission de patrimoine  
Préparation de la retraite  
Épargne et placements  
Solutions de financement

[www.banquedeluxembourg.com](http://www.banquedeluxembourg.com)

À votre domicile ou dans l'une de nos agences, **rencontrez nos conseillers** ou contactez **Marc Ketter**, Responsable des services aux entreprises, 49 924 3068



## EN BREF

S.E. Ignacio Prosper Kokou Kape Seddo, consul honoraire du Togo au Grand-Duché de Luxembourg a été accueilli à la Chambre de Commerce par son directeur, Pierre Gramegna, dans le cadre d'une réunion de travail. Les discussions menées ont porté sur le projet «Forum Africain de Partenariat Industriel» (FAPI), une plateforme de rencontres entre l'Afrique et ses partenaires de développement, organisé chaque année par «Afrique Contact Industries» en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel. En effet, dans son action de reconquête d'une nouvelle image dans le monde, en Afrique et la sous-région Ouest africaine, le Togo cherche à se distinguer à travers cette rencontre annuelle qui vise à faire connaître aux pays en développement les progrès de la technologie moderne, discuter des possibilités d'achat de matériels techniques adaptés à leurs projets et nouer des relations d'affaires avec leurs homologues américains, asiatiques, européens et autres opérateurs industriels.

6 mai 2010

Visite de S.E. Celalettin Kart, ambassadeur de Turquie



S.E. Celalettin Kart, ambassadeur de Turquie, a été reçu à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna, son directeur, dans le cadre d'une visite de courtoisie

S.E. Celalettin Kart, ambassadeur de Turquie, a été reçu à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une visite de courtoisie. Diplômé de la Faculté des Sciences Politiques de l'Université de Grenoble, S.E. Kart a occupé le poste d'ambassadeur, directeur Général Suppléant puis directeur général des Affaires économiques auprès du ministère des Affaires étrangères en Turquie, avant d'être nommé ambassadeur de Turquie au Luxembourg en janvier 2010. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales, économiques et commerciales, et les opportunités d'affaires entre les deux pays.



Kenji Miyahara, président du «Belgo-Luxembourg Market Council», entouré de Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, de Jean-Claude Vesque, Département International (à gauche) et des membres du «Belgo-Luxembourg Market Council» lors de la signature du Livre d'or de la Chambre de Commerce

conférences, de séminaires ou d'expositions. Tous les deux ans, et ce depuis 1998, le «Belgo-Luxembourg Market Council» organise également des séjours au Japon pour les jeunes chefs d'entreprises belges et luxembourgeois, dans le but de promouvoir les échanges d'affaires avec leurs homologues japonais. Ces

visites permettent ainsi de se confronter au marché japonais et de disposer sur place d'un large éventail d'informations sur le Japon, notamment sa situation économique, ses pratiques commerciales, son histoire et sa culture.

22 avril 2010

## L'Arabie Saoudite invitée à la Chambre de Commerce



Une délégation de parlementaires saoudiens, présidée par Mohammed Amin Ahmad Jefri (1<sup>er</sup> rang au centre) et accompagnée par S.E. Abdallah Y. Al-Mouallimi, ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Belgique et au Luxembourg (1<sup>er</sup> rang à gauche), a été accueillie par Carlo Thelen, membre du Comité de Direction et Chef du Département International de la Chambre de Commerce (1<sup>er</sup> rang à droite)

En date du 22 avril 2010, la Chambre de Commerce a reçu les membres du Conseil Consultatif (Parlement) du Royaume d'Arabie Saoudite, dans le cadre d'une visite officielle au Grand-Duché de Luxembourg. Au cours d'une réunion de travail, les relations commerciales et les opportunités économiques entre les deux pays ont été abordées. Les présentations sur l'économie luxembourgeoise et sur son secteur financier ont suscité un vif intérêt auprès des invités saoudiens. Par ailleurs, le programme de la mission officielle du Grand-Duché en Arabie Saoudite, à Riyadh et à Jeddah, du 16 au 20 mai 2010, leur a été présenté.





*J'aimerais optimiser  
mon capital humain.  
Qui peut m'aider?*

Pour Securex, l'épanouissement de vos collaborateurs passe forcément par une administration RH innovante et une gestion rigoureuse des salaires.

Du calcul des salaires au respect des formalités légales liées à la paie, Securex met à votre disposition le plus large éventail de services RH. Nous vous apportons également une assistance auprès de votre administration et vous offrons une formation permanente en gestion RH. Que vous soyez une entreprise locale ou internationale, Securex est votre partenaire de confiance pour tout ce qui touche au management de votre capital humain.

Plus d'infos sur [www.securex.lu](http://www.securex.lu)

**securex** | human capital matters

## CALENDRIER 2010

## Juin

- 1-4** Stand collectif au salon Project Rebuild Lebanon 2010, Beyrouth (LB)
- 7** Conférence: «Délais de paiement»
- 19-24** Mission économique en Israël (Tel Aviv) et au Liban (Beyrouth)
- 27 - 1<sup>er</sup> juil** Mission économique en Roumanie (Bucarest, Timisoara, Cluj)
- 29** Conférence «Normalisation et marquage CE: deux outils de la compétitivité»

FOIRES DE JUIN  
A SEPTEMBRE 2010

## 01.06. – 03.06.2010

SEPEM INDUSTRIES EST –  
Salon des Services, Equipements,  
Process et Maintenance  
Colmar (France)  
Tél.: +33 553 495 300

## 02.06. – 04.06.2010

SERI – Salon Européen de la Recherche &  
de l'Innovation  
Paris (France)  
Tél.: +33 1 56 68 00 00

## 07.06. – 12.06.2010

INTERSCHUTZ – DER ROTE HAHN –  
Salon international de la protection  
incendie et des catastrophes naturelles,  
des services de secours et de la sécurité  
Leipzig (Allemagne)  
Tél.: +49 511 89 0

## 08.06. – 10.06.2010

O&S – Salon international du traitement et  
du revêtement de surface  
Stuttgart (Allemagne)  
Tél.: +49 511 89 0

## 08.06. – 11.06.2010

AUTOMATICA – Salon International de  
l'Automatisation et de la Mécatronique  
Munich (Allemagne)  
Tél.: +49 89 949 20 720

## 10.06. – 12.06.2010

SvizzeraLogistica  
Lugano (Suisse)  
Tél.: +39 33 80 51 080

## 15.06. – 17.06.2010

euroSUPPLY  
Salzbourg (Autriche)  
Tél.: +49 711 72 231 00

## 16.06. – 18.06.2010

Renewable Energy Exhibition –  
Salon des Energies Renouvelables  
Paris (France)  
Tél.: +33 4 78 17 63 23

## 11-15 avril 2010

60 entreprises luxembourgeoises  
en mission à Moscou et à Saint-Pétersbourg

**D**u 11 au 15 avril 2010, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé une mission économique et financière à Moscou et à Saint-Pétersbourg, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, l'ambassade du Luxembourg en Russie, ainsi que les agences «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance».

Cette mission économique officielle, qui comptait une centaine d'hommes d'affaires, était présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire et Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

L'objectif était double: d'une part, il s'agissait de renforcer les relations commerciales avec la Russie dont le marché représente des opportunités considérables pour les entreprises luxembourgeoises; d'autre part, cette mission était l'occasion de promouvoir le Luxembourg en tant que terre d'accueil favorable aux investissements russes.

Les relations économiques et commerciales avec la Russie ont connu un essor important au cours de la dernière décennie: la Russie est devenue le 14<sup>e</sup> partenaire commercial du Luxembourg du point de vue des exportations et le 4<sup>e</sup> en dehors de l'Union

européenne, après les Etats-Unis, la Chine et la Suisse en 2009. Au terme de l'année 2009, le volume des exportations luxembourgeoises à destination de la Russie a de nouveau dépassé les 100 millions, quoiqu'il se situe à un niveau inférieur qu'en 2008 en raison du ralentissement général du commerce international suite à la crise économique. Les métaux communs, machines et appareils constituent la majeure partie de ces exportations. Aussi, le Grand-Duché figurait parmi les premiers investisseurs en Russie en 2009 avec un total des investissements en provenance du Luxembourg de 6 milliards d'euros.

Dans le but d'intensifier les relations bilatérales, la délégation luxembourgeoise s'est rendue à Moscou et à Saint-Pétersbourg, où, à côté de divers séminaires et réceptions officielles, des rendez-vous d'affaires avec les entreprises locales étaient au programme. Afin de faciliter les contacts entre entreprises russes et luxembourgeoises, une agence spécialisée a organisé des rendez-vous individuels avec des clients ou partenaires potentiels selon le profil des entreprises. Plus d'une vingtaine d'entreprises ont profité de ce matchmaking, qui a eu lieu tout au long de la mission économique.

## ■ Moscou, un important centre financier

Moscou est la ville la plus connue des investisseurs étrangers. Avec une population de plus de 10 millions d'habitants, elle est le centre économique, politique et universitaire de la Russie. Moscou et sa région concentrent près du tiers de l'activité russe et la plus forte majorité des filiales d'entreprises étrangères établies dans le pays. La ville bénéficie de la majorité des investissements étrangers et la croissance y est plus forte qu'au niveau national.

Depuis la dernière mission officielle en Russie, il y a deux ans, l'économie mondiale a connu de grands changements. Mais, selon Jeannot Krecké, la crise a également offert «de nouvelles opportunités», et c'est dans ce contexte que le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur s'est félicité de la présence de quelque 350 entrepreneurs russes et luxembourgeois qui ont saisi l'occasion d'assister au séminaire économique «Luxembourg – The business hub in Europe», organisé le 12 avril au State Museum of Pushkin à Moscou. Après l'ouverture du séminaire en russe par Gaston Stronck, ambassadeur du Luxembourg à Moscou, S.A.R. le Grand-Duc Hérédier relevait, lors de son allocution de bienvenue, qu'il s'agissait de sa deuxième visite à Moscou et qu'il se réjouissait que les efforts de promotion du Luxembourg ne soient restés sans effet au regard des développements posi-

tifs que le commerce bilatéral a pu enregistrer au cours des dernières années.

Robert Dennewald, vice-président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, y a présenté les principaux points d'attraits de l'économie luxembourgeoise, en insistant particulièrement sur 4 cas pratiques, notamment dans les domaines de la recherche et de l'innovation, de la législation intéressante en matière de propriété intellectuelle, du financement des activités économiques et des fonctions d'établissement de «headquarters» internationaux.

Valeriy Gergiev, célèbre chef d'orchestre, homme d'affaires renommé et consul honoraire du Luxembourg à Saint-Petersbourg, invitait la délégation au concert de Pâques au Conservatoire de Moscou, qui était suivi d'une réception officielle en présence d'hommes d'affaires russes.

Le 13 avril, «Luxembourg for Finance», l'agence responsable du développement du secteur financier pour le Grand-Duché de Luxembourg et Mosfinagency, l'agence gouvernementale en charge du développement du secteur financier pour la ville de Moscou ont organisé un séminaire pour débattre des multiples opportunités de collaboration dans les secteurs des services financiers entre le Grand-Duché de Luxembourg et la capitale de la Fédération Russe.

A cette occasion, les deux agences ont signé un «Memorandum of Understanding» pour promouvoir la coopéra-



© SIP/C. Caratini

**23.06. – 25.06.2010**

SIT – Salon professionnel de l'industrie et des technologies  
Chemnitz (Allemagne)  
Tél.: +49 371 38 03 81 00

**29.06. – 30.06.2010**

Online Marketing Show  
Londres (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 20 79 70 40 00

**02.07. – 03.07.2010**

START Bayern – Le salon allemand de la création d'entreprise, de la franchise et des jeunes entrepreneurs  
Nuremberg (Allemagne)  
Tél.: +49 911 97 00 58 0

**22.07. – 24.07.2010**

SIMM  
Madrid (Espagne)  
Tél.: +34 91 72 23 00 0

**03.09. – 07.09.2010**

TRADEXPO – Le Salon du Commerce en Volume et de la Distribution  
Paris (France)  
Tél.: +33 1 44 315 315

**09.09. – 12.09.2010**

ELMIA HUSVAGN & HUSBIL  
Jönköping (Suède)  
Tél.: +46 36 15 20 00

**12.09. – 15.09.2010**

hogatec – Salon international de l'Hôtellerie, de la Gastronomie et du Catering  
Dusseldorf (Allemagne)  
Tél.: +49 211 45 60 01

**13.09. – 16.09.2010**

MOTEK – Le Salon International des Techniques d'Assemblage et de Manipulation automatisés  
Stuttgart (Allemagne)  
Tél.: +49 70 25 92 060

**13.09. – 17.09.2010**

IFAT ENTSORGA – Salon International pour l'Eau, les Eaux Usées, les Déchets et le Recyclage  
Munich (Allemagne)  
Tél.: +49 89 949 20 720

**13.09. – 17.09.2010**

MSV  
Brno (République Tchèque)  
Tél.: +42 05 41 15 11 11

**14.09. – 16.09.2010**

COMPOSITES EUROPE – Salon professionnel & Forum des Matériaux, Technologie et Applications  
Essen (Allemagne)  
Tél.: +49 211 90 19 10

**21.09. – 23.09.2010**

ENERGOexpo  
Debrecen (Hongrie)  
Tél.: +36 24 36 011

**21.09. – 24.09.2010**

InnoTrans – Salon international de la technologie des transports – Composants innovateurs – Véhicules – Systèmes  
Berlin (Allemagne)  
Tél.: +49 30 30 38 0

**23.09. – 26.09.2010**

TurkeyBuild  
Ankara (Turquie)  
Tél.: +90 212 26 67 070

**28.09. – 01.10.2010**

MICRONORA – Salon international des microtechniques  
Besançon (France)  
Tél.: +33 3 81 52 73 53

**28.09. – 01.10.2010**

CONSTRUTEC  
Madrid (Espagne)  
Tél.: +34 91 72 23 000

**28.09. – 02.10.2010**

AMB – Exposition internationale de l'usinage des métaux  
Stuttgart (Allemagne)  
Tél.: +49 711 18 56 00

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.

tion et le développement de ce secteur dans divers domaines. Le «Memorandum of Understanding» et le séminaire sont particulièrement significatifs au vu du rôle régional et global de ces deux centres financiers. Tandis que Moscou est le plus important centre financier de Russie, mais aussi d'Asie centrale, Luxembourg est, quant à lui, le second plus grand centre de fonds d'investissements au monde et le premier centre pour la banque privée de la zone euro.

### ■ Saint-Pétersbourg, recherche et industrie

Saint-Pétersbourg est un centre de communications et un site de premier plan pour les activités liées à la recherche et à l'industrie russes. Les principaux secteurs industriels concernent la construction navale, le secteur des machines-outils, l'industrie automobile, l'électronique, les



(de g. à d.): Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Gaston Stronck, ambassadeur du Luxembourg en Russie, S.A.R. le Grand-Duc Héritier, Robert Dennewald, vice-président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, Vladimir Evtushenkov, Consul honoraire du Luxembourg à Ekaterinbourg et président du Conseil d'administration du groupe Sistema



Séminaire économique au State Museum of Pushkin, Moscou



Valeriy Gergiev, célèbre chef d'orchestre et consul honoraire du Luxembourg à Saint-Pétersbourg

nouveaux matériaux, la production d'énergie, l'appareillage médical, les secteurs de la santé et de la médecine préventive, ainsi que l'ingénierie écologique.

Le 14 avril, un séminaire, organisé par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, l'agence «Luxembourg for Business», l'ambassade du Luxembourg en Russie et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, visant à promouvoir Luxembourg en tant que terre d'accueil économique favorable, a attiré quelque 150 hommes d'affaires russes.

Lors de cette mission, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a profité de l'occasion pour rendre visite à ses consocors à Moscou et à Saint-Pétersbourg et discuter de sujets bilatéraux et d'activités communes visant à renforcer les relations commerciales. Robert Dennewald, en sa qualité de vice-président de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen et Anne-Marie Loesch du Département International de la Chambre de Commerce ont rencontré à Moscou le vice-président de la Chambre de Commerce et d'industrie de la Fédération de Russie, Georgy Petrov et à Saint-Pétersbourg le président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Saint-Pétersbourg Vladimir Katenev.

La mission économique s'est terminée le 15 avril par un séminaire financier organisé par «Luxembourg for Finance», qui a rassemblé une centaine de participants.

A l'issue du séjour, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a dressé un bilan très positif de cette mission de promotion économique, faisant suite à une première mission économique qui avait été menée en 2006. Il s'est tout particulièrement félicité du fait que le Luxembourg dispose en Russie d'une excellente réputation et que les démarches des dernières années ont porté leurs fruits. Le nombre élevé de participants aux différents séminaires témoigne également de cette confiance. Les partenaires russes apprécient avant tout le savoir-faire et les services fournis par les autorités luxembourgeoises, ainsi que les contacts directs avec ces dernières. Cette approche «client» préconisée par le Gouvernement luxembourgeois constitue un des atouts majeurs de notre pays qui le distingue d'autres pays européens, a souligné Jeannot Krecké.



© SIP/C.Caratini

(de g. à d.): Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, S.A.R. le Grand-Duc Hérédier, Robert Dennewald, vice-président de la Chambre de Commerce du Luxembourg



(de g. à d.): Robert Dennewald, vice-président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, Vladimir I. Katenev, président de la Chambre de Commerce de Saint-Pétersbourg, Carlo Thelen, membre du comité de direction de la Chambre de Commerce du Luxembourg, Anne-Marie Loesch, attachée, Chambre de Commerce du Luxembourg



© SIP/C.Caratini

Mikhail Kalinushkin, directeur général de Mosfinagency, et Fernand Grulms, CEO de Luxembourg for Finance

## Témoignages d'entreprises ayant participé à cette mission économique

### ■ «Un succès impressionnant»,

Robert Dennewald, vice-président de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, président de la FEDIL, directeur des Chaux de Contern

«La mission a connu un succès impressionnant», constate Robert Dennewald. «Je me réjouis du nombre important d'hommes et de femmes d'affaires luxembourgeois qui ont saisi l'opportunité de participer à cette mission pour promouvoir leurs entreprises, ainsi que leurs produits et services en Russie. Les séminaires organisés sur place ont permis de nouer de nombreux contacts et j'ai été impressionné aussi bien par la quantité que la qualité des hommes d'affaires russes qui ont assisté aux rencontres à Moscou et à Saint-Pétersbourg». Robert Dennewald a particulièrement apprécié l'encadrement de la Chambre de Commerce et a souligné la qualité du travail réalisé par l'ambassade du Luxembourg à Moscou dans le cadre de l'organisation de la mission: «Le travail proactif de l'ambassade, mais aussi le réseau de consuls honoraires luxembourgeois, nous ont permis de rencontrer des personnalités très influentes du monde économique russe. Je ne peux qu'encourager les entreprises luxembourgeoises, y compris les PME, à participer à de telles missions, qui constituent un instrument de promotion formidable pour les entreprises tout comme pour l'économie luxembourgeoise en général».

### ■ «Une opportunité unique»,

Patrick Snitselaar, directeur de Matériaux d'autrefois

Patrick Snitselaar, directeur d'une entreprise spécialisée depuis plus de vingt-cinq années dans les sols en bois et en pierre, ainsi que dans la recherche de matériaux anciens d'exception, tels que les cheminées, les fontaines, les portails, affirme que l'intérêt de participer à la mission économique en Russie était double: «D'un côté, cette participation m'a permis de rencontrer des clients potentiels par l'intermédiaire de l'agence spécialisée Lighthouse, dont deux prospects s'avèrent très prometteurs. D'autre part, il s'agit d'une opportunité unique de rencontrer d'autres entrepreneurs du Luxembourg et de nouer des contacts plus facilement».

Patrick Snitselaar affirme que le marché russe, sur lequel il est actif depuis 2002, s'avère particulièrement intéressant pour son entreprise. En effet, ses ventes en Russie représentent entre 20 % et 25 % de son chiffre d'affaires. Parmi ses références, il peut citer des établissements prestigieux comme le restaurant Turandot, le café Poushkin ou encore le restaurant Manon à Moscou.

Patrick Snitselaar estime que son succès en Russie s'explique non seulement par la qualité de ses produits, mais également par le fait qu'il propose des produits sur mesure et qu'il a eu ses premiers clients dans les hautes sphères ce qui a également joué un rôle important. «Finalement, bien que Moscou compte quelque 12 millions d'habitants, le bouche à oreille fonctionne comme dans un petit village, d'où l'importance pour nous d'être présents régulièrement sur ce marché à fort potentiel, et ceci surtout dans un cadre officiel d'une mission économique qui apporte une grande visibilité» affirme-t-il.

### ■ «Moscou, un centre financier important»,

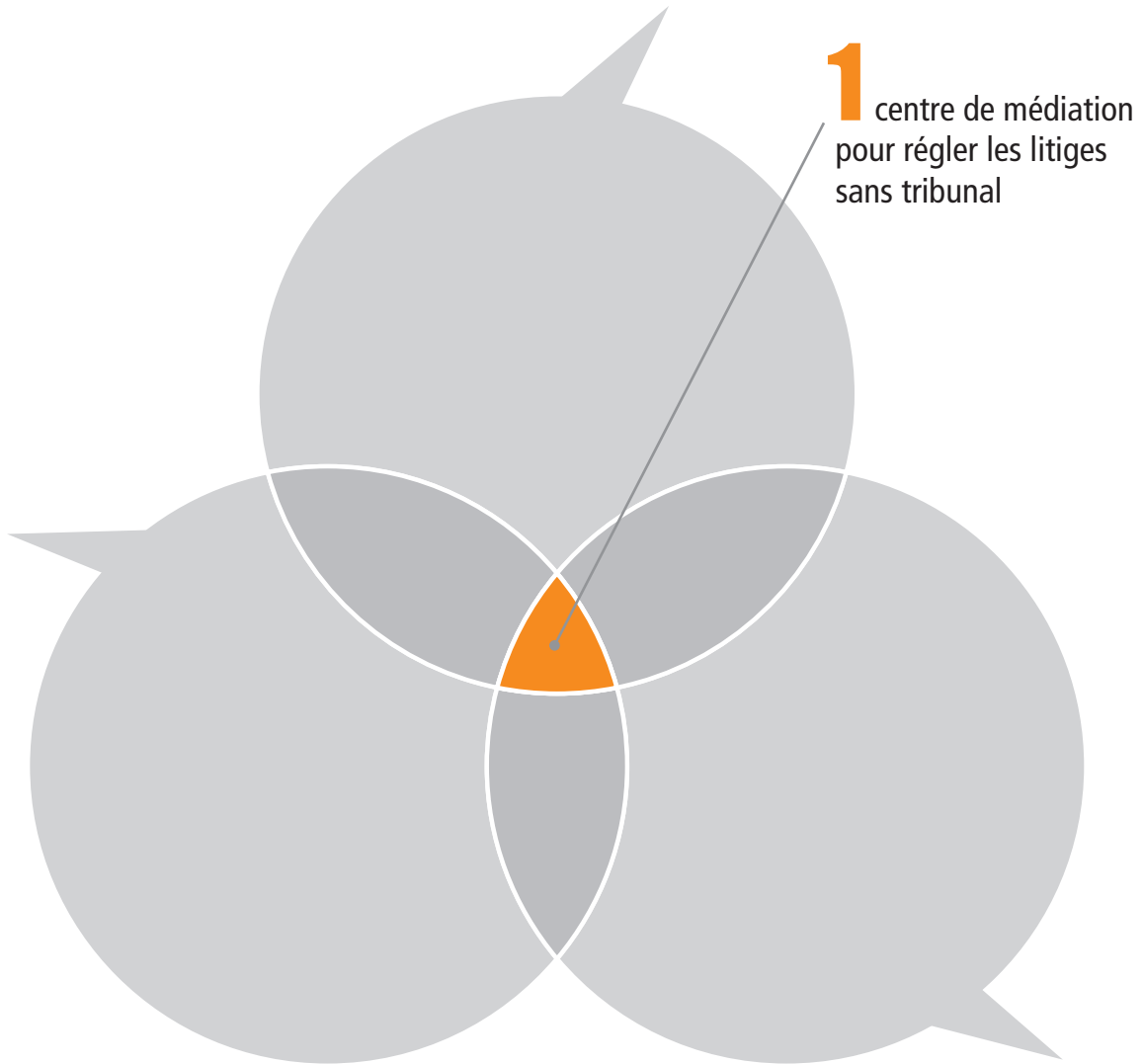
Fernand Grulms, CEO de «Luxembourg for Finance»

Au cours de la visite, «Luxembourg for Finance» et Mosfinagency ont signé un accord afin de contribuer au développement futur des deux centres financiers. Les points clés de cet accord incluent l'échange d'informations sur les services bancaires et financiers, la législation et la réglementation financière. L'objectif global est de promouvoir la coopération et le développement du secteur dans divers domaines.

Au cours d'un séminaire qui avait attiré près de 300 personnes, des premières pistes de coopération ont été explorées. Le domaine des investissements alternatifs (private equity, immobilier et project finance) pourrait être porteur à court terme. En matière de banque privée, une demi-douzaine d'opérateurs sont intéressés par le marché russe.

Selon Fernand Grulms, CEO de «Luxembourg for Finance», une coopération renforcée ne peut être que bénéfique pour les deux partenaires.

«Moscou, avec ses énormes ressources naturelles, deviendra un centre financier important pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. La place financière luxembourgeoise, pour sa part, a une bonne expertise internationale à offrir à ses clients».



1-7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg

Tél. : (+352) 46 72 72 -1 / [www.cmbll.lu](http://www.cmbll.lu) / [info@cmbll.lu](mailto:info@cmbll.lu)

En 2008, **47 médiateurs** de tous les horizons de l'activité économique (chefs d'entreprise, juristes, avocats, experts-comptables, réviseurs, médecins, ingénieurs, experts en bâtiment, conseillers indépendants...) ont été désignés par le CMBL pour aider les citoyens et les entreprises à régler leurs litiges sans passer par les tribunaux.

Le Centre de Médiation du Barreau de Luxembourg est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Une initiative de:



14 avril 2010

## La République dominicaine ouvre de nouvelles perspectives commerciales



**L**e 14 avril dernier, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg recevait la plus grande mission économique dominicaine jamais accueillie au Luxembourg. Plus d'une trentaine de personnalités de la République dominicaine issues du monde de l'industrie et du commerce avait choisi le Luxembourg comme «Puerta de Europa» («Porte de l'Europe»).

Les participants de cette mission économique souhaitaient avant tout démontrer que, si le tourisme reste le principal fleuron de la République dominicaine, ces activités de sports et loisirs et de détente dans des décors paradisiaques ne sont pas les seuls

atouts que cette République démocratique peut offrir à ses partenaires industriels et commerciaux.

Ainsi, de nombreux participants représentaient les secteurs de la protection de l'environnement (traitement des eaux et des déchets, énergie renouvelable), de l'équipement médical, de l'architecture et la construction, du design industriel, de l'appareillage pour équipements de contrôle de qualité, de produits cosmétiques, de la mode et du prêt à porter tant féminin que masculin, de matériel pour applications résidentielles, industrielles et hôtelières.

Les objectifs de la mission étaient multiples: permettre le développement

d'échanges bilatéraux entre le monde des affaires luxembourgeois et dominicain; informer les personnalités dominicaines des possibilités offertes par les instances européennes en matière de commerce et de développement; faire le point des avantages obtenus dans le cadre de la signature du traité A.P.E. (Accord de Partenariat Economique) fin 2008 entre l'Europe et les pays du CARIFORUM dont fait partie la République dominicaine, expliquer la nouvelle situation des «zones franches» en République dominicaine et quel sera le rôle de la République dominicaine dans le cadre du consortium international pour la reconstruction d'Haïti.

L'initiative de cette visite revient à la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise-dominicaine (CCBLD-Bruxelles) qui a travaillé en coopération avec la Camara de Comercio Dominicano-Belga (CCDB – Santo Domingo). Ces deux dernières ont, par ailleurs, été récemment accréditées par la CCI.BE (Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique) et la Chambre de Commerce du Luxembourg.

La mission était menée du côté dominicain par Franklin Lithgow, directeur du CEI-RD (Centro de Exportaciones e Inversiones) et Gustavo De Hostos, président de la CCDB. ■

2-3 juin 2010

## «Real Estate North» Hambourg: première!

**O**rganisée par la Deutsche Messe AG, promoteur des grandes foires internationales telles que la CeBIT et la Hannover Messe, la toute première édition du salon «Real Estate North» ouvrira ses portes les 2 et 3 juin prochain dans l'ancien terminal de l'aéroport de Hambourg.

Les exposants représentent des secteurs aussi variés que les régions, municipalités et villes; les clusters; les promoteurs immobiliers; les consultants en immobilier; la gestion d'immobilier; la logistique; le facility management; les investisseurs; les architectes et urbanistes; services de communication; experts en

informatique; associations professionnelles; recherche & Développement/Formation. Parallèlement, le salon accueille un riche programme de forums et de conférences auxquels participent des orateurs de haut niveau. Ces événements couvrent une panoplie de thèmes tels que la logistique, le financement des biens immobili-



liers, le «shopping and retail» et les énergies renouvelables.

Dans un premier temps, le salon souhaite s'adresser plus particulièrement aux marchés de l'Allemagne du Nord, de la Scandinavie et de l'Europe centrale. Dans le futur, le «Real Estate North» a pour ambition de devenir le salon de référence de l'immobilier pour tout le Nord de l'Europe. ■

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg  
Enterprise Europe Network – Luxembourg  
L-2981 Luxembourg

Personne de contact: M. Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

---

9-11 juin 2010

---

## Mission économique à Zagreb dans le cadre de la visite officielle

**P**arallèlement à la visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc Henri en Croatie, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise une mission économique à Zagreb. Ce volet commer-

cial est mis sur place en collaboration avec l'ambassade de Belgique à Zagreb. Ainsi, durant la journée du 10 juin, un séminaire économique et financier est organisé en collaboration avec l'agence «Luxembourg for Finance»,

l'agence «Luxembourg for Business» et la Chambre Economique Croate de Zagreb. D'autre part, des rendez-vous d'affaires individuels auront lieu les 10 et 11 juin. ■

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Mme Diana Rutledge ou M. Sohrab Ziai

Tél.: (+352) 42 39 39-335/372 – E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)

Les détails relatifs à la mission vous seront transmis dans les meilleurs délais

---

27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010

---

## Mission économique en Roumanie

**L**a Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise, en étroite collaboration avec l'ambassade de Roumanie au Luxembourg et le Romania Luxembourg Business Forum (Romlux) Asbl, une mission économique en Roumanie du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cette mission économique se déroulera à Bucarest, Timisoara et Cluj. A chacune des destinations visées, des rendez-vous d'affaires avec des entreprises locales seront organisés.

Les opportunités d'affaires se sont dynamisées en Roumanie depuis son entrée dans l'UE en 2007. Avec ses 22 millions d'habitants, la Roumanie est le deuxième plus grand marché en



Europe Centrale. Sa position géographique, l'importance de ses ressources naturelles et une main d'œuvre qualifiée sont autant de facteurs favorables. Après avoir été sévèrement frappée par la crise économique, l'économie roumaine devrait se ressaisir en 2010. Bucarest est la ville la plus connue des investisseurs étrangers. La majorité des entreprises actives à l'international ont leur siège dans la capitale, celles-ci bénéficiant d'une infrastructure moderne permettant un accès facile aux marchés globaux. Timisoara dispose de plusieurs

centres de recherches au sein d'un grand centre universitaire. De nombreuses entreprises ont suivi l'exemple d'Alcatel et de Siemens qui ont mis en place des centres de production dans cette ville. Timisoara est également le centre de l'industrie automobile et de l'industrie de la mode.

Centre de communication et site majeur de la recherche et de l'industrie roumaine, la ville de Cluj accueille des entreprises issues des branches économiques telles que l'automobile, la construction ferroviaire, l'industrie chimique,

l'industrie des matériaux de construction et l'industrie pharmaceutique. De plus, Cluj est en passe de devenir le plus important centre d'activités liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) de la Roumanie. On y trouve environ 250 entreprises actives dans ce domaine.

Cette mission économique offrira la possibilité aux participants d'intensifier leurs contacts en Roumanie et de trouver de nouveaux partenaires pour le développement de leurs produits, services et technologies sur ce marché. ■

**La Chambre de Commerce se propose d'offrir aux entreprises intéressées, une formule de voyage clef en main.**

**Celles-ci peuvent contacter le Département International de la Chambre de Commerce**

**Personnes de contact: Mme Andreja Wirtz/M. Niels Dickens**

**Tél.: (+352) 42 39 39-360 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: international@cc.lu**

**19-24 juin 2010**

## Opportunités à saisir en Israël et au Liban

**L**a Chambre de Commerce, en collaboration avec le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et avec les agences «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance», organise une mission économique multisectorielle en Israël et au Liban au mois de juin prochain. La délégation, qui sera emmenée par Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, partira pour Tel Aviv le 19 juin. Des workshops consacrés à différents secteurs seront proposés, ainsi que de nombreux rendez-vous d'affaires et divers séminaires.

### ■ Gros plan sur l'économie israélienne

Loin des idées reçues, l'économie israélienne se caractérise aujourd'hui par un développement de type postindustriel et technologiquement avancé. La croissance du PIB se nourrit principalement des importations de pétrole, de graines, ainsi que de matières premières et d'équipements militaires. Malgré des ressources naturelles limitées, l'agriculture est un secteur très productif dont le développement est fondé sur

les technologies nouvelles et une recherche privée et publique de haut niveau. Le secteur primaire, l'industrie du diamant et les hautes technologies sont très dynamiques du point de vue des exportations et contribuent de fait pour beaucoup à la création de valeur ajoutée au niveau national.

En 2008, Israël a enregistré une hausse de son PIB de l'ordre de 4 %. Dans le contexte de la crise de 2009, ses performances sont retombées à +0,5 %, soit un résultat largement au-dessus de la moyenne des pays développés et des pays émergents les plus dynamiques. Pour l'année 2010, les prévisions font état d'une reprise vigoureuse.

Le ralentissement économique observé en 2009 est principalement dû à une diminution des exportations – qui comptent pour 45 % du PIB – vers les États-Unis et l'Europe. Mais les bases solides de l'économie israélienne, ainsi qu'un paquet de mesures fiscales intelligemment dosées se sont combinés à une politique monétaire expansionniste agressive pour se traduire, au final, par un résultat encourageant en comparaison internationale.

### ■ Le point sur l'économie libanaise

Le Liban se distingue par son économie de services, principalement alimentée par son système bancaire, qui assurait en 2009 plus de 75 % du revenu national, et la bonne qualité de ses installations touristiques. Mais c'est également une économie de consommation qui se base surtout sur l'importation.

Les structures économiques libanaises ont fortement souffert de la guerre civile de 1975 à 1990. Durant cette période, la richesse nationale a été réduite de moitié, mais le pays a néanmoins été conforté dans sa position de coffre-fort à pétrodollars du Moyen-Orient. Depuis, la plupart des infrastructures endommagées ont été reconstruites grâce à un système bancaire performant, au dynamisme de plusieurs PME familiales, à l'aide extérieure, et à l'investissement étranger. De plus, la paix a joué un rôle déterminant en permettant au Gouvernement de percevoir à nouveau les différentes taxes des contribuables, mais aussi en rouvrant les ports et aéroports internationaux de la capitale.

Dans les années 90, le PIB par habitant a fait un bond de 353 % et le Liban a pris la 7<sup>e</sup> place mondiale en termes de croissance annuelle moyenne. L'accord de Doha en mai 2008 a boosté le tourisme, ce qui, associé à un secteur bancaire puissant, a mené à une hausse supplémentaire de 7 % du PIB en 2009 malgré un ralentissement général de l'économie mondiale. La crise financière n'aura donc pas eu de répercussions majeures sur le Liban. Enfin, il est important de rappeler que le Liban, en plus d'être une destination idéale pour l'exportation de concepts européens, peut être un tremplin menant rapidement et avec un risque très faible, à une dizaine de destinations. En somme, le Liban est un pays capable de se reconstruire, d'innover, et de créer. ■



Les personnes intéressées peuvent contacter: Mme Diana Rutledge – Tél.: (+352) 42 39 39-335  
E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu) – Les détails relatifs à la mission leur seront transmis dans les meilleurs délais

22-25 June 2010

## Moldovan Business Week 2010: “World economic crisis – challenges and new opportunities for Moldovan economy”

**F**rom June 22<sup>nd</sup> to 25<sup>th</sup>, the Moldovan Ministry of Economy will organise, in collaboration with Vienna Economic Forum, the “Moldovan Business Week 2010” entitled “World Economic Crisis – Challenges and New Opportunities for Moldovan Economy”, which will take place in Chisinau, at the Palace of the Republic.

The “Moldovan Business Week 2010” incorporates major events as the 6<sup>th</sup> International Investment Forum, the Vienna Economic Forum – Chisinau meeting and the Investment Projects Exhibition, which are organized by the Moldovan Investment and Export Promotion Organization (MIEPO) under the auspices of the Prime Minister of the Republic of Moldova. “Moldovan Business Week 2010” will include as well B2B meetings of economic entities from Romania, Italy, Russian Federation, Turkey, Czech Republic, Poland and

other countries that invest or are interested in this activity in the Republic of Moldova. The agenda will be discussed during round tables and workshops on the following topics: “Developments in the financial sector of the Republic of Moldova”, “ICT Performances in the Republic of Moldova”, “Innovative Networks – a New Formula of Regional Development”, “Investment opportunities in various sectors”.

The main purpose of this event is to increase investment flows in the Republic of Moldova by drawing attention of foreign investors to the Republic of Moldova as a favourable investment destination, to facilitate dialogue between

investors and local companies, to identify and promote future investment projects, and to focus investors’ attention on specific sectors of national economy.

The “Moldovan Business Week 2010” will get together representatives from the public central administration of the Republic of Moldova, international, regional and local banks, investment funds, international financial organizations, investment promotion agencies, foreign donors, foreign and local investors, foreign Embassies accredited to the Republic of Moldova, local companies and holders of investment projects, international experts, foreign and local media. ■

For more detailed information regarding the programme of the “Moldovan Business Week 2010”, please do not hesitate to contact the International Department of the Luxembourg Chamber of Commerce  
Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)

4-6 octobre 2010

## Stand collectif de la Chambre de Commerce au salon Expo Real 2010



**A** l'occasion de la 13<sup>e</sup> édition du salon Expo Real qui aura lieu du 4 au 6 octobre 2010 à Munich, la Chambre de Commerce mettra en place, pour la deuxième fois consécutive, un stand collectif pour les entreprises du secteur immobilier.

Le salon Expo Real est, avec le salon MIPIM à Cannes, le plus grand salon de l'immobilier en Europe et il se focalise particulièrement sur la mise en relation de projets interdisciplinaires et internationaux, ainsi que sur l'investissement

et le financement immobiliers. Représentant l'ensemble du secteur de l'immobilier, ce salon offre une plateforme internationale d'échanges, de l'Europe à la Russie, du Moyen-Orient aux Etats-Unis. Se déroulant une fois par an, Expo Real a rassemblé lors de sa dernière édition plus de 1.500 exposants provenant de 34 pays et quelque 21.000 visiteurs de 73 nationalités différentes sur une surface de 64.000 m<sup>2</sup>.

En 2010, le Luxembourg offrira pour la deuxième fois un stand collectif

national, dont l'aménagement de type «open space» permettra aux entreprises luxembourgeoises d'exposer leurs services. Dans le contexte économique actuel, une présence sur ce salon international de l'immobilier constitue l'occasion pour votre entreprise de saisir de nouvelles opportunités d'affaires, de générer de nouvelles transactions et d'entretenir le contact avec vos clients.

Si vous souhaitez participer au salon Expo Real, veuillez remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous: ■

### Expo Real 2010 • (à remplir en lettres majuscules)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite rencontrer un collaborateur du Département International afin de recevoir plus de détails sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «Expo Real 2010».

souhaite recevoir de plus amples informations sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «Expo Real 2010».

#### **Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Département International**

7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: international@cc.lu

Personnes de contact:

Mme Anne-Marie Loesch/Mme Sabrina Sagramola

ENTREPRISES



«L'art de la réussite  
consiste à savoir  
bien s'entourer.»

J.F. Kennedy

Dynamisme, professionnalisme et passion sont indispensables au développement de votre entreprise. Ce sont également les valeurs fondamentales de la Banque Raiffeisen.

Pour contribuer au succès de votre entreprise, Raiffeisen est votre partenaire et vous accompagne à chaque étape.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller au 24 50-8000.



19-23 avril 2010

## Foire d'Hanovre: le *b2fair* souffle sa sixième bougie



Le concept *b2fair* est né il y a déjà six ans et son succès ne s'est jamais démenti. Créé en 2004 par la Chambre de Commerce de Luxembourg et Handwerk International Stuttgart afin de soutenir les PME dans leur développement à l'international, ce concept innovant réside dans l'assemblage de deux instruments marketing très intéressants, à savoir les foires et salons et le «matchmaking» professionnel, sorte de speed-dating entre entrepreneurs désireux de trouver de nouveaux partenaires d'affaires.

Cette année, 320 entreprises de plus de 40 pays se sont inscrites à l'événement grâce au soutien de l'«Enterprise Europe Network» et à un réseau dynamique de 80 partenaires régionaux, locaux et d'institutions internationales. L'Italie, pays partenaire officiel de la Foire d'Hanovre 2010, a notamment joué un rôle très important dans le *b2fair* en drainant plus de 70 entreprises. Malgré la baisse de fré-

quentation de la foire les premiers jours en raison de la fermeture de l'espace aérien due à l'éruption volcanique en Islande, 3.200 rendez-vous d'affaires ont tout de même eu lieu. Beaucoup de participants ont montré leur attachement au *b2fair* en contactant l'équipe de coordination *b2fair* afin de réarranger leur planning de rendez-vous en concordance avec leurs horaires de voyage révisés.

Les exposants et visiteurs venus du monde entier se sont réunis à la foire d'Hanovre afin de participer au *b2fair* et d'explorer les opportunités d'affaires de divers secteurs industriels comme l'automatisation, la métallurgie, les TIC, ou encore les micro et nanotechnologies. Les secteurs montants de l'économie mondiale, l'énergie et la mobilité électrique, étaient quant à eux mis à l'honneur lors de cette édition.

Afin de répondre aux besoins du plus grand nombre, le *b2fair* avait cette

année décidé d'étendre ses activités de «matchmaking» et de s'installer à divers endroits du site. Les rendez-vous d'affaires se déroulaient ainsi sur trois plateformes différentes. La principale zone de rencontres se trouvait dans le Hall 27, tandis que le Hall 2 accueillait les rendez-vous sur le thème de la coopération technologique. Les rencontres entre acteurs du secteur de l'énergie se sont elles déroulées dans le Hall 13 grâce à une collaboration avec le «World Energy Dialogue».

Pour la première fois, le *b2fair* a installé 8 stands d'information dans différents halls afin de gagner en visibilité et ainsi attiser la curiosité des 150.000 visiteurs et 4.800 exposants de la Foire d'Hanovre. De plus, le *b2fair* était accessible via son site Internet et les personnes inscrites avaient la possibilité de consulter le catalogue en ligne des participants à l'événement et celles qui n'étaient pas inscrites pouvaient le faire sur place. Cette

volonté d'être encore plus présent a été un grand succès pour le *b2fair*, permettant une implication sans précédent des entreprises et des organisateurs de la foire et un nombre record de rendez-vous d'affaires atteint.

### ■ **b2fair World Expo Shanghai**

L'équipe de coordination *b2fair* a également saisi l'occasion de présenter l'événement de «matchmaking» qui aura lieu à Shanghai les 7 et 8 octobre dans le cadre de l'Exposition Universelle 2010. L'unité de coordination *b2fair* a pu décrire le projet «*b2fair* World Expo Shanghai» de la Chambre de Commerce de Luxembourg comme étant la «construction d'un réseau commercial entre l'Europe et la Chine» devant un public très intéressé par cette opportunité exceptionnelle d'accéder au marché chinois tant prisé, de manière simple et efficace. Le succès rencontré par le *b2fair* en Europe et la forte demande d'un «matchmaking» unique ont fortement contribué à l'organisation d'un salon *b2fair* à l'exposition universelle de Shanghai. La participation de plus de 200 pays dans le monde va permettre de faire du *b2fair* de Shanghai le plus grand événement «matchmaking» jamais organisé. Cette manifestation a pour objectif la promotion des relations commerciales entre la Chine et l'Europe et vise l'internationalisation des entreprises à grande échelle. Cela permettra aux pays européens d'entrer sur le marché chinois et inversement. Non seulement cet événement sera l'occasion d'établir de nouveaux contacts commerciaux et des relations d'affaires entre l'Europe et la Chine, mais il génèrera également de nombreuses occasions pour les entreprises d'explorer les opportunités existantes sur d'autres marchés. Le salon *b2fair* à Shanghai permettra donc de constituer un événement multisectoriel et de créer des opportunités afin de soutenir divers secteurs.

### ■ **L'initiative b2fair récompensée**

Alors que la sixième édition du *b2fair* se déroulait à la Foire d'Hannovre, le concept *b2fair* a été récompensé par le prix «Germany – Land of Ideas» et reconnu comme l'un des 365 *points de repères de l'année 2010* («selected Landmarks 2010»). Cette récompense est placée sous le patronage du Président fédéral d'Alle-

magne, Horst Köhler, et sélectionne chaque année d'éminents projets qui démontrent le potentiel de l'Allemagne comme terre d'innovation.

### ■ **b2fair Business Award & Get2gether Party**

Les partenaires sont très importants pour promouvoir les événements «*b2fair*» dans leurs pays respectifs et assurent un suivi permanent auprès des entreprises. Cette année, dans le cadre de la traditionnelle cérémonie «*b2fair* Business Award», 10 entreprises ont été nommées pour prétendre au trophée qui récompense les entreprises participantes selon deux critères majeurs: la qualité de leurs rendez-vous et les contrats qu'elles ont signés suite à ces rendez-vous d'affaires. Parmi celles-ci, concourraient 2 entreprises turques, 2 entreprises italiennes, 1 entreprise hongroise, 3 entreprises polonaises et 2 entreprises allemandes.

Ont été récompensées cette année par un «Business Award»:

- CB Chemie und Biotechnologie, Allemagne. Active dans la production de produits de nettoyage et d'entretien pour les machines industrielles, la société CB Chemie und Biotechnologie a participé à plusieurs événements «*b2fair*», notamment à la Hannover Messe (Allemagne), Elmia Subcontractor à Jönköping (Suède), MSV à Brno (République tchèque), AMB à

Stuttgart (Allemagne) et a conclu plusieurs contrats grâce à sa participation aux rencontres d'affaires. Le dernier en date est un partenariat conclu avec une entreprise suédoise qui vend désormais des produits d'entretiens Bio-Chem sur le marché suédois.

- PZL-ZSM S.A, Pologne. La société polonaise PZL-ZSM, active dans la production de composants et d'équipements pour machines, a participé aux rencontres b2b à la Hannover Messe en 2009 suite auxquelles elle a eu plusieurs contacts en vue d'un partenariat et a récemment signé un contrat avec une entreprise allemande pour devenir son fournisseur exclusif. Le contrat a été reconduit pour une collaboration à long terme.

S'est vue décerner un «Partner Award»: la Chambre de Commerce Italo-Luxembourgeoise a obtenu la 1<sup>re</sup> place grâce à son soutien à l'événement auprès des entreprises qui a permis à bon nombre d'entreprises italiennes de participer à la foire de Hanovre 2010. En plus des trophées, les gagnants se sont vus remettre un bon leur permettant d'être répertoriés pendant une année sur le site Internet **www.europages.com**. La remise des prix a été suivie par une soirée «Get2gether» offrant aux participants la possibilité de renforcer leurs nouveaux contacts d'affaires dans une ambiance conviviale et détendue. ■



7 juin

## Conférence sur les «Délais de Paiement»: changement de date!

L'Enterprise Europe Network – Luxembourg informe que la conférence sur les «Délais de Paiement» initialement prévue le mardi 1<sup>er</sup> juin 2010 de 9h30 à 13h20 au Centre de conférences de la Chambre de Commerce, aura lieu le lundi 7 juin de 14h00 à 18h30. La conférence devrait débiter avec la présentation de plusieurs exposés réalisés par des représentants d'organismes européens et luxembourgeois compétents en la matière. Elle sera ensuite suivie d'une réception – cocktail.

Aujourd'hui, les délais de paiement non respectés et l'importance des retards

constatés dans le règlement des factures constituent une pratique courante. Ces pratiques ont pour effet de nuire considérablement à la santé financière, ainsi qu'à la rentabilité des entreprises et portent préjudice à leur compétitivité.

Cette conférence a pour but d'informer les entreprises sur la réglementation européenne de lutte contre les retards et les défauts de paiement et sur la proposition de la Commission européenne de refonte de la directive en vigueur. La plupart des entreprises étant souvent confrontée à des retards de paiement dans leurs transactions com-

merciales, cette conférence devrait également les aider à répondre à certaines de leurs questions telles que:

Comment se prémunir contre un retard de paiement? Quels sont les recours en cas de non-paiement? Comment se déroule une procédure européenne d'injonction de payer?

Si ce sujet vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant en nous renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété par courrier, par fax, ou par e-mail pour le vendredi 4 juin au plus tard. La conférence est gratuite et se déroulera en langue française. ■

Pour de plus amples renseignements, l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition:  
Personnes de contact: Mme Anne-Cécile Sadot/Mme Katia Cosset  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – Email: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

### Formulaire d'inscription – Conférence sur les «Délais de Paiement» • (à remplir en lettres majuscules)

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Personne de contact: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

#### Souhaite obtenir des informations sur:

la conférence «Délais de Paiement» qui aura lieu le **lundi 7 juin 2010** de 14h00 à 18h30

#### Souhaite s'inscrire à:

la conférence «Délais de Paiement» qui aura lieu le **lundi 7 juin 2010** de 14h00 à 18h30

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Merci de retourner le présent formulaire  
par courrier ou par télécopie à l'adresse suivante:  
Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

Personnes de contact: Mme Anne-Cécile Sadot/Mme Katia Cosset



## Conférence «Normalisation et Marquage CE: deux outils de la compétitivité»

La Chambre de Commerce, dans le cadre de ses activités Entreprise Europe Network, organise une conférence portant sur la normalisation et le marquage CE, qui aura lieu le mardi 29 juin 2010 de 9h30 à 14h45 au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Cette conférence a pour but d'informer les entreprises sur le processus de normalisation européenne qui permet l'harmonisation des normes techniques existantes, ainsi que sur le marquage CE qui est le symbole visuel attestant de la conformité des produits aux règles communautaires. La manifestation devrait débiter à 9h30 avec la présentation de plusieurs exposés réalisés par des représentants d'organismes européens et luxembourgeois compétents en la matière. Elle sera suivie par des témoignages d'entreprises et en début d'après-midi par quatre workshops qui

porteront sur les directives Nouvelle Approche «Machines», «Produits de la construction», «Compatibilité électromagnétique» et «Basse tension»; enfin un workshop sera animé par le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité. Un sandwich-lunch sera également offert à tous les participants. Grâce à l'application des directives «Nouvelle Approche», l'harmonisation des normes au niveau européen permet d'assurer une libre circulation des biens dans le marché intérieur, tout en garantissant un niveau de sécurité élevé aux consommateurs. Aujourd'hui, les normes s'affirment de plus en plus comme un véritable complément technique à la réglementation. Connaître ces normes, ainsi que les directives «Nouvelle Approche» permettra à votre entreprise de se conformer aux exigences essentielles de sécurité et lui procurera un avantage concurrentiel certain sur le terrain.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la Semaine européenne des PME qui aura lieu du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin 2010.

Lancée en 2009, la Semaine européenne des PME est coordonnée par la Direction Générale «Entreprises & Industrie» de la Commission européenne et fait partie des mesures de mise en œuvre du «Small Business Act», premier cadre politique complet pour les PME de l'UE et ses Etats membres. Elle vise à promouvoir l'entrepreneuriat en Europe et à informer les chefs d'entreprise sur les aides et mesures de soutien disponibles aux niveaux européen, national et local.

Tout au long de l'année 2009, plus de 1.200 manifestations nationales, régionales et locales, abordant divers thèmes, ont été organisées dans l'ensemble des Etats membres de l'UE pour soutenir les PME européennes dans leurs différentes démarches et pour les aider à bénéf

### Formulaire d'inscription – Conférence «Normalisation et Marquage CE» • (à remplir en lettres majuscules)

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Personne de contact: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

#### Souhaite obtenir des informations sur:

- la conférence **Normalisation et marquage CE** qui aura lieu le **mardi 29 juin 2010** de 9h30 à 14h45

#### Souhaite s'inscrire à:

- la conférence **Normalisation et marquage CE** qui aura lieu le **mardi 29 juin 2010** de 9h30 à 14h45

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Merci de retourner le présent formulaire  
par courrier ou par télécopie à l'adresse suivante:**

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Personnes de contact: Mme Anne-Cécile Sadot/Mme Katia Cosset

ficier d'une information et d'un soutien personnalisés, afin de pouvoir atteindre leur plein potentiel et de concrétiser leurs ambitions.

En 2010, de nombreux événements organisés aux niveaux national, régional et local se dérouleront dans 37 pays participants. Ces événements devraient être une opportunité pour les PME de partager leurs expériences et de développer davantage leurs activités.

Si ce sujet vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant en nous renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété par courrier, par fax, ou par e-mail pour le vendredi 25 juin au plus tard.

La conférence est gratuite et se déroulera en langue française.

Pour de plus amples renseignements,

l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition.

Personnes de contact: Mme Anne-Cécile Sadot/Mme Katia Cosset  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – Email: een@cc.lu

28. September bis 1. Oktober 2010

## Österreich: ein Länderseminar und eine Wirtschaftsreise sind geplant

Viele Luxemburger kennen Österreich aus dem Urlaub oder vom Studium und sind mit seiner hohen Lebensqualität vertraut. Weniger bekannt ist der Wirtschaftsstandort.

International agierende Unternehmen können in Österreich auf eine äußerst hohe politische Stabilität bauen. Im World Competitiveness Yearbook 2009 rangiert Österreich auf Platz 9 unter 57 Industrienationen.

Auch das Fachmagazin „Euromoney“ beurteilt Staaten nach ihrem Länderrisiko in wirtschaftlich relevanten Kategorien wie zum Beispiel wirtschaftliche Performance, politisches Risiko, Kreditwürdigkeit oder Zugang zu Kapitalmärkten. Österreich ist hier in vielen Kategorien im Spitzenfeld gereiht und belegt in diesem internationalen Ranking insgesamt den siebten Platz.

Die seit Jahrzehnten erfolgreich praktizierte Sozialpartnerschaft zwischen Arbeitsgeber- und Arbeitnehmervertretern sichert Österreich mit 0,8 Streiktagen pro 1.000 Beschäftigte nicht nur einen Spitzenplatz in punkto Streiksicherheit, sondern auch eine geringe Arbeitslosenrate und eine maßvolle Lohnpolitik.

Klimawandel und Naturkatastrophen beeinflussen zunehmend Standortentscheidungen multinationaler

Unternehmen. Bei der Versorgungssicherheit im Energiebereich liegt Österreich weltweit auf Platz 3. Elektrizität ist in Österreich zu mehr als 99 Prozent verfügbar. Relativ frei von Naturkatastrophen, scheint Österreich in den Risikoeinschätzungen der international renommierten Versicherungen gar nicht auf.

Aber nicht nur die geringe Kriminalitätsrate und die hohe Rechtssicherheit sind für Unternehmen besonders attraktiv. Beim Schutz der persönlichen Sicherheit und des Privateigentums liegt Österreich laut aktuellem World Competitiveness Yearbook EU-weit auf dem dritten Platz. So ist es – auch in den größeren Städten – selbstverständlich, spät abends die öffentlichen Verkehrsmittel zu benutzen oder nach dem Theaterbesuch noch einen Stadtbummel anzuhängen, ohne sich unsicher zu fühlen.

Mit der Osterweiterung der Europäischen Gemeinschaft zur EU der 27 ist Österreich nicht nur geografisch, sondern auch politisch und wirtschaftlich ins Zentrum Europas gerückt. Für den Aufbau von Geschäftsbeziehungen mit Ost- und Südosteuropa gilt Österreich international als Standort Nummer eins.

Rund 300 regionale Headquarters multinationaler Konzerne nehmen von Österreich aus länderübergrei-

fende Konzernfunktionen wahr. Allein unter den Top-500 umsatzstärksten Unternehmen Österreichs finden sich 84 regionale Unternehmenszentralen. Diese Investoren schätzen Österreichs Know-how insbesondere in den Branchen Finanzdienstleistung, Bau, Umweltdienstleistungen, Tourismus.

Neben besten Verkehrsrelationen über Straße, Schiene, die Donau und im Luftverkehr hat Österreich in den letzten Jahren auch seine Auffahrt auf den Datenhighway kräftig ausgebaut. Österreich investiert im EU-Vergleich hohe Summen in den Ausbau der Telekommunikationsinfrastruktur und bietet den Unternehmen Hochleistungsnetze nach dem neuesten Stand der Technik.

Ein gewichtiges Argument für ausländische Investoren sind – neben idealen volkswirtschaftlichen Rahmenbedingungen – die Standortkosten. Und auch in diesem Bereich kann Österreich punkten: In einem aktuellen Ranking der günstigsten Büromieten in europäischen Metropolen belegt Wien den zweiten Platz. In Wien kommt ein Büro in guter Geschäftslage nur auf 341 Euro Inklusivmiete pro m<sup>2</sup> und Jahr.

Eine der Stärken des Wirtschaftsstandorts Österreichs ist sein unternehmerfreundliches Steuersystem. Gewinne werden dabei mit dem ein-

heitlichen Steuersatz von 25 Prozent besteuert – damit kann Österreich auch im Vergleich mit den neuen EU-Mitgliedsländern ausgezeichnet punkten. Belastungen wie Gewerbesteuer oder Vermögensteuer, die in anderen Ländern durchaus üblich sind, existieren in Österreich nicht.

Österreich bietet ausländischen Investoren ein breites Förderprogramm: Förderungen für Klein- und Mittelbetriebe, für Forschung und Entwicklung, für Unternehmensgründungen oder Investitions- und Technologieförderungen. Die Produktpalette reicht von Barzuschüssen über Zinszuschüsse bis hin zu der Übernahme von Garantien. Dieses außergewöhnlich große Angebot ermöglicht den Unternehmen, ein nach ihren speziellen Bedürfnissen ausgerichtetes Förderprogramm in Anspruch zu nehmen.

Luxemburg liegt als Kunde Österreichs nach Statistik Austria an 59. Stelle und als Lieferland am 48. Platz und erzielte 2009 einen Handelsbilanzüberschuss in Höhe von EUR 37 Mio. mit Österreich, der in erster Linie auf Eisen- und Stahllieferungen zurückzuführen ist. Luxemburger Unternehmen, die zum Ausgleich der Wirtschaftsbeziehungen beitragen wollen, finden das breite Angebot österreichischer Exportunternehmen unter [www.advantageaustria.org](http://www.advantageaustria.org).



2010 wird die Handelskammer Luxemburg ein Länderseminar über Österreich Anfang Juli organisieren, sowie eine Wirtschaftsreise in Graz und Linz im Rahmen der Teilnahme an der *b2fair* Kooperationsbörse anlässlich der Konferenz EuroSun, die vom 28. September bis 1. Oktober 2010 in Graz stattfindet.

Bei Interesse an einer dieser Initiativen steht Ihnen der Geschäftsbereich

International/Enterprise Europe Network – Luxembourg der Handelskammer für weitere Informationen jederzeit gerne zur Verfügung.

Quellen:  
Austrian Business Agency,  
Statistik Austria ■

**Kontakt: Chambre de Commerce – Département International – Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg – Tél.: (+352) 42 39 39-360 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)

## Développez vos compétences grâce à nos Masters professionnels !



### Master en Management de la Qualité (2010-2012)



#### PROGRAMME

Management stratégique de l'activité • Management de projets innovants • Relations clients/fournisseurs • Responsabilité sociale et nouvelles perspectives • Audit et référentiels normatifs • Animation-coordination-communication qualité • Stage long en entreprise • Amélioration des processus • Approche Six Sigma • Séminaire au Québec : gestion des PME

### Master en Management de la Chaîne Logistique Globale – Supply Chain Management (2010-2012)



#### PROGRAMME

Management stratégique • Relations clients/fournisseurs • Fondamentaux de la Supply Chain • Technologies de l'information pour la Supply Chain • Audit et performance • Management de Projets • Stage long en entreprise • Plateformes logistiques et circuits de distribution • Nouvelles approches du Supply Chain Management

**SÉANCE D'INFORMATION : Courant juin 2010 | CRP Henri Tudor, Luxembourg - Kirchberg**  
Plus d'informations sur [www.sitec.lu](http://www.sitec.lu) rubrique « Catalogue de formation / Formation Diplômante »

Contact et inscriptions : CRP Henri Tudor - SITec® | 29, avenue John F. Kennedy | L-1855 Luxembourg-Kirchberg  
Tél. : +352 42 59 91 - 331 | Fax : +352 42 59 91 - 777 | [formation.master@tudor.lu](mailto:formation.master@tudor.lu)

La Formation Continue de l'Ingénieur et du Cadre  
UN DÉPARTEMENT DU CRP HENRI TUDOR



## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

### ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

### ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

### ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

### ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce  
Enterprise Europe Network –  
Luxembourg**

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

### OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société polonaise, spécialisée dans la fabrication de divers produits chimiques, recherche un fournisseur d'euro palettes/CEN palettes (EEN-20100419036)
- 2 Société turque, spécialisée dans la production de chaussettes hommes/femmes/enfants, recherche des distributeurs pour ses produits (EEN-20100406005)
- 3 Société slovène, spécialisée dans la commercialisation de compléments alimentaires en provenance d'Australie, recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-20100330021)
- 4 Société roumaine, spécialisée dans la commercialisation de logiciels et d'ordinateurs, propose ses services comme distributeur pour les consommables d'origine ou utilisés (EEN-20100330008).
- 5 Société polonaise, ayant développé de nouveaux produits dans le secteur automobile, recherche des partenaires pour créer une joint-venture (EEN-20100329021)
- 6 Société israélienne, ayant développé un poste de travail ergonomique et novateur pour un confort optimal et la santé, recherche des distributeurs et propose l'octroi de licences (EEN-20100325027).

- |    |   |
|----|---|
| 7  | Société italienne, spécialisée dans la production d'huile d'olive extra vierge et de vins de haute qualité, recherche des distributeurs et des représentants commerciaux (EEN-20100326006)                            |
| 8  | Société suédoise, spécialisée dans les TIC, offre ses services comme intermédiaire commercial pour logiciels (EEN-20100330004)  |
| 9  | Société turque, spécialisée dans la production de coton hydrophile, coton pour le cosmétique sous diverses formes, cotons-tiges, etc., recherche des distributeurs, des grossistes et des détaillants (EEN-201004121) |
| 10 | Société espagnole, spécialisée dans la production et la distribution de produits alimentaires ibériques traditionnels de haute qualité, recherche des distributeurs (EEN-20100420011)                                 |

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Mai 2010** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_  
 Numéro au RCS: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal/localité: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_  
 Fax: \_\_\_\_\_  
 E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

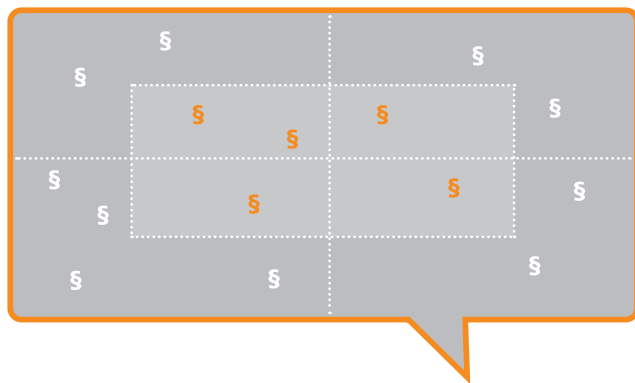
Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce  
 du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg  
 Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26  
 E-mail: een@cc.lu

**156** avis annuels pour défendre  
 les intérêts du monde économique



**DÉPARTEMENT AVIS  
 ET AFFAIRES JURIDIQUES**

(+352) 42 39 39 – 354

avis@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

# Textes européens publiés du 25 mars 2010 au 25 avril 2010

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

## Résolutions publiées du 25 mars 2010 au 25 avril 2010

1	2010/C76E/08	Création d'une carte professionnelle européenne pour les prestataires de services.
2	2010/C87E/02	Transfert transfrontalier du siège social d'une société.
3	2010/C87E/11	«Small Business Act».

## Décision publiée du 25 mars 2010 au 25 avril 2010

4	283/2010/UE 284/2010/UE	Instrument européen de microfinancement Progress en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale.
---	----------------------------	---

## Directives publiées du 25 mars 2010 au 25 avril 2010

5	2010/24/UE	Assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives aux taxes, impôts, droits et autres mesures.
6	2010/13/UE	Coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres relatives à la fourniture de services de médias audiovisuels (directive «Services de médias audiovisuels») – version codifiée.

## Règlements publiés du 25 mars 2010 au 25 avril 2010

7	271/2010	Modalités d'application du logo de production biologique de l'Union européenne.
8	265/2010	Circulation des personnes titulaires d'un visa de long séjour.
9	293/2010 297/2010	Règles et normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile.

### BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Mai 2010 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6  
 7     8     9

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

## Studieren in Luxemburg: An der FOM und LSC



### FOM Hochschule für Oekonomie & Management

Die 1993 von Verbänden der Wirtschaft gegründete staatlich anerkannte gemeinnützige FOM Hochschule für Oekonomie & Management verfügt über 18 Hochschulstudienzentren in Deutschland und ein weiteres in Luxemburg.

Als Hochschule für praxisorientierte Berufstätige fördert die FOM den Wissenstransfer zwischen Hochschule und Unternehmen. Dabei sind alle wirtschaftswissenschaftlichen Studiengänge der FOM auf die Bedürfnisse von Auszubildenden und Berufstätigen zugeschnitten. Die hohe Akzeptanz der FOM zeigt sich nicht nur in der engen Zusammenarbeit mit staatlichen Hochschulen, sondern auch in den zahlreichen Firmenkooperationen. FOM-Absolventen verfügen über solide Fachkompetenzen wie auch über herausragende soziale Kompetenzen und sind daher von der Wirtschaft sehr begehrt.

### Luxembourg School for Commerce (LSC)

Die Luxembourg School for Commerce wurde von der Chambre de Commerce Luxembourg gegründet, um der Förderung von Unternehmen und Beschäftigten nach qualitativ hochwertiger Bildung gerecht zu werden.

Die LSC will den Entwicklungen des Arbeitsmarktes und der sich schnell verändernden Herausforderungen der Wirtschaft Rechnung tragen. Sie fokussiert sich auf die Schwerpunkte berufliche Erstausbildung, berufliche Weiterbildung und universitäre Ausbildung. Die Aufgabe der LSC besteht darin, ein Bildungsangebot zu entwickeln und umzusetzen, das den Vorstellungen der Teilnehmer entspricht und dabei stets die Bedürfnisse der Unternehmen im Blick behält. Mit der Gründung der LSC ist die Handelskammer gewillt, eine herausragende Rolle in den Bereichen der beruflichen Aus- und Weiterbildung einzunehmen.

### Hochschulstudiengang: »Bachelor of Arts« Business Administration

Dieses betriebswirtschaftliche Studium qualifiziert Sie generalistisch und praxisnah: Aufgrund der hier erworbenen Schlüsselqualifikationen wie Team- und Kommunikationsfähigkeit und des Fachwissens zu allen betrieblichen Funktionsbereichen können Sie sich nach Ihrem Abschluss schnell in neue Aufgaben einarbeiten und wirtschaftswissenschaftlich fundierte Lösungen für die Praxis entwickeln. Dazu zählt auch die Kompetenz, fachkundig innerhalb eines Teams zu kommunizieren und sicher zu präsentieren. Sie übernehmen fachübergreifend Verantwortung und bewältigen Projekte mit ganzheitlicher Aufgabenstellung.

Dieser Studiengang wird in Kooperation der FOM Hochschule für Oekonomie & Management mit der Luxembourg School for Commerce (LSC) angeboten und findet in den Räumlichkeiten der Chambre de Commerce statt.

FOM Hochschule für Oekonomie & Management | 23, avenue du 10 septembre | L-2551 Luxembourg | fon (+352) 27992604  
oder besuchen Sie uns unter [www.fom.de](http://www.fom.de) bzw. [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)



## Faciliter l'encadrement des apprentis

## La formation pour tuteurs des apprentis



**A**fin d'assurer une meilleure qualité de l'apprentissage, la «Luxembourg School for Commerce», l'organe de formation de la Chambre de Commerce, propose une formation pour toutes les personnes chargées d'accompagner et d'encadrer les apprentis en entreprise. En premier lieu, cette formation s'adresse à tous les futurs patrons désirant s'engager pour la première fois dans la formation d'un apprenti. La durée de la formation est fixée à 2 jours et 2 demi-jour-

nées, dont une matinée d'information. Toute personne travaillant en entreprise, qui est âgé au moins de 21 ans et qui est au moins titulaire d'un CATP peut être tuteur d'un apprenti. Dans les petites entreprises le patron lui-même peut être le tuteur. Ce tuteur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti. Il occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec les institutions responsables encadrant la formation professionnelle en entreprise.

La nouvelle réglementation du droit de former exige une formation spécifique pour tuteurs qui sera obligatoire pour toute entreprise souhaitant obtenir le droit de former. Les entreprises formant à l'heure actuelle un ou plusieurs apprentis et disposant donc du droit de former pourront à l'avenir également participer à cette formation et s'aligner ainsi sur les nouvelles exigences de qualité.

La formation a pour objectif de fournir aux tuteurs, n'ayant souvent pas de connaissances en pédagogie, des concepts pédagogiques de base. Ceux-ci leur facilitent l'encadrement de l'apprenti et leur permettent de mieux réussir leurs missions. Afin qu'ils puissent former un apprenti conformément aux exigences du programme de formation pratique, les tuteurs apprendront à structurer et à gérer une formation.

Un autre pilier de la formation consiste en l'enseignement des droits et des devoirs d'un tuteur, la définition de son rôle et de ses missions.

Une matinée de suivi complète les trois jours de formation qui permet aux futurs tuteurs d'échanger leurs premières appréciations et vécus en matière de formation initiale. ■

**Séances en langue luxembourgeoise:**

- 1) 21/05/2010 (matin), 07/06/2010, 11/06/2010, 16/09/2010
- 2) 13/09/2010, 17/09/2010, 15/10/2010 (matin), 11/11/2010

**Séances en langue française:**

- 1) 20/05/2010, 21/05/2010 (après-midi), 27/05/2010, 08/10/2010
- 2) 21/05/2010 (après-midi), 03/06/2010, 07/06/2010, 14/10/2010
- 3) 02/07/2010, 05/07/2010, 16/07/2010 (matin), 15/10/2010
- 4) 09/07/2010, 12/07/2010, 16/07/2010 (matin), 11/11/2010
- 5) 16/09/2010, 17/09/2010 (matin), 23/09/2010, 12/11/2010
- 6) 17/09/2010 (matin), 27/09/2010, 30/09/2010, 22/11/2010

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance. Un certificat de capacité de tuteur vous sera délivré à la fin de la formation. Prix: 100 € (déjeuner et pauses-café inclus)

Inscriptions par e-mail: [line.jacoby@lsc.lu](mailto:line.jacoby@lsc.lu)

Pour de plus amples informations: Luxembourg School for Commerce (LSC) – Mme Line Jacoby  
Tél.: (+352) 42 39 39-236 – E-mail: [line.jacoby@lsc.lu](mailto:line.jacoby@lsc.lu)



# CATALOGUE «FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE»: SEMESTRE II/2010

## COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT!



www.rosedecaire.lu

Prière de nous renvoyer ce coupon par fax ou par voie de courrier à l'adresse suivante:  
Luxembourg School for Commerce  
L-2981 Luxembourg  
Fax: (+352) 42 3939-820  
ou par commande directe via mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu)

Société: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: N°, Rue \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_



Luxembourg  
School  
for Commerce

# LSC

Business Education & Training

Interview croisée: Dr. Heiko Hansjosten, professeur à la FOM et Paul Emering, directeur de la LSC

## FOM et LSC s'associent pour créer le bachelor en «gestion d'entreprise»



Dr. Heiko Hansjosten, professeur à la FOM

### ■ Merkur: Können Sie uns kurz die FOM vorstellen?

**Heiko Hansjosten:** Die FOM Fachhochschule für Oekonomie & Management ist eine staatlich anerkannte Hochschule und gehört als gemeinnützige Bildungseinrichtung zu dem durch eine Stiftung getragenen Bildungsverbund BildungsCentrum der Wirtschaft. Schwerpunkt der Lehre sind Bachelor- und Master-Studiengänge aus dem wirtschaftswissenschaftlichen Bereich. Wesentliches Element aller Studiengänge ist der Praxisbezug. Die Hochschule ist international ausgerichtet und bietet Präsenz-Vorlesungen an 18 Standorten in Deutschland und einem in Luxemburg an. Als Hochschule der Wirtschaft richtet sich die FOM vorwiegend an Berufstätige, die sich neben ihrer betrieblichen Tätigkeit akademisch qualifizieren wollen („Studium neben dem Beruf“) sowie an Abiturienten und Absolventen mit Fachhochschulreife, die ihr Studium mit einer praktischen Berufsausbildung im Unternehmen oder einem Auslandssemester und einer fundierten Fremdsprachenausbildung kombinieren

wollen („Hochschulstudium plus“). Die Akkreditierung der FOM durch den Wissenschaftsrat und die Zertifizierung aller Studiengänge durch die FIBAA unterstreichen die hohe Qualität der Lehre. Namhafte Unternehmen wie Aral, Bertelsmann, Daimler, Deutsche Bank, Deutsche Telekom, E.ON, RWE und Siemens kooperieren zum Teil seit Jahren mit der FOM und empfehlen ihrem Führungsnachwuchs ein berufsbegleitendes Studium.

### ■ Merkur: Wieso haben Sie sich für die LSC als Partner für diesen Bachelor entschieden?

**Heiko Hansjosten:** Als Hochschule der Wirtschaft pflegt die FOM traditionell enge Verbindungen zu Unternehmen und Wirtschaftsverbänden. Mit der Luxembourg School for Commerce und der Handelskammer Luxemburg hat die FOM zwei Partner an ihrer Seite, die aufgrund ihres Renommées und ihrer langjährigen Kontakte zu den Unternehmen vor Ort entscheidend dazu beitragen können, das Bildungsangebot in der Großregion Luxemburg zu verbessern.

### ■ Merkur: Wieso bieten Sie diesen Studiengang in deutscher Sprache an?

**Heiko Hansjosten:** Ein Bachelorstudiengang in deutscher Sprache ist eine gute Ergänzung der luxemburgischen Bildungslandschaft. Deutsch ist nicht nur eine der Amtssprachen des Großherzogtums und wird vom größten Teil der Bevölkerung gesprochen, hinzu kommen auch Tausende von Grenzgängern aus Deutschland und dem deutschsprachigen Teil Belgiens, für die ein deutschsprachiger Studiengang ein willkommenes Angebot ist. Außerdem handelt es sich natürlich nicht um rein deutschsprachige Studiengänge. Selbstverständlich werden die Studierenden auch intensiv im Business-Englisch ausgebildet und so auch für Managementaufgaben im internationalen Kontext vorbereitet.

### ■ Merkur: Welchen realen Mehrwert dürfen die Teilnehmer von diesem Bachelorstudiengang erwarten?

**Heiko Hansjosten:** Zeit, Praxisnähe, Geld und Sicherheit. Ein Hochschulabschluss ist heute unabdingbar, um in einem Unternehmen Verantwortung zu übernehmen und Karriere zu machen. Mit einem Studium neben der Ausbildung oder neben dem Beruf sparen sich die Studierenden viel Zeit. So können Absolventen, die neben der Ausbildung im Unternehmen an der FOM studiert haben, schon mit Anfang zwanzig einen internationalen Hochschulabschluss, eine anerkannte Berufsausbildung und mehrjährige Praxiserfahrung vorweisen. Außerdem verfügen sie während des dualen Studiums über ein eigenes Einkommen und werden aufgrund ihres großen Engagements nach ihrer Ausbildung im Regelfall von den Unternehmen sofort übernommen, brauchen sich also keine Sorgen vor Arbeitslosigkeit machen.

### ■ **Merkur: Welche Fächer werden im Betriebswirtschafts-Bachelor unterrichtet?**

**Heiko Hansjosten:** Das betriebswirtschaftliche Studium ist konsequent an den Anforderungen der Wirtschaftswelt ausgerichtet. Es qualifiziert die Studierenden generalistisch und praxisnah für Managementaufgaben in Unternehmen. Ein innovativer Lehrmethoden-Mix aus Präsenzvorlesun-

gen, Workshops und Gruppenarbeit fördert zudem wichtige Schlüsselkompetenzen wie Team- und Kommunikationsfähigkeit. Im Fokus der ersten Semester des auf dreieinhalb Jahre ausgelegten Bachelor-Studiengangs stehen betriebs- und volkswirtschaftlicher Grundlagen.

Ab dem 5. Semester haben die Studierenden die Möglichkeit, ihr Studium ihrem persönlichen Arbeits-

umfeld bzw. ihren zukünftigen Interessengebieten anzupassen und zwischen verschiedenen Vertiefungsmodulen zu wählen. Schwerpunkt des 7. Semesters sind interdisziplinäre Fallstudien und die Abschlussarbeit (Bachelor-Thesis).

Dabei wenden die Studierenden die erworbenen wissenschaftlichen Kenntnisse auf konkrete Fälle der Wirtschaftspraxis an.

### ■ **Merkur: Quelles sont les raisons à l'origine du lancement de cette formation?**

**Paul Emering:** Le lancement au Luxembourg d'un bachelor en «Gestion d'entreprise» répond à une demande du marché de la formation. Il est un fait indéniable que de plus en plus de salariés recherchent aujourd'hui des formations sanctionnées par un diplôme du type «bachelor», respectivement du type «master». Ces formations, reconnues à l'échelon international, valorisent non seulement le profil professionnel, mais également l'employabilité sur le marché du travail.

### ■ **Merkur: Pourquoi avoir choisi la FOM comme partenaire académique?**

**Paul Emering:** La Hochschule für Ökonomie und Management (FOM) est un acteur important du marché de la formation professionnelle continue diplômante en Allemagne. Créée en 1993, par des organisations professionnelles de l'économie allemande, la FOM s'est spécialisée au fil du temps dans le domaine de la gestion d'entreprise. Elle se caractérise aujourd'hui par une approche pédagogique marquée par un enseignement fort pratique susceptible de répondre aux exigences du marché luxembourgeois. Grâce à ce partenariat, la LSC entend renforcer ses activités dans un domaine de formation qu'elle considère comme vital, à savoir le management d'entreprise.

### ■ **Merkur: A quel public cible le bachelor en «Gestion d'entreprise» s'adresse-t-il?**

**Paul Emering:** Cette formation cible notamment les actifs professionnels qui ne disposent pas ou peu de connaissances en sciences économiques, sciences commerciales ou sciences de gestion. Elle est ouverte à toute personne qui souhaite acquérir de



**Paul Emering, directeur de la LSC**

solides connaissances en matière de gestion d'entreprise à l'appui d'un cycle de formation long et diplômant.

### ■ **Merkur: Quel est son objectif principal?**

**Paul Emering:** L'objectif principal de cette formation est de conférer au participant les bases nécessaires en matière de gestion d'entreprise à travers toutes ces composantes, comme par exemples la stratégie d'entreprise, le marketing, l'innovation, la gestion comptable, la gestion financière respectivement la gestion des ressources humaines. Elle offre donc la chance unique aux personnes intéressées de participer au Luxembourg à un cursus académique complet et sanctionné par un diplôme reconnu, à savoir le «bachelor».

### ■ **Merkur: Quand sera lancé ce «bachelor» et qu'en est-il des modalités organisationnelles?**

**Paul Emering:** Le bachelor en «Gestion d'entreprise» sera lancé au mois de

septembre 2010 au Centre de Formation de la Chambre de Commerce à Luxembourg. La durée totale sera de 7 semestres. Elle se déroulera en soirée, ainsi que le samedi, suivant la formule du «part time», permettant de combiner ainsi activité professionnelle et formation.

### ■ **Merkur: Comment s'inscrire?**

**Paul Emering:** Les candidats potentiels doivent introduire un dossier de candidature, respectivement participer à un entretien de sélection. Les deux promoteurs sélectionneront avant tout des candidats détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires (prérequis académique), ainsi que motivés à participer à un cycle de formation portant sur 7 semestres. ■

Pour plus d'informations:  
[www.fom.de.bzw](http://www.fom.de.bzw) – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

## Business Week 2010

## Enseignants luxembourgeois et entreprises au diapason



Initiative commune de la «Luxembourg School for Commerce» (LSC) et de l'Institut de Formation continue du personnel enseignant des écoles et des lycées, la «Business Week» s'est déroulée pour la quatrième fois durant la semaine du 6 au 9 avril dernier.

Cette action a pour objectif de familiariser les enseignantes et les enseignants

aux mécanismes et au fonctionnement de l'entreprise, ainsi qu'aux spécificités du marché de l'emploi. En effet, de plus en plus d'acteurs du corps enseignant souhaitent mieux connaître l'économie nationale, sachant que leur profession consiste à bien préparer les jeunes étudiantes et étudiants en vue d'une carrière professionnelle dans l'entreprise.

Cinq enseignantes et éducatrices issues du Lycée Classique Echternach (LCE), de l'Action Locale pour Jeunes (Differdange, Esch-sur-Alzette, Ettelbrück, Redange-sur-Attert) ont participé à cette nouvelle édition de la «Business Week».

Toutes les activités inscrites au programme de cette année se sont déroulées directement dans les entreprises, à savoir: le Groupe Sales-Lentz et la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE). D'autre part, une «journée d'immersion en entreprise» thématique pour chacune des participantes a été organisée en étroite coopération avec la

Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg (Fjd).

Les sujets abordés visaient à informer les enseignantes quant à l'activité de production des entreprises respectives, le processus de recrutement, ainsi que la gestion des carrières. D'autre part, l'occasion leur était offerte de rencontrer des étudiantes et étudiants diplômés de l'enseignement luxembourgeois. Cet échange constructif a permis de mettre en valeur les atouts du système scolaire, notamment l'apprentissage de trois langues étrangères, mais aussi l'importance d'effectuer des stages en entreprises pendant les vacances scolaires.

Au regard du succès réel de cette mesure de formation continue pour enseignantes et enseignants, une nouvelle édition de la «Business Week» sera organisée au mois de septembre 2010.

Pour de plus amples renseignements concernant cette manifestation, vous pouvez contacter  
M. Jean Junck – Luxembourg School for Commerce – E-mail: [jean.junck@lsc.lu](mailto:jean.junck@lsc.lu)

## Education

## Le Luxembourg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie signent un accord de reconnaissance d'équivalences des diplômes

Le 31 mars 2010, Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et son homologue de Rhénanie-Nord-Westphalie, Bar-

bara Sommer, ont signé une déclaration commune sur la reconnaissance d'équivalences de diplômes et de niveaux d'enseignement dans les deux pays. La cérémonie de signature s'est déroulée à Düsseldorf, dans les locaux du ministère de l'Éducation de Rhénanie-Nord-Westphalie.

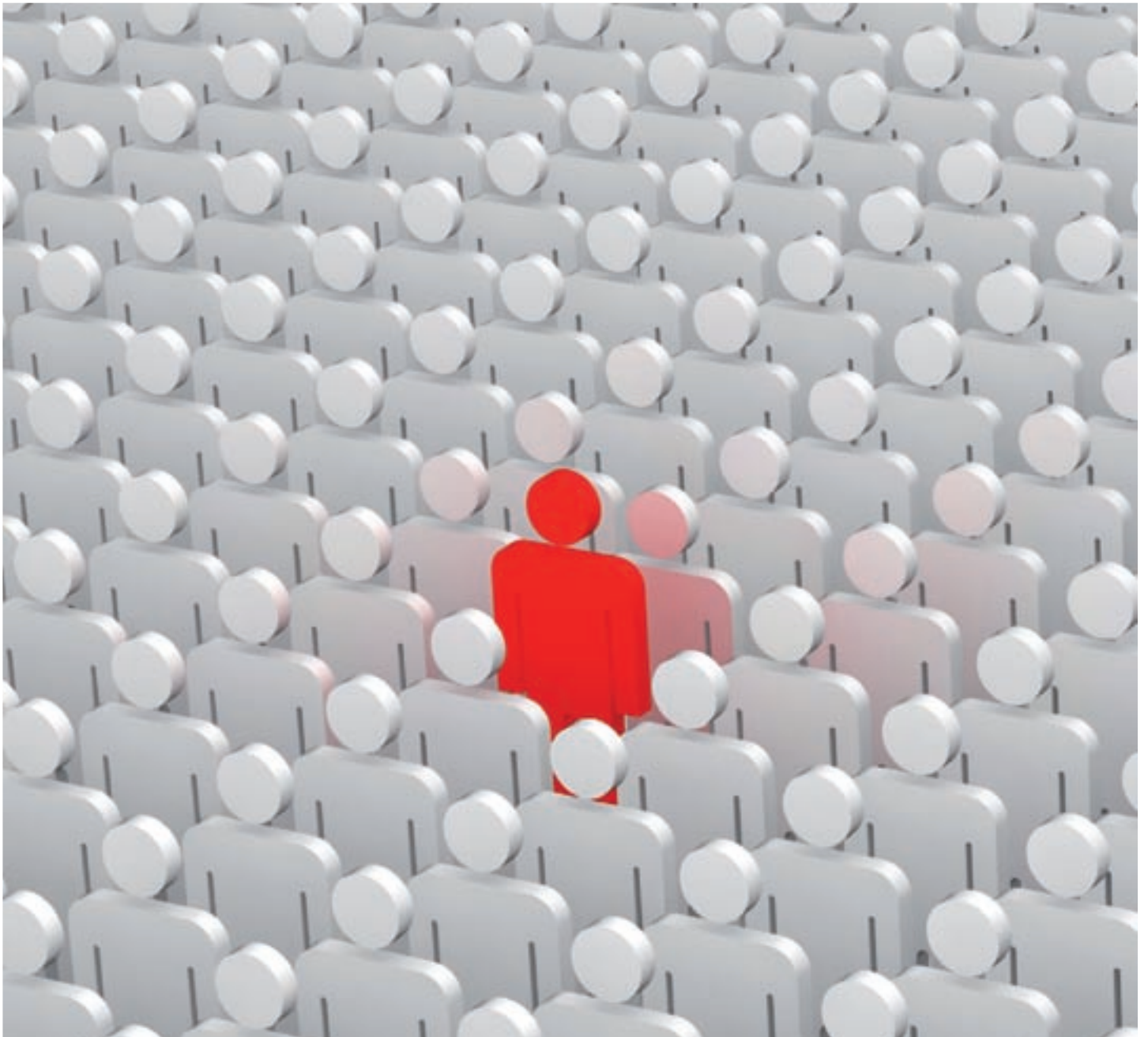
La déclaration marque une étape de plus dans la collaboration que mènent depuis des années le Luxembourg et la Rhénanie-Nord-Westphalie dans le domaine de l'éducation. Elle contribuera à favoriser la mobilité des jeunes en facilitant le passage d'un système éducatif à l'autre.

Pour les besoins de la reconnaissance mutuelle, le Luxembourg et le

Land ont dressé une liste indicative des équivalences des différents niveaux d'enseignement.

Cependant, la décision de reconnaissance restera de la compétence des autorités nationales. Au Luxembourg, cette décision appartient au Service de la reconnaissance des diplômes du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Il examine au cas par cas les demandes de reconnaissance qui lui sont soumises, puisque, outre le niveau de classe atteint, les compétences linguistiques de l'élève étranger sont déterminantes pour son intégration dans le système scolaire luxembourgeois.





Forum - 30 June 2010

# **CAN INDIVIDUALS STILL MAKE A DIFFERENCE?**

Ethics, Leadership and Management





*What we have experienced in the past two years calls for a new, future-oriented thinking based on strong ethical standards. Education plays a major role in encouraging the next generation of business leaders to develop their ethical standards and to empower the individuals. With this Forum, Sacred Heart University provides the platform for exchanging ideas and enriching the discussion in Luxembourg's business community.*

Dr. Edmond Israel, Chairman Board of Regents, Sacred Heart University.

## Who makes the difference?

The first part of the forum approaches the topic from a philosophical point of view, reflecting on the concept of the individual, the relationship between the individual and the community, and the individual's ethical responsibility in postmodern societies. The audience is invited to participate in the discussion following the keynotes.



### Keynote

Institutional excellence through personal ethical attention:  
a perspective rooted in the catholic intellectual tradition.

*A Christian Institution of higher learning, views its work as education of the imagination, individually and corporately, allowing the best in human and gospel values to shape a vision of human living and the world that is its context.*

Anthony J. Cernera, Ph.D., President, Sacred Heart University.



### Keynote

Educating responsible people: science, ethics and society.

*In an increasingly complex and rapidly changing world institutions and companies more than ever need an ethical frame, based on respect of humankind - rather than belief or ideology - to guide its decisions.*

Prof. DDr. Rolf Tarrach, Rector, University of Luxembourg.



## Keynote speaker



### Keynote

Are 'ethical failures' really ethical failures? Or might they be (just) psychological biases?

*Many so-called ethical failures can be reduced to simple failures of judgment, if viewed the right way. And people are much more receptive to the possibility that they've fallen into a 'decision trap' than they are to hearing that they're 'unethical'. Hence, one way to encourage ethical acts is to teach people to avoid some basic, predictable psychological biases.*

Neil Bearden, Ph.D. Professor of Decision Sciences, INSEAD, Asia Campus, Singapore.



### Keynote

Enlightened leadership: business's road back to social responsibility.

*Business has lost its social context, and needs to reevaluate its role as social institution. For the past two or three decades business has been allowed to act like an end in itself. Business has set its only goal to make wealth for its share holders which excuses itself from many other social obligations, and sets the stage for conflict between the common good and what is good for business.*

Stephen Brown, Ed.D., Professor, John F. Welch College of Business, Sacred Heart University, Fairfield.

# Empowering people to make a difference in management

How can an institution empower and encourage individuals to come up with decisions based on ethical standards? A panel with outstanding personalities from the business community and the political world will discuss a series of conflict situations to address these questions. The audience will be invited to participate in the discussion.

## Panelists



*The present global crisis is building awareness among leaders that business is no longer 'as usual'. The trust and confidence of investors, governments, and the public at large have been lost and need to be restored. Recent initiatives to promote social and responsible investment fall within the pursuit of ethics and integrity. Civil society and business come together in a common effort that can and must benefit both developed and emerging countries.*

Jacques Santer, Honorary Prime Minister Luxembourg.



*Diplomacy is the art of reaching across cultures to build bridges of mutual understanding and foster common interests. While at the Embassy we work each day at the official government level, I sincerely believe that good old fashioned people-to-people connections can make the difference.*

Cynthia Stroum, Ambassador of the United States of America, Luxembourg.



*My favorite statement about education is best summarized by Benjamin Disraeli: 'The greatest good you can do for another is not just to share your riches but to reveal to him his own'.*

Pierre Gramegna, Director General, Luxembourg Chamber of Commerce.



*Business ethics must be driven by the individual, and are best promoted by positive requirements rather than just by rules or limitations. I see them as indissociable from an enterprise culture.*

Marc Hoffmann, Managing Director and CEO, Compagnie de Banque Privée.

# Program

16.00 Welcome, Dr. Edmond Israel, Chairman Board of Regents, Sacred Heart University, Luxembourg

## Who makes the difference?

### Keynotes

- » Anthony J. Cernera, Ph.D., President Sacred Heart University, Fairfield, CT, US and Luxembourg.  
*"Institutional excellence through personal ethical attention: a perspective rooted in the catholic intellectual tradition."*
- » Prof. DDr. Rolf Tarrach, Rector, University of Luxembourg.  
*"Educating responsible people: science, ethics and society."*

Followed by a discussion, moderated by Adjunct Professor DDr. Jean Ehret, Research Fellow, Sacred Heart University

18.00 Break

## Empowering people to make a difference in management

### Keynotes

- » Stephen Brown, Ed.D., Professor, John F. Welch College of Business, Sacred Heart University.  
*"Enlightened leadership: business's road back to social responsibility."*
- » Neil Bearden, Ph.D. Professor of Decision Sciences, INSEAD, Asia Campus, Singapore.  
*"Empowering people to make decisions based on ethical standards."*

### Followed by a panel discussion with:

- » H. E. Jacques Santer, Honorary Prime Minister, Luxembourg.
- » H. E. Ambassador Cynthia Stroum, Ambassador of the United States of America to Luxembourg.
- » Marc Hoffmann, Managing Director and CEO, Compagnie de Banque Privée.
- » Pierre Gramagna, Director General, Luxembourg Chamber of Commerce.
- » Moderator: DDr. Jean Ehret.

20.00 Cocktail reception

# CAN INDIVIDUALS STILL MAKE A DIFFERENCE?

Ethics, Leadership and Management

REGISTER NOW ! **Can individuals still make a difference ?** FAX +352 22 76 23 arech@shu.lu

I would like to attend the Forum "Can Individuals still make a difference?" on 30 June 2010

Name ..... E-Mail .....

Employer ..... Signature .....



# SUMMER TRAINING 2010 BY OLAP

**-10%**

DE REMISE SUR TOUTES  
LES INSCRIPTIONS ENREGISTRÉES  
SUR NOTRE SITE WEB  
[www.olap.lu](http://www.olap.lu)  
AVANT LE 01.07.2010  
(VALABLE SUR LES  
SÉMINAIRES CI-CONTRE)

15+16.07

Raus aus den roten Zahlen - wie man klein- und mittelständische Unternehmen aus der Krise führt

20.07

Prévenir et faire face aux phénomènes de la violence morale au travail

23.07

Valoriser son image pour mieux s'intégrer professionnellement

28.07

Crédits aux entreprises et aux indépendants

29.07

Les suggestions de vos collaborateurs, une mine d'or pour votre entreprise

24.08

Gérer les situations difficiles au téléphone\*

24.08

Élaborez des courriers attractifs\*

26.08

Développez votre assertivité: L'affirmation de soi\*

26+27.08

Gérez votre stress et augmentez votre productivité grâce à la partie non-utilisée de votre cerveau\*

27.08

Management des conflits\*

30.08

Développer sa concentration pour plus d'efficacité professionnelle\*

31.08

Améliorez votre organisation personnelle pour maîtriser vos échéances\*

02+03.09

Réussissez toutes vos négociations d'achat

06.09

Améliorez vos techniques de prise de notes

06.09

Rédigez des comptes rendus clairs et précis

07.09

Le métier de l'assistant(e) formation

09+10.09

Développez vos talents et ceux de vos collaborateurs

10.09

La TVA applicable aux fonds d'investissements

13+14.09

Fiscalité des sociétés: Calcul et déclaration d'impôt

13+14.09

Pratiquer un leadership performant

\* Ces séminaires auront lieu dans le centre de formation de la Chambre de Commerce



DÉTAILS DES FORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR  
[www.olap.lu](http://www.olap.lu) (rubrique Formations/SummerTraining 2010)

T 48 98 48-1

## Lettre ouverte aux entreprises

## Sécurité et Santé au travail: un enjeu commun à l'entreprise et au salarié



Madame, Monsieur,

La sécurité et la santé au travail représentent un enjeu majeur pour les entreprises. Elles jouent un rôle important dans le développement de l'entreprise et font partie d'une démarche de responsabilité sociale. La sécurité et la santé font partie intégrante de l'activité d'une entreprise et doivent être traitées au même niveau que les autres domaines de la gestion d'entreprise.

Les organisations membres de l'UEL sont persuadés qu'une bonne organisation de la sécurité au lieu de travail et une bonne politique de prévention de la santé constituent un facteur de compétitivité pour les entreprises. Les conséquences d'un accident du travail sur le fonctionnement d'une entreprise peuvent en effet être considérables et avoir des répercussions économiques importantes. Une démarche réfléchie et permanente pour une organisation adéquate de la sécurité au travail prévient les accidents et contribue ainsi à une amélioration du climat de travail et une augmentation de la motivation des salariés.

Le Code du Travail dédié oblige les employeurs de nommer un travailleur désigné en matière de sécurité et de santé. Le règlement grand-ducal du 9 juin 2006 exige que jusqu'en août 2012, chaque entreprise luxembourgeoise doit disposer d'un travailleur désigné qui a suivi la formation adéquate auprès d'un organisme de formation.

Dans les petites entreprises, l'employeur (jusqu'à 49 salariés) peut assurer lui-même cette tâche, dans les grandes entreprises, le travailleur désigné est mandaté par l'employeur. Le travailleur désigné est la main droite de l'employeur dans le domaine de la sécurité et de la santé des salariés sur le lieu de travail. Il est le spécialiste de la sécurité et de la santé. Il s'occupe des programmes de prévention. Parmi ses tâches figurent l'inspection régulière des lieux de travail, l'analyse des risques, l'étude des accidents et la proposition de mesures de prévention. Ainsi il fournit des informations et des conseils pour identifier les risques, les évaluer et prendre les mesures de prévention nécessaires afin de mettre en place une organisation de sécurité et de santé adaptée aux risques réels de l'entreprise.

Jusqu'à présent, plus de 2600 personnes ont suivi la formation de travailleur désigné. Il y a cependant encore un grand nombre d'entreprises qui n'ont pas encore réagi et pris les dispositions nécessaires pour établir un plan d'organisation de la sécurité.

A l'occasion du Forum national pour la Sécurité et le Santé au travail ([www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu)), l'UEL, ensemble et avec l'appui de l'Association d'assurance accident, lancent un appel aux employeurs n'ayant pas encore entrepris de démarche pour mettre en fonction un travailleur désigné de prendre les initiatives nécessaires pour se conformer aux exigences légales et réglementaires.

Au Luxembourg trois organismes de formation émanant des entreprises se sont mis ensemble pour offrir un programme de formation cohérent et coordonné pour toutes les entreprises représentées par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers. Cette plateforme commune de formation en matière de sécurité et de santé est organisée suivant secteurs d'activités économiques.

– **Luxembourg School for Commerce ([www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)),  
l'organisme de formation de la Chambre de Commerce:**

- Commerce
- Services
- Finances et Assurances
- Industrie
- Transports

– **Chambre des Métiers ([www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)):**

- Alimentation
- Mécanique
- HORECA
- Ateliers et transformation métallique

– **Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment ([www.ifsb.lu](http://www.ifsb.lu)):**

- Construction
- Parachèvement





# PROGRAMME DE FORMATION JUIN-JUILLET 2010

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
<b>MANAGEMENT DE LA QUALITÉ</b>			
S Intégrez un SMQSE dans votre système qualité ISO 9001	08 et 09.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION</b>			
S Formation des formateurs	03 et 04.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Conduire un entretien de recrutement	07 et 08.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Le tutorat pour garantir la bonne insertion de vos nouveaux collaborateurs	10 et 11.06.2010	8.30 – 17.00 heures et 8.30 – 12.00 hres (11.06.)	300 €
S Formateurs occasionnels: Concevez votre kit pédagogique	25.06.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>MARKETING ET COMMERCIAL</b>			
S Verhandlungsrhetorik für Verkäufer	10 et 11.06.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Comment utiliser le merchandising pour maximiser les ventes de son magasin et optimiser la rentabilité de son investissement	18.06.2010	9.00 – 17.00 heures	195 €
S L'accueil professionnel du client: La carte de visite de votre entreprise	29 et 30.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
S Sélectionnez et évaluez les meilleures sources d'achat	06 et 07.07.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE</b>			
S Connaissances et raisonnements comptables essentiels pour mieux analyser et dialoguer	14, 15 et 28.06.2010	8.30 – 17.00 heures	590 €
<b>EFFICIENCE PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ</b>			
S Apprenez le self-coaching pour assurer votre évolution	01 et 02.07.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>ORGANISATION ET SECRÉTARIAT</b>			
S Augmentez ses résultats par une organisation de travail efficace	03 et 04.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Effiziente Chefentlastung durch die qualifizierte Sekretärin	17 et 18.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK</b>			
S Gestern Mitarbeiter – heute Führungskraft	10 et 11.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Impliquez vos équipes dans la résolution de problèmes et augmentez la productivité de votre entreprise	14 et 15.06.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>COMMUNICATION</b>			
S Langage corporel ou ... ce que les gestes peuvent dévoiler	01.06.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Fragekompetenz für Führungskräfte – Mit effektiver Fragetechnik zum Erfolg	30.06.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S PowerPoint – Donnez de l'impact à vos visuels et transparents	02.06.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
S Word – Longs documents	09.06.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Word – Présentation élaborée de documents	09.06.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
S Access – Développement de requêtes	16.06.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
<b>LANGUES</b>			
S Perfectionnement en expression française – Vocabulaire et orthographe	08.06. – 15.07.2010	13.00 – 14.30 heures	195 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg  
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu  
F: (+352) 42 39 39-820



## Premiers ateliers de BusinessMentoring

## Les (futurs) mentors et mentorés sur la bonne voie



**L**es 23 mars et 22 avril dernier se sont déroulés les premiers ateliers de rencontre pour (futurs) mentors et mentorés du nouveau programme BusinessMentoring lancé par la

Chambre de Commerce. Au cours de ces deux sessions interactives, qui ont mobilisé une soixantaine d'entrepreneurs, toutes générations confondues, les participants ont pu apprendre à se connaître et

exprimer leurs attentes, leurs besoins et leur vision de la relation mentorale.

La séance de «speed networking» animée par Rita Knott, spécialiste du cross-mentoring, a ainsi permis de faire émerger une réflexion commune et d'identifier des pistes pour travailler ensemble. Ainsi, les mentors attendent principalement de comprendre de leur nouveau rôle entre autres, de rencontrer d'autres entrepreneurs (mise en réseau de mentors), de mettre au défi le projet du mentoré, ou encore de suivre de nouvelles pistes de réflexion. Quant aux mentorés, ils ont davantage exprimé leur besoin en accompagnement dans les grandes décisions (recul du mentor) et le désir de briser l'isolement du dirigeant d'entreprise. Enfin, la relation mentorale idéale a majoritairement été définie comme une relation de confiance, un partage de valeurs (honnêteté, transparence, écoute, absence de jugement, d'intérêt financier et conflit d'intérêts) basé sur l'alchimie entre deux personnes.

Les mentors ont attiré l'attention sur le fait que, s'ils sont source de réflexion pour le mentoré et «révélateur» de vie d'un protégé moins expérimenté, ils ne doivent en aucun cas prendre des décisions à sa place: les échanges au sein du binôme doivent se faire d'égal à égal et n'impliquer aucune autorité du mentor sur son mentoré.

Enfin, la relation mentorale a été associée à des opportunités directes pour le mentoré: accès à des outils techniques de type planification/structuration, accès à un modèle de «Business Plan».

Au cours d'une deuxième session plus informative, Rachel Gaessler, coordinatrice du programme, a aidé les candidats-mentorés à s'imprégner de l'état d'esprit du programme BusinessMentoring et à comprendre le processus de sélection, ainsi que l'encadrement déontologique qui y sont associés.

Le site Internet (espace membre, inscription...) dédié au BusinessMentoring a également été présenté.

Au cours de la session de réflexion ponctuée par les témoignages, tantôt de mentors, tantôt de mentorés actifs depuis 2009, Rachel Gaessler est revenue sur

l'importance du partage d'expériences et de bonnes pratiques en affaires entre mentors, dans le cadre du réseau BusinessMentoring.

Ce réseau constituera un cadre dans lequel tous les mentors pourront échanger sur différents thèmes relatifs au mentorat tels que les avantages du mentor, son rôle et ses limites et développer un thème spécifique suivant leur spécialité (compétences juridiques, financières...), l'idée étant de faire profiter chaque membre des compétences des autres.

Cela nécessite toutefois d'organiser un planning thématique sur un semestre et de nommer un mentor de «référence» qui puisse porter les valeurs du mento-

rat, garantir les règles de déontologie et proposer les thèmes proposés par l'ensemble des mentors.

Rachel Gaessler a également précisé que la Fondation de l'Entrepreneurship, en partenariat avec la CCI Paris et la Chambre de Commerce de Luxembourg, souhaite développer un Réseau de Mentorat d'Affaires francophone étendu pour favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur le mentorat d'affaires entre pays francophones.

Dans cet esprit, une réflexion sur les manifestations pour mentors dans le cadre du réseau a été amorcée: un premier déjeuner de réflexion entre mentors a eu lieu le 6 mai 2010 à la Chambre de Com-

merce sur le thème: «Comment choisir le bon nom de votre société, de votre produit ou de votre site à l'ère de Google».

Cette session animée par Xavier Buck, CEO d'EuroDNS et de DCL Group, a eu pour objectif de préparer les mentors à répondre aux questions des jeunes entrepreneurs en termes d'importance des termes génériques, de comportements de leurs futurs clients sur Google, de logique d'indexation de Google quant à ces termes et comportements, d'outils disponibles pour faire le bon choix.

La question de la responsabilité du mentor a fait également l'objet d'échanges et d'une réflexion commune. ■

**L'atelier «transmission d'entreprises» se déroulera le 10 juin de 18 à 20h à la Chambre de Commerce.**

**Déroulement et thématiques abordées: introduction à la thématique: création ou reprise?**

**Sensibilisation à la transmission, préparation à la transmission, les différentes formes du «matching», la valorisation correcte, le Business Plan de la transmission, le financement et les aides à la transmission, le cadre social et juridique, les aspects fiscaux de la transmission, les structures d'accompagnement.**

**Témoignages, table ronde et questions-réponses figurent également au programme.**

**Inscription via le site Internet sécurisé: [www.businessmentoring.lu](http://www.businessmentoring.lu)**

**1,2,3,GO**

## **La responsabilité sociale des entreprises comme stratégie?**

**L**e mardi, 27 avril 2010 s'est tenu le deuxième événement interrégional du parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO au château de Colonsster à Liège. Au programme: le «Business Plan Booster» et une conférence sur la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Organisé en collaboration avec l'Interface Entreprises – Université de Liège et sous le patronage du ministère de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne, l'événement se composait de deux parties: le «Business Plan Booster» qui avait lieu l'après-midi, visait à soutenir les futurs créateurs d'entreprises innovantes dans la finalisation de leur plan d'affaires. Il ne reste plus qu'un mois aux participants du parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO



pour finaliser leur plan d'affaires (la date limite de remise est fixée au 13 juin 2010). Pour épauler les porteurs de projet dans cette tâche, 1,2,3,GO a orga-

nisé, comme chaque année, le «Business Plan Booster».

Le concept est simple: les futurs entrepreneurs présentent leur plan d'affaires



**Fanny Constant du ministère de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne**



**Expert en Marketing et en Responsabilité Sociale des Entreprises, Eric Féront est auditeur certifié et fondateur de CSR & Management**



**Jean-Noël Tilman, dont l'entreprise Tilman S.A. s'est engagée dans une politique de RSE**

fares à des experts du réseau 1,2,3,GO lors de rendez-vous individuels de trois fois une heure. Les coachs – des entrepreneurs confirmés et spécialistes dans différents domaines – donnent alors leurs avis, conseils et suggestions sur les parties qui posent problème.

16 projets ont participé au «Business plan Booste» (6 de Belgique, 9 du Luxembourg, 1 de France) encadrés par 19 coachs de la Grande Région (10 belges, 6 luxembourgeois, 2 français et un allemand). La soirée-conférence consistait en un exposé du spécialiste en RSE Eric Féront et un témoignage de Jean-Noël Tilman, dont l'entreprise Tilman S.A. s'est engagée dans une politique de RSE.

Placée sous le thème de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), la soirée a permis de mettre en avant le fait que la RSE est un aspect de plus en plus décisif dans le positionnement et la stratégie d'une entreprise et qu'elle a un impact réel sur notre environnement et la société dans laquelle nous vivons.

Fanny Constant du ministère de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne a ouvert la soirée par une allocution sur l'accompagnement à la création d'entreprises et sur les actions menées par le ministère en termes de RSE. Vincent Bovy, de l'Agence de Stimulation Economique, a présenté l'intérêt du partenariat avec 1,2,3,GO et de l'existence de structures d'accompagnement à la création d'entreprises.

La conférence sur le thème «La Responsabilité Sociale des Entreprises – un nouveau facteur-clé de succès dans la création d'une entreprise et l'élaboration d'un plan d'affaires?» qui a suivi était animée par Eric Feront. Au cours de son exposé, Eric Feront a expliqué en quoi consistait une approche RSE et comment l'intégrer dans un plan d'affaires en tenant compte des «3 P»: la Planète, l'Humain (People) et le Profit.

Pour illustrer ses propos, il a présenté ensuite les «5 i» du marketing vert qui doit être intuitif, intégré, innovant, incitant et informer. Eric Feront a également donné 9 techniques de marketing «vert» à appliquer en collaboration avec les «détenteurs d'enjeux» (notion plus «correcte» que «parties prenantes»), qui ont un rôle des plus importants dans une démarche RSE.

Ce choix se fait plus facilement pour des start-up car leur positionnement est souvent moins bien défini. Eric Feront a également mis en lumière les similitudes existant entre la création d'entreprise et la «roue de Deming» qui suit les principes «Plan-Do-Check-Act».

Pour Eric Feront, l'Humain prendra une place prépondérante: dans l'entreprise (le département Ressources Humaines), mais également dans les collaborations possibles avec le monde associatif, localement ou à l'international. Que celles-ci soient du «Cause Related Marketing» (marketing en relation avec une cause, plus commerciale et surtout plus courte dans le temps) ou une collaboration dans le cadre d'une politique de RSE (long terme, action «Corporate»), les collaborations seront toujours, ou devraient toujours relever du principe de «gagnant/gagnant».

La dernière partie de l'exposé s'est concentrée sur l'importance des normes, les avantages et les inconvénients de la certification par un organisme externe.

Expert en Marketing et en Responsabilité Sociale des Entreprises, Eric Féront est auditeur certifié et fondateur de CSR & Management (mise en conformité d'entreprises avec les normes tel que SA 8000 et EMAS ISO 14001 Easy). Il donne également des cours à la Business School ICHEC de Bruxelles.

### ■ Axe de développement stratégique

Poursuivant cette conférence, Jean-Noël Tilman, administrateur délégué de la société belge Tilman S.A., a présenté l'approche RSE de son entreprise et son application à son modèle d'affaires. Spécialiste en phytothérapie (traitement avec des médicaments à base de plantes), le laboratoire Tilman a été créé dans les années 1950 et emploie aujourd'hui 90 personnes.

Cette entreprise affiche une attitude citoyenne et responsable à plusieurs niveaux.

Au niveau environnemental: en utilisant des véhicules à faible émission de CO<sub>2</sub>, en triant ses déchets et en incitant ses employés à adopter une attitude écologique dans les gestes quotidiens (p.ex. éteindre les lumières en quittant une pièce, limiter l'utilisation du papier d'impression, etc.).

Au niveau social: un «comité bien-être» a été mis en place pour garantir la satisfaction des employés et l'entreprise soutient des projets humanitaires, notamment le projet Kunnawolo au Burkina-Faso qui permet de fabriquer des médicaments bon marché à base de plantes locales et l'Action Damien qui permet de soigner la lèpre et la tuberculose.

Ces choix qui reposent sur une conviction morale constituent aussi un axe de développement stratégique. Dans un contexte de mondialisation et de réchauffement climatique, la RSE s'avère non seulement indispensable pour préserver l'environnement et garantir une qualité de vie, mais elle est également devenue une condition de survie pour les entreprises.

Pour clore la soirée-conférence, Frédéric Gueth, manager d'1,2,3,GO, a remercié l'ensemble des partenaires de l'initiative, qu'ils soient sponsors, relais, coachs et porteurs de projets, rappelant qu'ils contribuent activement à la création d'entreprises et d'emplois dans la Grande Région et, par ce biais, font également preuve d'une attitude RSE. ■

## Anniversaire

# 1,2,3,GO: 10 ans d'un parcours jalonné de succès

**L**e parcours de plan d'affaires, créé en 2000 par Business Initiative a.s.b.l. en collaboration avec la Chambre de Commerce, la FEDIL et Luxinnovation, souffle ses 10 bougies cette année. A cette occasion, un grand événement anniversaire est organisé le mercredi 16 juin à la Chambre de Commerce du Luxembourg sur le thème «Entrepreneurs innovants – la création dans tous ses Etats».

La présentation de 10 «success stories – des start-up» innovantes issues du parcours 1,2,3,GO, est au centre de cette soirée qui se tiendra en présence de Son Altesse Royale, le Grand-Duc Héritier, et de Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

En inauguration de la soirée, le vernissage de l'exposition «State of Creation» et une visite guidée par Gila Paris de CultureInside (lauréat du parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO, édition 2008-2009). Les visiteurs auront alors la possibilité de découvrir les œuvres sélectionnées à la suite du concours organisé en collaboration avec 1,2,3,GO. Ce dernier donnait la possibilité aux artistes et aux amateurs d'art de toute l'Union européenne de s'exprimer sur les thèmes de la création, de la dynamique sociale, du progrès et de l'innovation à travers la photographie ou l'art digital. Un jury pluridisciplinaire composé de professionnels d'art de la Grande Région a retenu une cinquantaine d'œuvres parmi les 1.210 fichiers soumis par 262 artistes. Dans le cadre d'une rétrospective sur les 10 ans de soutien apporté par 1,2,3,Go à la création d'entreprises innovantes, le coup de projecteur sera aussi mis sur «10 success stories» de la Grande Région. Lors d'une table-ronde animée par Camille Ney (RTL) en présence de



Robert Dennewald (PDG d'Eurobéton, président de la FEDIL et président de Business Initiative a.s.b.l.), les dirigeants de ces 10 start-up pourront s'exprimer sur les défis et les enjeux que rencontrent les créateurs d'entreprises innovantes. Ces 10 start-ups sont actives dans des domaines aussi variés que les NTIC, l'intelligence artificielle, la bioinformatique, l'environnement durable ou la médecine. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur croissance, de leur stabilité et de leur potentiel de développement, ainsi que de leur originalité.

La soirée sera ponctuée par des animations audiovisuelles, des intermezzos humoristiques et la remise du trophée Wane par Francesca Gilibert (rédactrice en chef du nouveau magazine reliant Creative Business et Lifestyle) au gagnant de l'exposition.

Un cocktail festif auquel assisteront les orateurs, des invités V.I.P. et des membres du réseau clôturera la soirée. ■

Le parcours 1,2,3,GO, dont la mission est de stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région, a depuis sa genèse mené à la création de 230 entreprises pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros. Il a généré près de 1.000 emplois.

Créé en 2000 par Business Initiative a.s.b.l. en collaboration avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, la FEDIL et Luxinnovation, 1,2,3,GO est une initiative qui vise à stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région.

Chaque année, un parcours de plan d'affaires est organisé lors duquel les porteurs de projets innovants sont accompagnés gratuitement par les coachs issus du réseau interrégional 1,2,3,GO composé de 350 experts et entrepreneurs. En fin de parcours, les meilleurs plans d'affaires sont récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue. ■

## Bilan d'activités

## Luxinnovation: objectifs atteints



Marco Valentiny, Président de Luxinnovation

**L**uxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, a dressé, en avril dernier, le bilan de ses activités en 2009. Les résultats résolument positifs de cette année, qui marquait le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Agence, confirment son rôle d'acteur stratégique au cœur du système national d'innovation et de recherche. Luxinnovation affiche des résultats conformes aux objectifs fixés par la convention pluriannuelle signée avec ses actionnaires pour la période 2008-2010.

507 entreprises et 59 laboratoires de recherche publics nouveaux conseillés et accompagnés depuis 2008 (dont 219 entreprises et 8 laboratoires en 2009); 66 dossiers de cofinancement public ont été soumis et acceptés par le biais des régimes d'aide des ministères ayant l'économie et les classes moyennes dans leurs attributions depuis 2008 (dont 40 en 2009); 43 nouvelles entreprises technologiques ont été créées au Luxembourg depuis 2008. 14 d'entre elles ont été créées en 2009, dont 3 ont été accueillies au sein du centre eco-start; 447 diagnostics technologiques et d'innovation, analyses d'idées, de projets, de résultats de recherche et de business plans ont été effectués depuis 2008 (dont 192 en 2009).

Plus de 30 millions d'euros de retour financier des programmes de Recher-

che-Développement et d'Innovation (RDI) internationaux depuis 2008. Près de 10 millions d'euros (bilan provisoire) ont été enregistrés en 2009; 180 participations recensées (dont 94 pour les programmes du FP7 et 21 pour ceux de l'ESA); 3 transferts de technologies internationaux signés dont deux du Luxembourg vers l'étranger. 102 événements ont été organisés, réunissant plus de 5.600 participants depuis 2008 (dont 68 événements et plus de 3.600 participants en 2009).

Au-delà de ces résultats quantitatifs et qualitatifs, le président Marco Valentiny a relevé les plus importantes réalisations de l'Agence en 2009. Certaines d'entre elles ont été illustrées par des *success stories* de clients de Luxinnovation.

### ■ Une année-anniversaire riche en réalisations

Cette année 2009, le fait marquant a sans conteste été l'adoption de la nouvelle loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation introduisant neuf nouveaux régimes d'aides publiques. Luxinnovation, en charge de la promotion de cette loi, a lancé une campagne de sensibilisation en éditant une brochure explicative spécifique, en organisant plusieurs manifestations pour les entreprises et en diffusant une série de vade-mecum.

Au-delà du contexte national, Luxinnovation a assuré l'accompagnement des entreprises et organismes de recherche dans le montage de dossiers de financement pour les programmes de recherche européens et intergouvernementaux.

Dans le but de réunir les acteurs privés et publics de différents secteurs d'activité autour de thématiques communes, Luxinnovation anime cinq clusters (SurfMat, InfoCom, AeroSpace, BioHealth et EcoDev) issus du programme national «Clusters». L'année 2009 a vu le lancement du cluster «EcoDev», consacré aux éco-technologies et au développement durable. Face au succès croissant de cette approche publique-privée, Luxinnovation a mis en place un nou-

veau système de gouvernance pour les clusters renforçant la responsabilité des membres privés et publics.

Les PME, qui représentent plus de 60 % des clients de Luxinnovation, ont fait l'objet d'une attention particulière en 2009 avec la réactualisation des outils d'analyse et d'audit de l'innovation leur étant destinés et l'organisation de plusieurs «Clubs innovation». Ces activités, menées en collaboration avec la Chambre des Métiers, ont contribué à positionner les stratégies d'innovation comme une approche durable face à une conjoncture plus difficile.

Afin de guider au mieux les jeunes entrepreneurs, Luxinnovation a édité en 2009 une brochure d'information «**Start-up.lu** – créez votre entreprise innovante au Luxembourg».

La publication du 1<sup>er</sup> catalogue de la recherche publique au Luxembourg, répertoriant les compétences et savoir-faire de 40 départements et équipes de recherche, figure parmi les réalisations marquantes de Luxinnovation en 2009. Elle renforce la démarche de l'Agence en matière de valorisation des résultats de la recherche, également concrétisée par la signature de conventions de collaboration avec l'Université du Luxembourg, le CRP-Santé, (et plus récemment avec le CRP Henri Tudor) et par le lancement du projet Interreg TIGRE (Transfert de technologies et Innovation dans la Grande Région). Activité complémentaire à la valorisation, la sensibilisation à la protection de la propriété intellectuelle s'est également intensifiée avec plusieurs conférences et la mise en place d'un second cycle d'information sur ce thème.

En support à cette large palette de services et conformément à sa mission de promotion, Luxinnovation a organisé de nombreux événements traitant des différents aspects de la RDI. En collaboration avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et le ministère de la Culture, elle a coordonné l'Année européenne de la Créativité et de l'Innovation au Luxembourg, dont le point d'orgue a été l'organisation d'une semaine



dédiée à ces thématiques dans le cadre de la Foire de Printemps. Un concours d'idées innovantes «GENIAL!» a par ailleurs été proposé aux élèves luxembourgeois au cours de la même année.

Enfin, Luxinnovation a élaboré des propositions pour un Plan d'action national en matière de promotion du Design comme outil d'innovation.

■ **Perspectives 2010:**  
**«Making Innovation Happen»**

Forte de ses 25 années d'expérience, Luxinnovation aborde l'année 2010 dans un contexte économique difficile mais avec une énergie renouvelée. Plus que jamais, en effet, l'innovation et la recherche seront des vecteurs importants de compétitivité.

2010 verra tout d'abord le renforcement de son plan d'action destiné à encourager les entreprises et organismes de recherche à bénéficier des régimes et mesures d'aide définis par la nouvelle loi RDI.

Luxinnovation consolidera en outre sa stratégie d'approche auprès des acteurs de la RDI en vue de permettre à plus

d'acteurs nationaux de bénéficier des programmes européens.

L'Agence s'impliquera, par ailleurs, dans la mise en place de deux dossiers majeurs: la création d'un réseau de jeunes entreprises innovantes et le lancement d'une plate-forme nationale de valorisation des résultats de la recherche. Dans un même souci de renforcement du système national d'innovation et de recherche, l'Agence finalisera des conventions de collaboration avec le CRP Gabriel Lippmann, le CEPS/INSTEAD, le CVCE et le Fonds National de la Recherche.

La 3<sup>e</sup> édition du Forum «Business meets Research», organisée par Luxinnovation le 19 mai prochain, offrira par ailleurs aux entreprises une visibilité sur les différentes offres de technologies et projets de collaboration proposés par les organismes de recherche publics au Luxembourg. Le grand public

pourra, quant à lui, découvrir leurs compétences lors de l'exposition «La recherche – mon avenir» qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 9 mai dans le Hall 1 de la Foire de Printemps.

Fin 2010, Luxinnovation mettra en ligne la seconde génération du Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, destiné à devenir un outil majeur d'information en matière de RDI, de travail et de promotion pour la communauté des entrepreneurs et chercheurs au Luxembourg et à l'étranger.

Enfin, l'évaluation externe du contrat de performance en cours sera effectuée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010. Ses résultats serviront de base de travail à la préparation du 2<sup>e</sup> contrat de performance pluriannuel de Luxinnovation couvrant la période 2011-2013.

Téléchargez le rapport annuel 2009 de Luxinnovation sur le site Internet: [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu) et [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu) (rubrique «Publications»)

**1,2,3,GO FETE SES 10 ANS !**

**MERCI A TOUS NOS PARTENAIRES:**

**DES ENTREPRISES CITOYENNES**

**NOS PARTENAIRES FINANCIERS:** Accel@Mittel, etc.

**NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:** University of Luxembourg, etc.

**NOS PARTENAIRES MEDIAS:** paperJam, Le Jeudi, Quotidien, Tageblatt, etc.

**ORGANISE PAR:** Business Initiative, Fedil, etc.

**BUSINESS INITIATIVE A.S.B.S.**  
 7, Rue Alcide de Gaperi L-2983 Luxembourg  
 Tel: +352 42 39 39 274 - Email: [123go@bi.lu](mailto:123go@bi.lu)

**WWW.123GO-NETWORKING.ORG**

**1,2,3,GO FETE SES 10 ANS!**  
**MERCREDI, 16 JUN 2010**  
 Chambre de Commerce Luxembourg  
 7, rue Alcide de Gaperi - L-2981 Luxembourg

**EntrepreneuriArt**  
*La création dans tous ses Etats*

**EXPOSITION STATE OF CREATION**  
 en collaboration avec **CULTUREINSIDE.**

**INVITATION**

Le Jeudi, WANE, 123GO 10ANS

## Un partenariat fort pour l'innovation et la recherche



Le 16 avril dernier, Georges Bourscheid, président du CRP Henri Tudor, Marc Lemmer, son directeur général, Marco Valentiny et Gilles Schlessler, président et directeur de Luxinnovation, Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche, ont signé, dans les locaux du Centre de Recherche Public Henri Tudor (CRP Henri Tudor), une convention visant à renforcer la collaboration entre les deux entités. Ce partenariat privilégié constitue une nouvelle étape pour le renforcement du système national d'innovation au Luxembourg. Partageant le souhait de renforcer le système national d'innovation au Luxembourg, ces deux acteurs majeurs ont décidé d'unir leurs ressources et de coordonner leurs efforts. La convention définit les axes de collaboration majeurs entre les deux organismes. Ensemble, les partenaires se fixent pour objectif de contribuer au développement socio-économique du Luxembourg au travers d'activités destinées à soutenir les entreprises innovantes et les chercheurs. Concrètement, les partenaires s'engagent à collaborer activement en développant quatre domaines prioritaires.

### ■ S'investir dans les clusters pour renforcer les collaborations public-privé

Face au rôle important des clusters dans le développement de projets colla-

boratifs entre les secteurs public et privé au Luxembourg, le CRP Henri Tudor et Luxinnovation s'impliqueront ensemble dans les travaux de développement des clusters et plateformes technologiques dans le cadre de leur nouvelle approche de gouvernance. Cette implication passera notamment par un recours de l'Agence à l'expertise et aux réseaux scientifiques et techniques du CRP Henri Tudor. Grâce aux liens étroits qu'elle entretient avec les entreprises depuis 25 ans, Luxinnovation contribuera quant à elle aux efforts de collaboration du CRP Henri Tudor avec le secteur privé.

### ■ Participer aux programmes nationaux et européens de financement de la recherche

L'Agence accompagnera également les chercheurs du CRP Henri Tudor pour les mécanismes de cofinancement mis en place par la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la RDI au Luxembourg, en particulier dans le cadre des projets de R&D et des pôles d'innovation.

Luxinnovation fera, en outre, bénéficier le CRP Henri Tudor de son expertise en matière de programmes de recherche européens, en particulier le 7<sup>e</sup> Programme-cadre de Recherche-Développement, que ce soit au niveau du positionnement stratégique, de l'aide à la soumission de projets ou de mises en contact avec des experts privés.

### ■ Valoriser les résultats de la recherche

Thématique prioritaire pour les deux entités, la valorisation des résultats de la recherche est certainement un des points-clés de la convention. Luxinnovation travaillera en étroite collaboration avec l'entité de transfert de technologie et de valorisation du CRP Henri Tudor pour la soutenir dans sa politique de valorisation socio-économique des résultats de recherche. Luxinnovation mettra entre autres au service du CRP Henri Tudor ses compétences en matière de détection de projets innovants, de protection de la propriété intellectuelle et de commercialisation des résultats, volets pour lesquels Luxinnovation travaillera en étroite collaboration avec le Centre de Veille Technologique (CVT).

### ■ Communiquer et promouvoir l'innovation et la recherche

Enfin, les deux acteurs collaboreront davantage dans leurs activités de communication afin d'améliorer la visibilité de leurs activités et leurs résultats. Luxinnovation assurera par différents moyens la promotion des compétences et résultats de la recherche du CRP Henri Tudor au Luxembourg et à l'étranger, notamment sur le portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, dans le cadre des clusters ou dans le cadre du Forum «Business meets Research».

Le renforcement de l'offre de formation en matière d'innovation fera également l'objet de groupes de travail communs entre les partenaires. Conclue pour une période initiale s'étendant jusqu'à la fin 2013, la convention de collaboration a pour ambition d'établir une relation durable entre les deux parties.

Il s'agit de la troisième convention signée par Luxinnovation avec un organisme de recherche public, après le partenariat conclu avec l'Université du Luxembourg en mars 2007 (et renouvelé fin 2009) et celui formalisé avec le CRP-Santé en juillet 2009.

## Projet national pour reconnaissance internationale

**A**u travers du projet pilote pour la création d'un Institut National de Métrologie (INM), le CRP Henri Tudor souhaite renforcer les interactions dans le domaine de la métrologie au Luxembourg. Le projet pilote INM, financé par le ministère de la Culture de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et mené en collaboration avec l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS), a pour ambition de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises et à la reconnaissance internationale du Luxembourg au niveau scientifique et industriel.

Le défi de ce projet est de démontrer l'intérêt pour la création d'un institut national de métrologie au Luxembourg qui coordonnerait les activités de métrologie au niveau national. Cet institut serait le représentant du Luxembourg auprès des instances internationales de métrologie et bénéficierait de leur soutien. Il pourrait ainsi donner davantage de visibilité aux actions menées par le Luxembourg.

### ■ Fédérer les activités de métrologie au Luxembourg

Dans le but de soutenir la création de l'institut, de nombreuses actions sont prévues dans le projet: la sensibilisation des entreprises et la mobilisation des parties prenantes; la création de nouvelles compétences afin de proposer aux acteurs économiques et scientifiques, une gamme de services couvrant le domaine de la métrologie (conseil, expertise, formation, étalonnage, gestion de parc d'instruments, organisation d'inter-laboratoires); le développement d'un réseau de moyens et de compétences destiné à faciliter l'accès des entreprises à la métrologie; l'évaluation de l'opportunité d'une coordination nationale des services et de la recherche dans le domaine de la métrologie.

### ■ Diffuser la culture métrologique

Au-delà de ces enjeux économiques et scientifiques, l'un des challenges important est de diffuser la culture métrologique au niveau national. Des activités ont d'ores et déjà eu lieu, notamment un premier évènement, proposé lors de la Semaine de la Qualité 2009 organisée par le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité (MLQ), a permis de réunir une quarantaine de participants pour échanger sur le thème de la «Maîtrise des processus de mesure». La journée du 20 mai 2010, intitulée «World Metrology Day», a été l'occasion de présenter à un large public une mosaïque d'activités métrologiques présentes au Grand-Duché de Luxembourg. Parallèlement, le CRP Henri Tudor prépare actuellement un cycle de formations professionnelles sur la thématique. Les premiers modules, «Introduction à la métrologie» et «Introduction aux incertitudes de mesures», seront proposés dès le mois de septembre 2010. La métrologie est la science de la mesure. On distingue habituellement 3 grandes familles, dont voici

des exemples concrets qui nous touchent dans notre vie quotidienne: grâce à la vérification des balances à l'aide de masses étalons, la métrologie légale garantit au consommateur que le prix payé correspond effectivement au poids des fruits qu'il pèse au supermarché. La métrologie industrielle est un élément clé pour la qualité des produits de l'industrie manufacturière. Dans le secteur automobile, il est impératif que les dimensions des pièces produites dans les différentes usines respectent scrupuleusement les spécifications afin que l'assemblage final du véhicule puisse se faire dans de bonnes conditions. La mesure de certains engrenages par exemple nécessite une précision de l'ordre du micromètre pour assurer un fonctionnement et une durée de vie optimale des moteurs. Les horloges atomiques, fruit de la métrologie scientifique, assurent une excellente connaissance du temps universel. Ces instruments, installés dans les satellites, permettent aux systèmes GPS de nos voitures de nous guider avec seulement quelques mètres d'erreur.



Pour toute information, veuillez contacter M. Francis Bell  
Tél.: (+352) 42 59 91 – 842 – E-mail: [francis.bell@tudor.lu](mailto:francis.bell@tudor.lu)

## «Design Insight» ou quand le design rencontre l'entreprise



© Photo: Andrés Lejona

Philippe Starck Holly All, 2008 Polyethylene, brushed steel base 200 x 89 x 92 cm  
Venue: Grand-Rue Courtesy Serralunga

**D**ans le cadre de la première édition de DesignCity, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et le MUDAM, Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, organisent conjointement avec la Chambre de Commerce un événement sur la thématique du design appliqué en entreprise.

Le projet «Design Insight», qui se déroulera le 2 juin prochain à la Chambre de Commerce, est placé sous le patronage du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Au programme: un workshop ayant pour thème «Design Insight – A Driving force for Innovation» et une conférence intitulée «Design as a Strategic Pillar».

Le workshop interactif et participatif «DesignInsight – A Driving Force for Innovation» donnera la possibilité d'observer la méthodologie Design appliquée aux besoins de deux entreprises luxembourgeoises. A l'issue de cet atelier, une table ronde permettra aux participants d'échanger leurs impressions.

A partir de 18 heures, Paul Flowers, Senior Vice President of Design de Grohe, interviendra sur le potentiel du design intégré, lors de la conférence «Design as a Strategic Pillar».

Le 2 juin à 15 h. Pour plus d'informations sur les activités nationales de promotion du design et les événements sur ce thème, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – M. Jean Schiltz – Tél.: (+352) 43 62 63-1

E-mail: [jean.schiltz@luxinnovation.lu](mailto:jean.schiltz@luxinnovation.lu)

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu) ainsi que le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu)



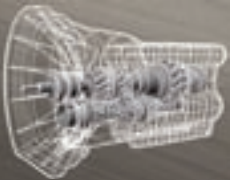
Feux de stop adaptatifs



Nouveaux moteurs Diesel CDI 4 cylindres



Nouvelle boîte ECO Gear



# Mercedes-Benz

## Quoi que vous transportiez, L'efficacité est embarquée !

Le Sprinter. Bien conçu dans les moindres détails.

Que vous transportiez des colis, des denrées alimentaires ou des outils, le Sprinter vous garantit au moins une chose : la plus grande efficacité. Avec sa nouvelle boîte de vitesses ECO Gear, le Sprinter fourgon est une référence en matière de rentabilité. En effet, ECO Gear et le nouveau moteur diesel 4 cylindres vous permettent maintenant d'économiser jusqu'à 1,5l de carburant

aux 100 kilomètres. De cette manière, vous réduisez non seulement vos frais de carburant, mais aussi vos émissions polluantes.

Le Sprinter devient ainsi le meilleur investissement pour votre entreprise. Venez le tester vous-même !

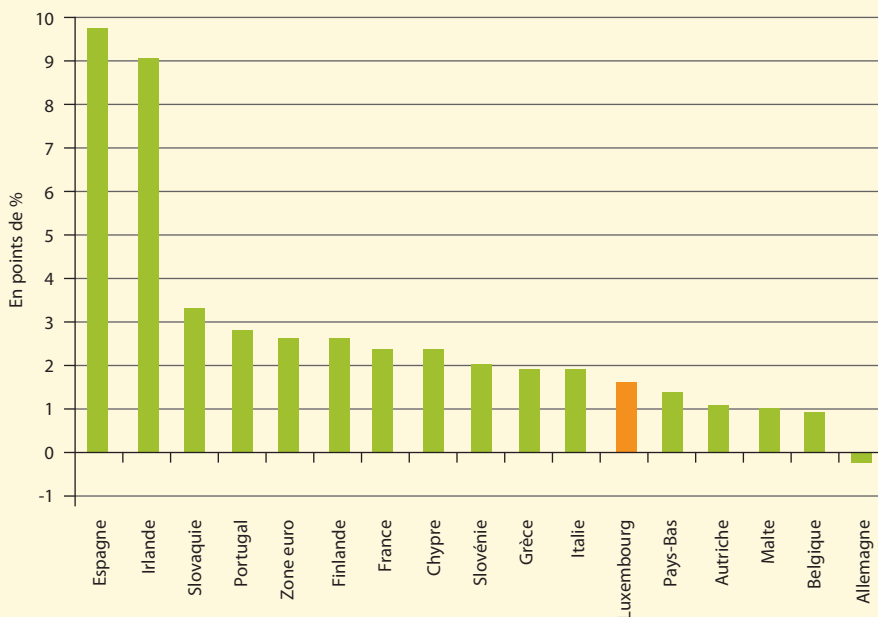
[www.mercedes-benz.lu/sprinter](http://www.mercedes-benz.lu/sprinter)

## STATEC

## Conjoncture: reprise timide mais incertitudes prononcées



Graphique 1: Evolution du taux de chômage de janvier 2008 à janvier 2010



Source: Eurostat, STATEC

Le taux de chômage dans la zone euro avoisine les 10 % en janvier 2010. Sous l'effet de la crise économique internationale, il a progressé de 2,6 points en l'espace de seulement deux ans, ce qui constitue l'accélération la plus rapide jamais enregistrée.

### ■ Une progression du chômage disparate

Cette hausse du taux de chômage est loin d'être partagée de la même manière par les différents pays de la zone euro. Sur les deux dernières années (le taux de chômage était à un minimum au début de 2008), ce sont quelque 4,5 millions de personnes supplémentaires qui sont venues grossir les rangs du chômage dans la zone euro. L'Espagne à elle seule représente la moitié de cet accroissement, principalement du fait des destructions d'emploi dans les secteurs de la construction (presque 1 million) – en lien direct avec une crise immobilière sans précédent – et de l'industrie (550.000). La France et l'Italie complètent la liste des principaux responsables de la hausse du nombre de chômeurs, avec respectivement 740.000 et 460.000 personnes concernées.

En termes d'emplois, cette crise a principalement touché le secteur industriel. Dans l'ensemble de la zone euro, ce sont quelque 3,1 millions d'emplois qui ont disparu entre la fin de 2007 et la fin de 2009, dont 1,8 million pour la seule branche de l'industrie. La construction est aussi largement affectée (-1,2 million d'emplois), mais sans surprise principalement sous l'influence de l'Espagne, et dans une moindre mesure par l'Irlande et le Portugal.

L'évolution nette de l'emploi (créations moins suppressions) n'a pas été négative pour tous les pays de la zone sur cette période. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, Malte et le Luxembourg recensent plus d'emplois à la fin de 2009 que deux ans auparavant.

L'évolution allemande, avec 277.000 créations nettes en 2 ans, est atypique et particulièrement intéressante. L'Allemagne a perdu 272.000 emplois

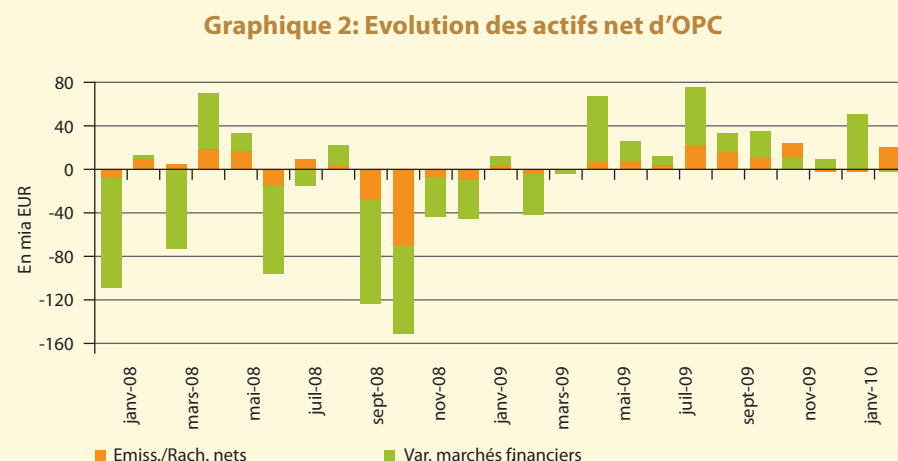
dans l'industrie sur cette période, un chiffre comparable à celui de la France (245.000). La plupart des autres branches marchandes ont connu une évolution positive – mais relativement faible – de l'emploi. En fait, l'essentiel des nouveaux emplois allemands (à hauteur de 450.000 unités) vient de la branche «Administration publique; éducation; santé et action sociale; services collectifs, sociaux et personnels; services domestiques», que l'on peut *grosso modo* assimiler au secteur protégé du point de vue économique, en ce sens qu'elle est la plus déconnectée du cycle conjoncturel. Pour comparaison, la France n'a créé que 220.000 emplois dans cette branche sur la même période.

La très forte remontée du chômage en 2008 et 2009 semble cependant arriver à terme, ou du moins marquer une nette pause, le taux de chômage restant ancré à 9,9 % depuis novembre dernier dans la zone euro. Le même phénomène s'observe au Luxembourg, où le taux de chômage désaisonnalisé se stabilise à près de 6 % sur les derniers mois. L'Allemagne, l'Espagne et l'Autriche connaissent déjà une décreue du taux de chômage depuis le quatrième trimestre 2009. Par contre, jusqu'en janvier 2010, l'Irlande, la France, l'Italie et les Pays-Bas n'ont toujours pas rompu avec la tendance haussière de leur taux de chômage.

### ■ Industrie: l'amélioration se confirme

Au Luxembourg, la production industrielle a chuté de 16 % en 2009. Sur la fin de l'année cependant, l'activité a repris en vigueur. Les dernières enquêtes de conjoncture effectuées auprès des industriels (qui portent sur les mois de janvier et février 2010) montrent une poursuite de cette orientation plus favorable. Les opinions sur l'activité récente et sur les perspectives d'emploi continuent à progresser. Le jugement sur l'état des carnets de commandes, qui restait jusqu'à présent un peu en marge de cette amélioration, rebondit lui aussi nettement en février 2010.

Selon des chiffres provisoires, la production devrait afficher un gain de plus de 10 % sur un an en janvier 2010. Des progressions d'un ordre de grandeur équivalent sont à attendre pour les



Source: CSSF

trois prochains mois, la période allant de février à avril ayant marqué le point bas de l'activité en 2009.

### ■ Construction: remise en chantier

Comme dans l'industrie, les opinions des professionnels de la construction au Grand-Duché se révèlent globalement plus optimistes depuis la fin de 2009. Que ce soit sur l'activité récente, les carnets de commandes, la perception de la demande ou la durée d'activité assurée, le jugement des entrepreneurs se redresse indéniablement au cours des derniers mois (dernières données disponibles au moment de la finalisation de cette publication: février 2010), même si l'on est encore loin des niveaux du début 2008. Même les perspectives vis-à-vis de l'emploi, qui ne montraient aucune amorce de reprise jusqu'en décembre 2009, se sont redressées au début de 2010.

Derrière cette amélioration se cachent cependant des situations très hétérogènes selon les entreprises et les domaines d'activité (les acteurs du parachèvement notamment semblent souffrir d'avantage du contexte économique peu dynamique), si bien qu'il est encore difficile de parler d'amélioration généralisée.

### ■ Secteur financier: OPC – un résultat relativement satisfaisant en janvier

A la fin de janvier 2010, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à 1.860 mia EUR, soit une augmentation d'environ

1 % sur un mois (et de 18 % sur un an). Ce montant est à peu près équivalent à celui qui prévalait à la mi-2008, avant que n'éclate la tempête financière – mais alors que grondait déjà l'orage.

Les apports nets de capitaux (émissions moins rachats, cf. graphique 2) se sont bien repris en janvier 2010, après deux mois quelque peu décevants. La variation due uniquement aux mouvements de marchés est légèrement négative, une évolution peu surprenante au regard de la correction substantielle éprouvée par les principales places boursières à partir de la mi-janvier. Celle-ci, malgré le retournement des cours à la hausse depuis le début février, affectera sans doute encore le résultat d'ensemble de février.

### ■ Tourisme: une très mauvaise année 2009

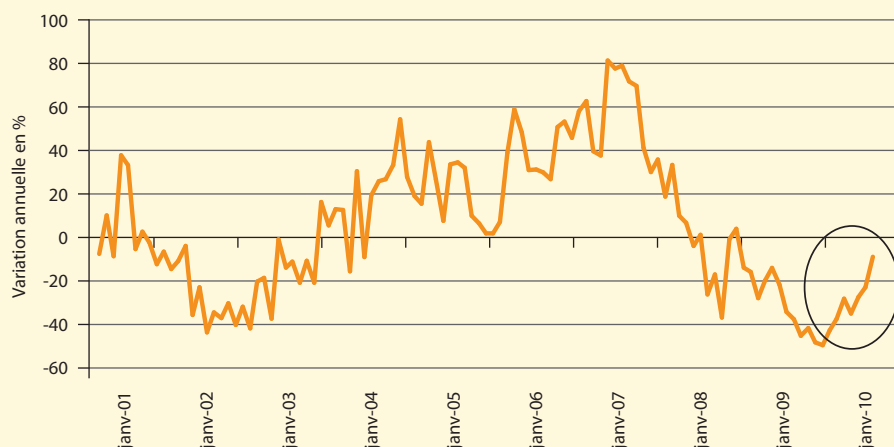
Le secteur touristique luxembourgeois a été mis à rude épreuve en 2009. La tendance qui se dégage sur les 8 premiers mois de l'année est largement négative pour les hôtels, auberges et pensions. La période estivale n'a pas permis de redresser les résultats: en termes de nuitées, avec une baisse de fréquentation de l'ordre de 15 %, la dynamique n'enregistre pas d'amélioration par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de 2009. Il est peu probable que les derniers mois de 2009 viennent largement relever ces résultats et c'est donc une nouvelle année de baisse, après -4 % en 2008, qui s'annonce pour les nuitées dans ces établissements. Du côté des campings, le recul des nuitées est de l'ordre de 10 % par rapport à 2008.

### ■ Nuitées: hôtels, auberges, pensions – données de janvier à août inclus

	2008	2009*	2009/08 (en %)
Ensemble du pays	931.528	788.834	-15,3
Ville de Luxembourg	479.928	408.982	-14,8
Reste du pays	451.600	379.852	-15,9

\* Chiffres provisoires

Graphique 3: Offres d'emplois non-satisfaites



Source: ADEM

### ■ Transports: rétablissement après chute libre

Les indicateurs de volumes transportés par les compagnies aériennes luxembourgeoises se reprennent depuis la fin de 2009. Concernant le transport de

passagers, la période estivale avait été relativement satisfaisante en termes de fréquentation, mais le mouvement n'avait été que de courte durée. C'est réellement à partir de novembre 2009 que l'amélioration se fait ressentir, que

ce soit pour les passagers ou pour le fret, en ligne avec les statistiques émanant d'autres compagnies aériennes européennes.

Le mois de janvier 2010 montre certes un léger repli pour le volet passagers, mais cela ne remet pas en cause la tendance à la hausse de l'activité qui se dessine. Il faut en effet se rappeler que le trafic aérien du mois de janvier 2010 a été particulièrement affecté par les conditions climatiques, ainsi que par des mouvements de grève. L'éruption du volcan islandais pourrait avoir des conséquences de surcoût néfastes à terme.

### ■ Marché du travail: plafonnement du chômage

Le taux de chômage (au sens strict et désaisonnalisé) s'affiche à 5,9 % en février 2010, quasiment inchangé depuis juillet 2009. Ce chiffre confirme la tendance au plafonnement du chômage sur les derniers mois, un mouvement également perceptible pour le chômage au sens large (c'est-à-dire en tenant compte des personnes inscrites dans des mesures pour l'emploi) qui stagne à 7,4 % depuis novembre dernier.

Les offres d'emplois recueillies par l'ADEM (cf. graphique) montrent par ailleurs une orientation plus favorable sur la période récente. Ce signal, qui vient s'ajouter à une évolution de l'emploi meilleure que prévue, plaide également dans le sens d'un arrêt de la dégradation sur le marché du travail luxembourgeois. ■

## Publication du rapport «Réformes économiques – Objectif croissance 2010» de l'OCDE

# Les réformes à engager par le Luxembourg

**A**travers son rapport «Réformes économiques – Objectif croissance», l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a instauré, en 2005 déjà, une «nouvelle forme de surveillance structurelle [...] fondée sur une analyse systématique et en profondeur des politiques structurelles et de leurs résultats<sup>1</sup>». Grâce

notamment à un certain nombre d'indicateurs comparables sur une échelle globale, l'OCDE formule, entre autres, des priorités et des recommandations de politiques publiques pour chacun de ses pays membres. L'OCDE se livre, à cet égard, à un véritable exercice de benchmarking international, en partant du principe que «savoir tirer des leçons des succès et des

échecs des uns et des autres est un puissant moteur de progrès».

Une analyse et un commentaire exhaustifs de l'ensemble des thèmes forts, ainsi que des aspects sectoriels et des indicateurs de ce rapport dépasserait largement le cadre de cet article. Ainsi, dans les lignes qui suivent, la Chambre de Commerce présentera et commentera un cer-

<sup>1</sup> OCDE, «Réformes économiques – Objectif croissance 2010»; mars 2010; page 3



tain nombre de points spécifiquement formulés à l'adresse du Luxembourg.

L'OCDE a, depuis 2005, peaufiné un diagnostic sur les forces et faiblesses du Luxembourg dans une optique structurelle. Le rapport pour l'année 2009 souligne de manière positive les résultats obtenus par le Luxembourg dans le cadre de la conclusion de douze conventions fiscales bilatérales et, partant, les efforts menés par les pouvoirs publics en vue de se conformer aux standards internationaux en la matière.

Bien que présentant un PIB par habitant supérieur de moitié à la moyenne des membres de l'organisation internationale<sup>2</sup>, il est un fait que le Grand-Duché souffre de handicaps majeurs. Depuis 2005, les recommandations de l'OCDE se portent sur trois aspects, lesquels sont appréciables sur base d'indicateurs mesurables qui permettent de vérifier l'évolution de l'économie luxembourgeoise en la matière et demeurent d'actualité au regard de l'année 2009.

Il s'agit en premier lieu du renforcement des incitations à la participation au marché du travail. Le rapport de l'OCDE rend à cet égard compte de l'absence de mesures pour réformer le système d'allocations de chômage et note par ailleurs que l'indexation des allocations de naissance, des allocations de congé parental et des allocations d'éducation a été suspendue jusqu'à la fin 2009 seulement. En deuxième lieu, l'enjeu demeure de réduire les freins à la poursuite de l'activité, notamment pour les seniors (notion d'impôt implicite sur la poursuite de l'activité), en renforçant par exemple la neutralité actuarielle des ajustements des pensions en cas de départ précoce ou tardif en retraite, en diminuant les taux de remplacement élevés garantis par les pensions de vieillesse ou en alignant de manière plus optimale les pensions reçues sur les cotisations versées au cours de la vie professionnelle. Là encore, l'OCDE souligne qu'aucune mesure concrète n'a été prise relativement à l'ajustement actuariel, de même que le mécanisme d'indexation des pensions de vieillesse sur l'inflation est désormais appliqué avec un décalage, ce qui se traduit par une modeste diminution ponctuelle des taux de remplacement. Le troisième aspect a trait, en 2005



comme en 2007 et en 2009, à l'amélioration des résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire. L'OCDE a eu l'occasion de plaider pour la facilitation des changements de filière, pour le renforcement de l'autonomie des établissements, ainsi que pour un rééquilibrage de l'enseignement des langues et une meilleure adéquation entre les contenus des programmes et les besoins et attentes du marché du travail. De ce point de vue, le Luxembourg a conduit des actions, comme par exemple en 2005 le plan d'action qui visait à renforcer les capacités des jeunes en langue luxembourgeoise. Depuis 2007, le rapport rend compte de réformes qui ont pour but d'améliorer l'enseignement des langues et à réduire l'échec scolaire, notamment les redoublements.

L'OCDE rend également compte dans son rapport d'autres priorités à caractère structurel, mais qui ne sont pas fondées sur des indicateurs. Celles-ci sont au nombre de quatre et, surtout, n'ont fait l'objet de quasiment aucune mesure concrète de la part des pouvoirs publics d'après l'évaluation des experts économiques de l'OCDE.

L'institution internationale recommande ainsi de réduire les obstacles à la

concurrence dans les services professionnels, en assouplissant les conditions d'exercice et d'autorisation et en allégeant les obligations à satisfaire en termes de formation.

Seconde priorité énoncée: l'assouplissement de la législation relative à la protection de l'emploi. L'OCDE recommande par exemple de simplifier les dispositions qui régissent les licenciements individuels.

Le rapport souligne par ailleurs la nécessité d'améliorer l'efficacité du secteur public en recourant davantage aux analyses coûts-bénéfices et en poursuivant les efforts en direction du développement de l'administration électronique et en simplifiant de manière optimale les procédures administratives.

Enfin, il s'agit du point de vue de l'OCDE de réduire les obstacles à la concurrence dans le secteur des services d'accès à haut débit. Pour ce faire, il est essentiel d'obtenir une diminution des tarifs d'accès à la boucle locale, de réduire la marge de manœuvre dont dispose l'opérateur historique de télécommunications afin de financer ses autres activités par la biais de subventions croisées.

L'ensemble du rapport peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet de l'OCDE: [www.oecd.org/dataoecd/62/63/44754518.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/62/63/44754518.pdf)

<sup>2</sup> Il est à noter à cet égard que dans les calculs afférents à cet indicateur, l'OCDE procède à une augmentation de la population du nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB

## Luxembourg – 2010

# Consultation and Preliminary Conclusions of the International Monetary Fund



**T**he global financial crisis poses a severe test to Luxembourg according to the International Monetary Fund (IMF). In the following lines, the Chamber of Commerce wishes to point out the main conclusions addressed by this globally recognized international institution to the national authorities<sup>1</sup> regarding the nature of the economic shock to be faced by the country and the challenges and the risks which are to be tackled. It needs to be pointed out in this respect that this article provides an insight into the IMF's position, which is not necessarily in total alignment in every respect with the views expressed by the Chamber of Commerce.

The "great recession" delivered a severe shock to Luxembourg's exceptionally open economy and internationally-integrated financial centre. Private investment plummeted and consumption weakened in the face of slowing employment growth. As a result, the economy registered its worst performance in 30 years and contracted by roughly 3.5 percents. Inflation declined sharply and, helped also by falling world

energy prices, briefly turned negative in mid-2009. Still, a prompt and aggressive policy response safeguarded the financial sector and mitigated adverse economic effects.

The authorities' decisive actions early on in tackling troubled banks – in concert with the authorities of Belgium, France, and the Netherlands – quelled potential spillover effects. A five-fold increase in the deposit guarantee, combined with the ECB's emergency liquidity provision, served to restore confidence in the financial sector. No bank rescues were required in 2009 and investment fund assets have rebounded to close to their pre-crisis peak. In addition, Luxembourg's relatively positive fiscal position at the outset of the crisis enabled fiscal policy to provide substantial support to the economy, including by boosting social transfers to soften the impact on the labour force and protect household income. The economy has stabilised but the global financial crisis will have lasting effects.

In line with global developments, systemic financial risks have abated and bank deleveraging has remained

orderly and gradual. A number of institutions have continued unwinding non-core activities, refocusing their business models and improving efficiency. Reflecting also developments in neighbouring countries, the economy has started to recover faster than expected. In the second half of 2009, growth resumed and labour markets showed initial signs of stabilizing. Growth will remain, however, below its pre-crisis pace as export markets, while strengthening, are not likely to rebound vigorously and domestic demand is expected to remain subdued. Improved conditions in trading partners and budgetary support in 2010 underpin projections envisaging growth to average about 3 percents in 2010–11.

■ **Against this background, Luxembourg faces three main challenges: *Strengthening the financial sector***

Although Luxembourg-based banks had low direct holdings of impaired assets abroad, some institutions displayed many of the weaknesses uncovered by the crisis, notably

<sup>1</sup> IMF, «Luxembourg – 2010 Article IV Consultation: Preliminary Conclusions», 19 April 2010

excessive risk-taking, high leverage, and over reliance on short-term wholesale funding. In this regard, the EU incorporation and business orientation of the majority of parent banks and long-standing collaboration between Luxembourg and home country supervisors provide some reassurance. Still, revisions in key aspects of the supervisory and prudential frameworks are needed to tackle tail liquidity and credit risks.

Improvements in the supervisory process and regulatory environment should go hand in hand with increased reliance on joint work and information exchange with home supervisors. In this regard, long-standing relationships between the CSSF and peer supervisors proved extremely useful during the crisis and should continue to be actively pursued. Given the cross-border nature of a number of banking groups in Luxembourg, the importance of strengthening collaboration with fellow supervisors and actively engaging in the work of relevant supervisory colleges cannot be overstated. The CSSF's participation in such colleges provides a new avenue to deepen collaboration with home supervisors.

The authorities' proposal to revamp the deposit guarantee scheme in line with international best practices will strengthen the financial safety net. The funds accumulated in the deposit guarantee scheme (AGDL) proved useful in honouring all insured deposits in bank failures at the height of the financial crisis. The proposal to replace the current system with a pre-funded scheme – with a capacity to borrow and intervene early on a least-cost principle – financed through risk-based contributions is welcome.

The crisis has also highlighted the importance of establishing formal mechanisms for cross-border bank resolution and burden-sharing. Given the size of the financial sector and the prevalence of foreign-owned subsidiaries, the effectiveness of resolution and crisis management efforts in response to a systemic event hinges on an active coordination with home-country authorities. The harmonisation of the crisis resolution frameworks across the EU, the formalisation of agreements on burden sharing, and the development of consistent

mechanisms for crisis management and cross-border bank resolution across the EU are of paramount importance for Luxembourg and extend beyond the domain of its authorities. Luxembourg's continued active engagement in these discussions is encouraged.

### ■ Consolidating fiscal accounts and ensuring fiscal sustainability

Fiscal support is appropriate in the short term. Luxembourg's low gross public debt, while rising, still provides fiscal space for continued counter cyclical policy. Indeed, the 2010 budget foresees the deficit to reach almost 4 percent of GDP, with the bulk of the deterioration associated with weakening revenues. Still, should revenue collections prove to be stronger than projected, the authorities are encouraged to save these revenues.

The 2011 budget must, however, set the stage for fiscal consolidation in line with lower medium-term prospects. The economy is projected to strengthen but, reflecting the lagged impact of the recession on taxes, the fiscal deficit is poised to remain high. As the economy gathers strength, revenues will gradually recover and the deficit will narrow but remain above or close to the Maastricht limit and gross public debt would double by 2014.

In this regard, there is a pressing need to devise an expenditure-based consolidation strategy articulated within a medium-term fiscal framework. Provided the fiscal consequences of ageing are addressed through deep pension reform, the authorities' target of balancing the budget by 2014 provides an apt benchmark. The recently proposed measures centering on the expenditure side are welcome.

Enduring fiscal stability requires, nonetheless, substantive pension reform. Gains in life expectancy combined with generous benefits will place considerable pressure on Luxembourg's pay-as-you-go pension system. Reforms should aim at gradually increasing the effective and statutory retirement age including by eliminating design features that encourage early retirement and improving the alignment of benefits and contributions. There will also be a need

to rein in the rate of increase of existing old-age pensions. In addition, the dire situation in the health care budget will require prompt action to restore its viability. Introducing periodic reviews of the social security's financial health would enable timely adjustments to reflect economic and demographic developments.

### ■ Withstanding the headwinds on Luxembourg's growth model

The resilience of Luxembourg's economy and financial centre will depend on cultivating its flexibility and comparative advantage in high value added niche activities. Besides global deleveraging and the restructuring of the global financial landscape, the international push to harmonize taxation and limit bank secrecy challenges some segments of the financial sector industry. Ongoing international regulatory initiatives on liquidity and leverage also have the potential to weigh on the economy's cross-border intermediation model. While the investment fund industry continues growing, there is a risk that these challenges will affect disproportionately employment in the financial sector.

An agreement among social partners to moderate wage increases – notably in the public sector – is needed. The authorities' proposal to adjust the backward-looking wage indexation mechanism represents a welcome step to limit its adverse impact on fiscal sustainability and competitiveness. Still, further adjustments are needed to modernize wage-setting mechanisms with a view of eliminating automatic indexation over time. Gains in competitiveness can also be generated by a business friendly environment that supports investment in research and development and the acquisition of new skills by the labour force. While this may also help alleviate labour skill mismatches, determined efforts would still be needed to safeguard the advantages accumulated through years of experience as a financial centre, curtail unemployment among residents and support Luxembourg's prosperity.

## World Economic Forum

# Release of the “Global Information Technology Report 2009-2010”



**T**he World Economic Forum’s “Global Information Technology” report highlights the key role of ICT (Information and Commu-

nication Technologies) as an enabler of a more economically, environmentally and socially sustainable world.

Sweden tops the rankings of the Global Information Technology Report 2009-2010, released on March 25<sup>th</sup> 2010 for the 9<sup>th</sup> consecutive year by the World Economic Forum. Sweden is followed by Singapore and Denmark, which was in the number one position for the last three years. Switzerland (4), the United States (5) and the other Nordic countries together with Canada, Hong Kong and the Netherlands complete the top 10.

With an extensive coverage of 133 economies worldwide, the report remains the world’s most comprehensive and authoritative international assessment of the impact of ICT on the development process and the competitiveness of nations.

The report is produced by the World Economic Forum in cooperation with INSEAD, a leading international business school, within the framework of the World Economic Forum’s Global Competitiveness Network and the Industry Partnership Programme for

Information Technology and Telecommunications Industries.

The Luxembourg Chamber of Commerce acts as a privileged partner institution of the World Economic Forum and thus is constantly monitoring the Forum’s studies and reports. In addition, the Chamber of Commerce takes on a coordination role in order for the World Economic Forum to be able to gather information about the national economy, or by carrying out surveys in Luxembourg companies on the Forum’s behalf in order to enrich or to provide input to these internationally recognised publications.

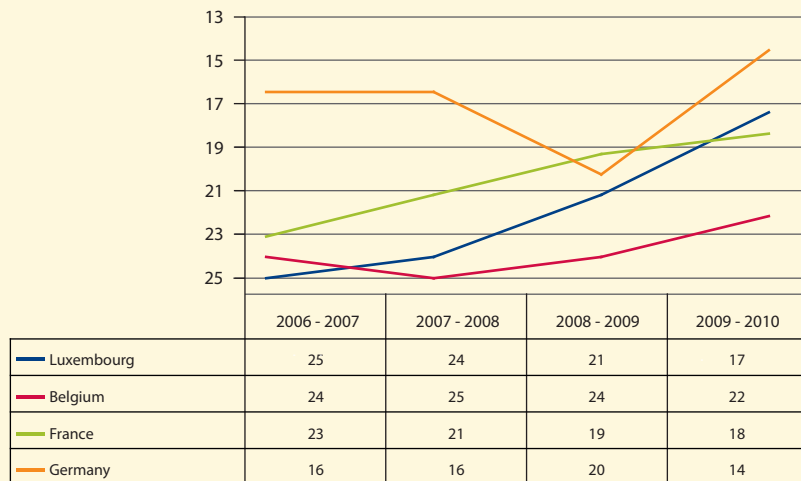
As far as Luxembourg’s overall ranking in the framework of the “Global Information Technology Report 2009-2010” is concerned, the Chamber of Commerce wishes to highlight the continuous improvement of the country’s ranking since 2006. Luxembourg is now the 17<sup>th</sup> most competitive country as far as ICT is concerned among 133 surveyed worldwide.

Please refer to the country extract below (the list below) for a detailed overview regarding Luxembourg’s performance and readiness in the field of ICT. The Chamber of Commerce duly welcomes this on-going improvement by insisting at the same time that more work needs to be done in order to close the gap with the leading countries.

With regard to its three neighbouring countries, Chart 1 provides an overview of their respective performances compared to Luxembourg’s overall ranking. It appears that, since 2006, Luxembourg progressively moved from being the least “ICT ready” country in this peer group to being the second most competitive, with Germany generally topping the ranking.

The full report is available free of charge from the WEF website.

**Chart 1: Overall ranking of Luxembourg and its neighboring countries**



# Luxembourg

## Key indicators

Population (millions), 2008.....	0.5
GDP per capita (PPP \$), 2008 .....	82,441
Mobile phone subscriptions per 100 population, 2008.....	147.1
Internet users per 100 population, 2008 .....	80.5
Internet bandwidth (Mb/s) per 10,000 pop., 2008.....	74,142.2
Utility patents per million population, 2008 .....	50.8

## Networked Readiness Index

Edition (number of economies)	Rank
<b>2009–2010 (133)</b> .....	<b>17</b>
2008–2009 (134) .....	21
2007–2008 (127) .....	24
<b>Global Competitiveness Index 2009–2010 (133)</b>	<b>21</b>

## Environment component 13

### Market environment 4

1.01 Venture capital availability.....	4
1.02 Financial market sophistication .....	1
1.03 Availability of latest technologies .....	20
1.04 State of cluster development .....	19
1.05 Burden of government regulation .....	13
1.06 Extent and effect of taxation .....	7
1.07 Total tax rate, 2008* .....	13
1.08 Time required to start a business, 2009*.....	75
1.09 No. of procedures required to start a business, 2009* .....	32
1.10 Intensity of local competition .....	64
1.11 Freedom of the press.....	11

### Political and regulatory environment 4

2.01 Effectiveness of law-making bodies.....	5
2.02 Laws relating to ICT .....	16
2.03 Judicial independence .....	17
2.04 Intellectual property protection .....	8
2.05 Efficiency of legal framework in settling disputes .....	8
2.06 Efficiency of legal framework in challenging regs.....	2
2.07 Property rights.....	7
2.08 No. of procedures to enforce a contract, 2009* .....	7
2.09 Time to enforce a contract, 2009* .....	17
2.10 Level of competition index, 2007* .....	1

### Infrastructure environment 19

3.01 Number of telephone lines, 2008* .....	13
3.02 Secure Internet servers, 2008* .....	9
3.03 Electricity production, 2006* .....	28
3.04 Availability of scientists and engineers.....	79
3.05 Quality of scientific research institutions .....	36
3.06 Tertiary education enrollment, 2006* .....	104
3.07 Education expenditure, 2007* .....	79
3.08 Accessibility of digital content .....	23
3.09 Internet bandwidth, 2008* .....	1

## Readiness component 20

### Individual readiness 25

4.01 Quality of math and science education .....	46
4.02 Quality of the educational system.....	38
4.03 Buyer sophistication .....	5
4.04 Residential telephone connection charge, 2008* .....	41
4.05 Residential monthly telephone subscription, 2008* .....	97
4.06 Fixed broadband tariffs, 2008* .....	43
4.07 Mobile cellular tariffs, 2008* .....	33
4.08 Fixed telephone lines tariffs, 2008* .....	47

### Business readiness 30

5.01 Extent of staff training.....	6
5.02 Local availability of research and training .....	38
5.03 Quality of management schools.....	73
5.04 Company spending on R&D .....	16
5.05 University-industry collaboration in R&D .....	19
5.06 Business telephone connection charge, 2006* .....	33
5.07 Business monthly telephone subscription, 2008* .....	68
5.08 Local supplier quality .....	37
5.09 Computer, comm., and other services imports, 2008* .....	60
5.10 Availability of new telephone lines .....	43

### Government readiness 10

6.01 Government prioritization of ICT .....	12
6.02 Gov't procurement of advanced tech. products.....	3
6.03 Importance of ICT to gov't vision of the future.....	18

## Usage component 23

### Individual usage 5

7.01 Mobile telephone subscriptions, 2008* .....	8
7.02 Personal computers, 2006* .....	12
7.03 Broadband Internet subscribers, 2008* .....	10
7.04 Internet users, 2008* .....	7
7.05 Internet access in schools.....	20

### Business usage 28

8.01 Prevalence of foreign technology licensing.....	13
8.02 Firm-level technology absorption .....	20
8.03 Capacity for innovation .....	19
8.04 Extent of business Internet use .....	27
8.05 Creative industries exports, 2005* .....	57
8.06 Utility patents, 2008* .....	19
8.07 High-tech exports, 2007* .....	33

### Government usage 41

9.01 Government success in ICT promotion.....	10
9.02 Government Online Service Index, 2009* .....	51
9.03 ICT use and government efficiency .....	29
9.04 Presence of ICT in government agencies .....	33
9.05 E-Participation Index, 2009* .....	64

\* Hard data

Note: For further details and explanation, please refer to the section "How to Read the Country/Economy Profiles" at the beginning of this chapter.

## Site Internet de la Chambre de Commerce

## www.cc.lu: refonte des pages Economie



Le Département Economique a récemment procédé à une refonte du contenu économique du site Internet de la Chambre de Commerce.

Sous [www.cc.lu](http://www.cc.lu), l'internaute trouvera, dans la rubrique «Economie du Luxembourg», quatre sous-rubriques dédiées au contenu mis en ligne par le Département Economique.

Sous l'onglet «Analyses, études et enquêtes», l'internaute trouvera un nombre important d'enquêtes effectuées, accompagnées ou suivies de près par la Chambre de Commerce. Relevons à cet égard l'enquête de conjoncture trimestrielle dans le commerce et les services ou bien l'enquête Eurochambres. Figurent également dans cet onglet les principales enquêtes internationales en matière de compétitivité, telles que le «Global Competitiveness Report» du Forum Economique Mondial (WEF) ou bien le «IMD World Competitiveness Yearbook».

L'onglet «Publications», quant à lui, pointe vers les publications économiques phares de la Chambre de Commerce. Relevons par exemple les bulletins économiques publiés sous la série «Actualité & tendances», la brochure ludique «Luxembourg, Petit Pays, Grands Nombres» et la publication «Vivre et travailler au Luxembourg».

L'internaute trouvera par ailleurs, sous l'onglet «Liens socio-économiques» un large choix de liens vers des sites Internet dans le domaine du commerce extérieur, des principaux acteurs économiques et financiers, des associations professionnelles, du monde de la recherche, du développement et de l'innovation au Luxembourg et de la statistique.

En dernier lieu, la rubrique «Avis économiques» reprend les principaux avis rédigés par le Département Economique dans le cadre de l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative (projets de loi) et réglementaire (projets de règlement grand-ducal), les avis budgétaires des dernières années ainsi que différentes prises de position sur des sujets économiques d'actualité.



Prenez votre énergie  
**ICI**

Gérez votre  
consommation  
**ICI**



**+750.000**  
points à gagner\*

Les premiers **1.000 clients**  
reçoivent **500** points.

Parmi ces premiers 1.000 clients,  
**50** gagnent **5.000** points  
par tirage au sort.

## green.connect : l'offre la plus écologique au Luxembourg

Opter pour green.connect, c'est faire un geste double en faveur de l'environnement. Avec cette nouvelle formule, vous consommez non seulement de l'énergie électrique sans émissions CO<sub>2</sub>, mais vous gérez aussi votre consommation de manière tout à fait écologique (facture par e-mail, lecture compteur en ligne). Ainsi, toutes les étapes, de la fourniture de votre énergie à la gestion de votre consommation, sont basées sur la préservation de la nature. Plus d'infos sur [greenconnect.lu](http://greenconnect.lu)

Energy for today. Caring for tomorrow.

[enovos.eu](http://enovos.eu)

**enovos**

\* En souscrivant à l'offre green.connect.

# Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Avant-projet de règlement grand-ducal relatif à la marque nationale de la viande de porc. (3615KLA)

## ■ Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Projet de loi n° 5881 portant introduction d'un Code de la Consommation. Amendements gouvernementaux. (3348terBJO)

Projet de règlement grand-ducal concernant la performance énergétique des bâtiments fonctionnels et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation. Amendements. (3489bisBFR)

Projet de règlement grand-ducal relatif au mécanisme de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité. (3616WMMR)

Avant projet de loi modifiant la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services. (3620WMMR)

Projet de loi établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie et modifiant la loi du 19 décembre 2008 établissant un cadre

pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits consommateurs d'énergie. (3622BFR)

## ■ Ministère des Finances

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1991 déterminant les limites et les conditions d'application des taux réduit, super-réduit et intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée. (3617MCE)

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Avant-projet de règlement grand-ducal portant certaines modalités d'application de la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. (3618WMMR)

## ■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de règlement grand-ducal ayant pour objet la désignation des délégués de l'Association d'Assurance Accident et modifiant le règlement grand-ducal du 9 décembre 2008 ayant pour objet la désignation des délégués des institutions et juridictions de sécurité sociale. (PRG 3619ZCH)

## ■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de règlement grand-ducal portant organisation de l'apprentissage transfrontalier. (3525bisTRO)

Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique. (3621TRO)

## Droit luxembourgeois

# Grande affluence pour la conférence sur la responsabilité pénale des personnes morales

**E**n date du 15 avril 2010, la Chambre de Commerce a organisé, en collaboration avec la «Luxembourg School for Commerce», une conférence portant le titre «La responsabilité pénale des personnes morales en droit luxembourgeois».

L'introduction de la responsabilité pénale des personnes morales dans le droit luxembourgeois s'est fait par le biais d'une loi du 3 mars 2010 publiée au Mémorial A 36. Cette loi constitue un profond bouleversement du droit pénal luxembourgeois, qui ne connaissait jusqu'à maintenant que le principe

d'une responsabilité pénale applicable aux personnes physiques.

Dans cette optique, la Chambre de Commerce et la «Luxembourg School for Commerce» ont estimé qu'il serait absolument nécessaire d'informer les chefs d'entreprises et les autres acteurs de la place sur les nouvelles dispositions applicables, et les conséquences qu'elles engendreront pour les entreprises.

Devant un public intéressé de 300 personnes, les intervenants Jean-Louis Schiltz, Prof. Dr. Stefan Braum et Christophe Jung ont donné leurs explications respectives sur le sujet.

Jean-Louis Schiltz est le président du groupe parlementaire du parti chrétien à la Chambre des députés. En tant que rapporteur du projet de loi numéro 5718 introduisant la responsabilité pénale des personnes morales dans le Code pénal et dans le Code d'instruction criminelle, il a expliqué, lors de son intervention, quelles orientations le Parlement a voulu donner au texte du projet de loi.

Braum, Professeur en Droit pénal à la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg, s'est intéressé dans son exposé au



principe de culpabilité en relation avec la responsabilité pénale des personnes morales. Dans ce cadre, il a parlé du principe de culpabilité et de sa mise en question par les mécanismes d'imputation collective. Il s'est également intéressé aux aspects cruciaux de la nouvelle loi du 3 mars 2010, à savoir au champ d'application matériel, à la culpabilité d'une personne physique, au lien d'imputation «dans l'intérêt de la victime» et au cumul de la responsabilité.

Finalement, Christophe Jung, general counsel Luxembourg et Compliance Programme manager auprès de la société ArcelorMittal S.A., a su intéresser le public par son exposé sur la mise en œuvre de la responsabilité pénale au sein des entreprises, lors duquel il a parlé du champ d'application potentiel de la responsabilité pénale des personnes morales, mais aussi des conditions de mise en œuvre de la responsabilité pénale des personnes morales dans les entreprises. Il a également illustré son exposé par des cas d'incidence pratique des conditions de mise en œuvre de la responsa-



bilité pénale des personnes morales au sein des entreprises.

Suite à ces trois interventions, un panel de discussion animé par Paul Emering, directeur de la «Luxembourg School for Commerce», a eu lieu avec

les orateurs et Maître Vincent Naveaux, avocat au barreau de Bruxelles- Inscrit à la liste IV de l'Ordre des Avocats de Luxembourg et senior associate auprès du cabinet d'avocats Allen & Overy, Luxembourg. ■



(de g. à d.): Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce; Jean-Louis Schiltz, rapporteur du projet de loi numéro 5718 introduisant la responsabilité pénale des personnes morales; Prof. Dr. Braum, professeur en Droit pénal; Christophe Jung, general counsel Luxembourg et Compliance Programme manager auprès de la société ArcelorMittal S.A.; Vincent Naveaux, avocat au barreau de Bruxelles et Paul Emering, directeur de la «Luxembourg School for Commerce»

## Commission européenne

## Marché intérieur: consultation publique sur les conventions préventives de la double imposition



La Commission européenne organise une consultation sur les conventions préventives de la double imposition. Cette consultation s'adresse à tous les contribuables (particuliers ou entreprises) ou leurs représentants ayant été soumis à une double imposition pour des activités transfron-

alières. En lançant cette consultation publique, la Commission invite à présenter des cas concrets de double imposition survenus dans l'exercice d'activités transfrontalières. On entend par «double imposition» le fait que deux ou plusieurs États membres taxent pour le même revenu ou le même bien. La

consultation porte sur les impôts payés directement à l'administration fiscale (impôts directs), comme l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les plus-values, les retenues à la source, les droits de succession et l'impôt sur les donations.

La Commission souhaite se faire une idée de l'ampleur du phénomène et de ses incidences financières. S'il a été mis fin à un cas de double imposition à la suite d'un recours introduit auprès d'une ou plusieurs autorités fiscales, la Commission souhaiterait connaître la durée de la procédure. Elle invite également à lui faire part de suggestions sur les différentes façons d'éviter la double imposition. La période de consultation s'étend du 27 avril 2010 au 30 juin 2010. Les entreprises et personnes intéressées à participer à la consultation publique trouveront le questionnaire sous: [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/common/consultations/tax/2010\\_04\\_doubletax\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/taxation_customs/common/consultations/tax/2010_04_doubletax_fr.htm). ■

## Service Central de la Législation

## Le Répertoire Analytique du Droit Luxembourgeois accessible en ligne



Le Service Central de la Législation du ministère d'État informe que le Répertoire Analytique du Droit Luxembourgeois (RADL) est désormais disponible en ligne sous <http://www.legilux.public.lu/leg/radl/index.html>.

Cette nouvelle version Internet du RADL bénéficie d'une mise à jour continue rythmée par la parution des textes au Mémorial. Il est consultable

au format PDF et comporte les liens directs vers les textes législatifs qui y sont mentionnés et, dans de nombreux domaines, vers des textes coordonnés. ■



binsfeld corporate

# Nous **assurons** l'installation de vos systèmes de **Communication**

ELECTRO SECURITY installe vos réseaux téléphoniques et informatiques,  
vos raccordements sur lignes analogiques ou ISDN, ainsi que la téléphonie «Voice over IP».



**ElectroSecurity**

Communication systems

T.: (+352) 406 406-1 | F: (+352) 406 407 | WWW.ELECTROSECURITY.LU

## Forum des entreprises

## Santé et sécurité au travail en un clic



Organisé par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) en collaboration avec l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), l'Association d'assurance accident (AAA) et Arcelor-Mittal, et parrainé par les ministères de la Santé, de la Sécurité sociale et du Travail et de l'Emploi, le «Forum de la sécurité et de la santé au travail» s'est déroulé le 28 avril 2010 à l'Institut de Formation Sectoriel Bâtiment – IFSB à Bettembourg dans le cadre de la «Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail». Le programme de la journée comportait ateliers et rencontres et sur le stand central, une conférence de presse a officialisé le lancement de la plateforme Internet sécurité-santé au travail.

Parmi les objectifs du «Forum de la sécurité et de la santé au travail» figurait un point essentiel: que les entreprises partagent leurs expériences, s'assurent du bien-fondé de leurs pratiques et s'informent des nouveautés en matière de sécurité et de santé. C'est notamment pour cela et afin de faire vivre dans le

temps toutes les actions concernant la sécurité et la santé au travail, que cette plateforme Web a été créée.

Véritable portail national de la sécurité-santé au travail, le site réunit toutes les informations indispensables aux professionnels de la sécurité et de la santé au travail. Ainsi, la rubrique «Bonnes pratiques» rassemble les contenus des boîtes à outils dispensés lors des ateliers organisés par les entreprises et classés par thème; les témoignages des entreprises confrontées à tel type d'incident ou d'accident et leur façon de réagir face à telle ou telle situation. La richesse de ces échanges ne peut qu'améliorer le développement des stratégies liées à la sécurité au sein des entreprises par une prévention plus efficace car mieux ciblée des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ces expériences sont ensuite reprises dans un «Flash sécurité» qui analyse les situations.

La rubrique «Législation» propose un recueil de textes de lois et de règlements en matière de sécurité et de santé au travail; «Documentation» permet de consulter, commander ou télécharger

électroniquement de la documentation sur le sujet.

La rubrique «Trajet, sécurisons-le!» reprend l'ensemble du site [www.trajet.lu](http://www.trajet.lu) dédié au thème de la sécurité sur les trajets reliant le domicile au lieu de travail.

La rubrique «Prix sécurité-santé» permet aux entreprises de retrouver les prix auxquels elles peuvent prétendre en matière de sécurité-santé au travail, y compris le nouveau Prix Prévention 2011 que vient de lancer l'Association d'assurance accident (AAA).

La rubrique «Ateliers et conférences» valorise les démarches des entreprises en faveur de la lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles grâce à un partage de savoir-faire et à l'organisation d'ateliers tout au long de l'année.

Cette plateforme Web se veut être le lieu d'échanges par excellence de toutes les entreprises luxembourgeoises concernant la problématique sécurité et santé au travail.

Plus d'informations sur le site Internet: [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu)

## Comment sortir ensemble de la crise?

**L**e 16 avril dernier, l'UEL a tenu une conférence publique autour de sa nouvelle publication intitulée «Comment sortir ensemble de la crise? Analyse et propositions». Cette dernière reprend les principales positions de l'UEL qui ont été présentées dans le cadre des récentes discussions au sein du Comité de coordination tripartite. La conférence publique portait sur la crise économique et ses répercussions sur le Grand-Duché, et sur les analyses et propositions concrètes de l'UEL pour sortir le pays de cette crise. Parmi le public – environ trois cents personnes – nombreux étaient les chefs d'entreprises, les représentants de la société civile intéressés à titre personnel.

Ainsi, le président de l'UEL, Michel Wurth a-t-il rappelé que cette crise mondiale sans précédent a un coût, notamment un déficit de croissance cumulé de 16 % du PIB au cours de la période 2009-2014 représentant une perte de richesse cumulée d'environ 6 milliards d'euros en 2014, environ 42.000 emplois non créés au cours de la période 2009-2011, un milliard d'euros par an de diminution des recettes de l'administration centrale au cours de la période 2009-2013, 30 % d'endettement public supplémentaire en 2014, hors dette sociale cachée, un rapprochement du «mur des pensions» de 4 années, 2030 marquant l'année de l'épuisement total des réserves et 300 millions de déficit cumulé de l'assurance maladie à l'horizon 2012.

Et Michel Wurth de souligner que ce coût se mesurant en termes de croissance perdue, de chômage qui augmente, d'emplois non créés, de déficits publics qui se creusent, d'endettement

qui atteint des niveaux inégalés, de «mur de pensions» qui se rapproche, demande que beaucoup de choses changent.

Croyant en les forces et les atouts du modèle luxembourgeois qui s'appuie sur le dialogue social interprofessionnel né de la crise sidérurgique, l'UEL propose un nouveau pacte social, caractéristique d'une volonté de sortir le Grand-Duché de Luxembourg de la crise qu'il traverse et de le mettre sur les rails d'un développement économique durable et performant. La compétitivité étant le moteur de la croissance et de la cohésion sociale mais également la condition du maintien du niveau de vie et du modèle de développement luxembourgeois, l'UEL lance des propositions concrètes pour rétablir cette compétitivité, parmi lesquelles: réduire le coût salarial unitaire au niveau de celui de l'Allemagne, prendre l'engagement d'un moratoire des augmentations de salaires dans les conventions collectives et décider d'un moratoire de l'indexation des salaires pendant deux ans, puis éliminer l'écart d'inflation avec l'Allemagne afin de réduire l'écart de compétitivité, favoriser l'innovation dans les entreprises, améliorer le système éducatif et encourager la formation tout au long de la vie. L'UEL reste persuadée qu'il ne faut pas hypothéquer le développement futur de l'économie luxembourgeoise par des charges fiscales supplémentaires et est opposée à des mesures d'augmentation des impôts qui freinent la croissance.

Toutes les analyses et les propositions de l'UEL face à la crise mondiale sans précédent et qui a mis à mal la pérennité du modèle de développement luxembourgeois se trouvent dans

la publication de l'UEL: «Comment sortir ensemble de la crise?».

La publication se veut également un outil pour sensibiliser le plus grand nombre à la gravité de la crise économique que le Grand-Duché traverse actuellement. Elle est disponible en kiosque. ■



## Fedil

## Un plaidoyer en faveur d'un accord tripartite

**L**e 22 avril dernier se tenait l'assemblée générale de la Fedil au cours de laquelle son président, Robert Dennewald, a estimé à l'occasion de son allocution que 2009 a été une année extrêmement difficile pour l'économie luxembourgeoise et particulièrement pour l'industrie luxembourgeoise, qui a vu sa production chuter en moyenne de quelque 16 % et son chiffre d'affaires de 27 %.

Dans ce contexte, le président de la Fedil a estimé que les entreprises ont pu tenir le coup parce qu'elles étaient en bonne posture avant le début de la crise, mais aussi grâce à des efforts de réduction de coûts extraordinaires et aux programmes de maintien de l'emploi. «Si l'industrie luxembourgeoise va aujourd'hui un peu mieux qu'il y a un an, c'est quasi exclusivement dû à la reprise de la demande en Asie ou dans d'autres régions dynamiques du monde», a souligné Robert Dennewald. Et de déplorer que les entreprises luxembourgeoises osant l'aventure de la grande exportation soient encore trop peu nombreuses. Robert Dennewald a lancé un appel à toutes les entreprises membres leur demandant de participer plus massivement aux missions économiques organisées par «Luxembourg for Business».

Robert Dennewald a, en outre, estimé qu'il est indispensable de continuer à diversifier et à développer l'industrie luxembourgeoise. «Si la part de l'industrie manufacturière dans le PIB a certes diminué au cours des décennies passées, il importe de corriger l'image que nous dessinent les statisticiens par l'effet multiplicateur que produit l'industrie au niveau de l'économie en général. En effet, de nombreuses activités du secteur tertiaire trouvent leur origine et leur raison d'être dans le secteur de base qu'est l'industrie», a-t-il expliqué.

Concernant les négociations se déroulant au sein du Comité de coordination tripartite, Robert Dennewald a estimé que la situation économique et sociale du Luxembourg est plus qu'alarmante. A titre d'exemple, il a cité un

déficit de croissance cumulé de 16 % du PIB pour la période 2009-2014, soit une perte de richesse d'environ six milliards d'euros, un total de 42.000 emplois non créés au cours des années 2009-2011 et une diminution des recettes de l'administration se situant entre 1 à 1,5 milliard d'euros par an.

Abordant le sujet de la compétitivité, le président a constaté que, selon l'indicateur synthétique de l'Observatoire de la compétitivité, la compétitivité du Luxembourg s'est fortement dégradée au cours des dernières années. Le Luxembourg est passé de la septième à la treizième place. Selon Robert Dennewald, cette dégradation s'explique surtout par une croissance des salaires bien supérieure à celle de la productivité. Le président de la Fedil a regretté que ce constat ne soit pas partagé par les organisations syndicales et que ces dernières refusent toute discussion pour y remédier. Face à ces réactions que Robert Dennewald qualifie de démesurées, d'incompréhensibles et de hautement irresponsables, il a rappelé que les entrepreneurs ne sont pas la cause de tous les maux, mais que bien au contraire, ils constituent un maillon essentiel de la solution. «Je vous rappelle que la compétitivité n'est pas une fin en soi, mais un outil au service du bien-être», a expliqué le président, en rajoutant: «c'est le degré de compétitivité des entreprises qui détermine le niveau d'activité économique et donc la croissance». La compétitivité constitue ainsi la condition de la croissance économique et donc aussi la condition du maintien du niveau de vie du Luxembourg, qui compte parmi les plus élevés.

Le président de la Fedil a regretté que les quelque 60 propositions pour améliorer la compétitivité, élaborées par le ministre de l'Économie et de Commerce extérieur, Jeannot Krecké, dans le cadre des négociations du Comité de coordination tripartite n'aient pas fait l'objet de discussions plus approfondies. Il a souligné que la Fedil et toutes les organisations patronales approuvent explicitement ces propositions et que la

Fedil est prête à accompagner le ministre dans leur mise en œuvre.

Au sujet du rétablissement de l'équilibre budgétaire au niveau de l'administration publique, Robert Dennewald a salué l'approche du gouvernement. Il a cependant estimé que les propositions du Gouvernement visant à réduire les dépenses publiques et à augmenter les recettes fiscales ne sont pas suffisantes pour atteindre l'équilibre budgétaire à l'horizon 2010.

Abordant une stratégie de sortie de crise, Robert Dennewald a estimé qu'il faut mettre l'accent sur le rétablissement de la compétitivité des entreprises et sur la création de l'emploi, tout en maîtrisant l'évolution du coût salarial et en investissant dans la R&D, les TIC, les infrastructures et la formation.

Enfin, le président de la Fedil a assuré que la volonté du patronat est d'aboutir à un accord du Comité de coordination tripartite, susceptible de préserver le modèle de développement économique et social du Luxembourg. «Faute d'un accord et face à l'envergure de la crise, nous appelons le Gouvernement à parler d'une voix, à prendre ses responsabilités et à définir rapidement un paquet de mesures adaptées à redresser la situation compétitive de nos entreprises et à rétablir l'équilibre des finances publiques», a conclu Robert Dennewald.

L'assemblée a été l'occasion de procéder à de nouvelles nominations. Nominations statutaires: deux nouveaux administrateurs, l'assemblée générale a renouvelé le mandat de membre du conseil d'administration de Robert Dennewald (S.A. des Chaux de Contern), Claude Baer (Stratégies S.à r.l.), Hubert Clasen (Caves Bernard Massard S.A.), Charles Loesch (DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.) et Christian Thiry (C. Karp-Kneip Constructions S.A.). En outre, l'assemblée générale a procédé à la nomination de François Delé, (Goodyear Dunlop Tires Operations S.A.) et Evie Roos (ArcelorMittal S.A.).

Par ailleurs, le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a présenté à l'assem-

blée générale le rapport annuel 2009 du conseil d'administration retraçant, notamment, les événements de la Fedil en 2009, les activités de ses différents

groupes de travail et du bureau de représentation à Bruxelles ainsi que l'évolution conjoncturelle dans les secteurs regroupés au sein de la Fedil. A signa-

ler que 33 entreprises ont été nouvellement admises à la Fedil en 2009. ■

## Confédération luxembourgeoise du commerce

# Tripartite: la clc «très déçue»

**M**embre de la délégation patronale au sein de la Tripartite, représentante des secteurs commerce, transport et services (21 % du PIB), la clc partage la déception des forces vives de l'économie luxembourgeoise face au non aboutissement des négociations tripartites. Trouver des perspectives de sortie de crise est une contrainte inéluctable pour les membres de la clc durement touchés. Un accord équilibré aurait contribué à réinsuffler une dynamique nouvelle à notre économie.

La clc a constaté que les syndicats se sont figés dans une attitude rigide et dogmatique, refusant de partager l'analyse de la situation économique, les propositions de mesures à engager pour redresser la perte de compétitivité de l'économie pour, à terme, rétablir l'équilibre budgétaire de l'Etat.

Le refus catégorique de nos partenaires sociaux de contribuer au redressement d'une situation hypothéquant la prospérité de notre pays et l'avenir de nos générations futures pose de multiples interrogations sur leurs intentions réelles.

Les responsables des forces économiques ne partageaient pas nécessairement

toutes les propositions du Gouvernement, mais contrairement aux syndicats, les employeurs ont pris leurs responsabilités et ont élaboré des modèles de sortie de crise socialement et économiquement équilibrés, ont présenté des contre-propositions et ont introduit des axes de réflexion consensuelle. La clc, tout comme les autres organisations patronales, reste ouverte à une reprise d'un dialogue responsable et conscient des enjeux.

La précarité de la situation actuelle exige des mesures exceptionnelles et des décisions courageuses. Le patronat luxembourgeois n'est pas à l'origine de la crise, mais en supporte les conséquences. Afin de s'orienter au plus rapide vers une solution d'envergure nationale, respectueuse de nos valeurs fondamentales, un effort majeur sera à fournir par tous ceux qui dans le passé ont bénéficié de l'essor économique et qui expriment la volonté de voir ce pays demeurer une plateforme d'excellence économique, sociale et politique. Le paquet des mesures nécessaires et pertinentes doit donc répondre au principe de la solidarité et de l'efficacité, une volonté qui ne transparait pas à

travers les prises de positions des responsables syndicaux.

La clc appelle les responsables syndicaux de ne pas doubler la crise économique d'une crise politique et de risquer ainsi des tensions sociales et une perte de confiance dans l'avenir économique et social de notre pays. Les conséquences qui résulteraient de cette lutte de pouvoirs totalement déplacée, pèseront doublement sur maints secteurs représentés par la clc et ne feraient qu'empirer une situation globale d'ores et déjà alarmante: la perte de recettes pour l'Etat (dont notamment la TVA) et la précarisation de nombreux emplois.

La clc exprime sa confiance et son espoir dans la volonté des acteurs politiques et économiques et formule le vœu d'un rapide retour au dialogue afin de rétablir une dynamique de croissance permettant à notre pays de remplir son rôle au sein des économies de la Grande Région et d'atteindre une exemplarité au niveau international. Le temps nous est compté, nous risquons d'en perdre encore!

*Communiqué par la clc* ■

**WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTEN FORDERUNGSEINZUG**

**Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk-Management**

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail info@creditreform.lu

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECOUVREMENT DE CRÉANCES**

**Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise**

seit/dépuis 1879

**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns

# Une étude qualitative sur la valorisation et l'implication des seniors dans l'entreprise



**L**e vieillissement de la population, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de personnes âgées par rapport au reste de la population, est l'un des plus importants défis que l'Union européenne devra relever au cours des prochaines années.

L'IUIL (Institut Universitaire International Luxembourg) en collaboration avec le POG (Personnel Officers Group), l'UEL (Union des Entreprises Luxembourgeoises) et le Centre Jean-Baptiste Rock ont réalisé une étude auprès de plusieurs entreprises pour tenter de savoir comment les seniors sont impliqués et valorisés dans les entreprises luxembourgeoises. «Ce n'est pas vraiment un sujet dans notre entreprise», «L'âge, c'est un sujet délicat à aborder», «On trouve des solutions individuelles», «C'est une problématique en puissance». Voilà quatre affirmations qui résument assez bien l'attitude des entreprises interviewées à l'égard des seniors.

## ■ Senior – une notion à double signification

Le terme «senior» peut avoir deux significations: le senior comme expert et le senior comme personne âgée.

Le senior comme expert est reconnu comme disposant d'un savoir ou d'un savoir-faire qui lui permettent d'effectuer de façon autonome ses tâches et obligations professionnelles. Le fait de devenir senior est donc fonction de facteurs tels les compétences ou le type de métier. Le senior se démarque ainsi du junior qui doit encore apprendre son métier et voit son statut valorisé, ne fut-ce que par le fait que son travail implique une facturation plus élevée. Les entreprises du monde de la consultance, pour ne citer que cet exemple, ne s'accordent toutefois pas sur le moment à partir duquel un travailleur devient senior: alors que les uns attribuent ce qualificatif à des personnes s'étant attiré des mérites après quelques années de travail seulement, les autres estiment

qu'il faut avoir une très longue expérience professionnelle.

Le senior comme personne âgée est fonction de l'âge biologique, voire éventuellement de l'ancienneté qu'il a dans l'entreprise ou l'institution dans laquelle il travaille. Le terme senior a parfois, dans ce contexte, une connotation péjorative.

## ■ L'âge, un tabou au sein de l'entreprise?

La plupart de nos interlocuteurs ont estimé que dans leur institution, l'âge n'est pas un sujet à l'ordre du jour. Néanmoins, l'âge peut devenir un sujet de préoccupation notamment du fait des «usures» des travailleurs (problèmes de santé, ...) dues au travail effectué ou encore de la mentalité de «préretraite» qui s'installe parfois dangereusement auprès de travailleurs plus âgés. L'enquête auprès des entreprises montre une valorisation importante des seniors: «c'est la mémoire de l'entreprise», «regar-



dez l'absentéisme, ce n'est certainement pas une question d'âge», «ils sont loyaux envers l'entreprise».

Cette valorisation va cependant souvent de soi avec la carrière menée, les responsabilités assumées ou la rémunération, mais elle n'est guère rendue visible. Au contraire, d'aucuns considèrent cette valorisation comme délicate: n'offense-t-on pas son interlocuteur en évoquant sa fin de carrière? Le risque d'une stigmatisation aux effets contre-productifs semble réel au point que les interviewés ne veulent simplement pas aborder ce sujet. Pourquoi soulever une question et l'ériger en problème si celle-ci n'est pas encore perçue comme tel? «Toute la difficulté est de communiquer autour de l'âge», résume une responsable des ressources humaines.

## ■ Compétitivité et employabilité

Les personnes interrogées parlent davantage de compétitivité des travailleurs plutôt que d'âge. Un senior pose donc problème à partir du moment où il n'est plus compétitif sur le marché de l'emploi interne et externe à l'entreprise. Les interviewés s'empressent de relativiser cette déclaration en précisant que la société a elle aussi des responsabilités dans ce domaine: elle doit faire en sorte que le senior reste compétitif en lui proposant notamment des formations.

La notion d'âge pose également question lorsque les travailleurs souffrent d'«usures» lesquelles diffèrent suivant les secteurs et les métiers. Ne citons en guise d'exemples que le secteur de la construction où les «usures» sont physiques (p.ex. problèmes de dos, de surdité, etc.) et celui des soins où les «usures» sont mentales, physiques et émotionnelles.

Le désengagement intérieur qui peut intervenir à partir d'un certain âge préoccupe également les entreprises interrogées. Plus cyniquement, d'aucuns appellent cela la mentalité de «préretraite». «Nous avons donné de très mauvais exemples», déplore un DRH «alors que nous savons que nous devons préparer nos gens à travailler plus longtemps».

### Les pistes à suivre – un débat ouvert

La thématique senior commence à devenir un sujet de réflexion qui s'impose dans le débat politique (impact de

la crise, financement durable de notre système de sécurité sociale, ... etc.).

### Communiquer autrement

Le respect est essentiel lorsque l'on communique sur ce sujet.

L'âge est un sujet délicat, tant au niveau de la société que – et peut-être surtout – au sein de l'entreprise. Il faut donc réussir un changement de paradigme où dorénavant, d'une part, on aborde le sujet (au lieu de le taire) et, d'autre part, on en change la perception. Un enjeu à ce niveau sera certainement de combattre cet esprit de «préretraite» qui a gagné de nombreux travailleurs. Dans cette optique, ce sont aussi les entreprises qui sont sollicitées pour éviter cette démotivation en mettant en place des politiques de ressources humaines qui favorisent la mobilité, la reconnaissance et la formation.

### Etre acteur ou observateur

Bon nombre des entreprises interrogées se positionnent dans un rôle d'observateur. C'est la politique qui proposera (imposera?) des solutions, notamment concernant le recul de l'âge effectif de départ à la retraite. Néanmoins l'entreprise n'a-t-elle pas un rôle à jouer?

### La réduction et/ou la flexibilisation du temps de travail

Notre approche par rapport au temps consacré à la vie professionnelle et à la vie privée est en train de changer radicalement au profit de cette dernière.

Les entreprises doivent dorénavant réfléchir à des modèles de réduction ou de flexibilisation du temps de travail de leurs salariés. Plusieurs modèles ont été évoqués comme le compte épargne temps et le travail à temps partiel. Il serait sans doute judicieux de préparer non seulement les entreprises, mais aussi les salariés à cette nécessaire flexibilité de l'organisation du travail et aux répercussions de celle-ci et d'inviter les différentes parties à investiguer des pistes telles le «job-sharing», le travail par missions et projets et autres modèles de flexibilité.

### La valorisation de la fonction du tuteur

Ce rôle traditionnel des seniors est souvent peu valorisé. On peut imaginer que cette fonction prenne plus d'importance et soit davantage mise en évidence.

### Prendre en compte l'âge dans les formations

La formation tout au long de la vie est traditionnellement évoquée pour assurer l'employabilité à tout âge. Nos interlocuteurs étaient souvent d'avis qu'il importe moins d'organiser des formations spécifiques à destination des seniors que de s'assurer que, lors des formations, la pédagogie appliquée corresponde bien au mode d'apprentissage des seniors.

### Rester impliqué jusqu'au départ à la retraite

Se sentir mis à l'écart parce qu'on va bientôt aller en retraite est souvent une source de démotivation en fin de carrière. Remédier à cette impression est un autre enjeu. Plusieurs modèles ont été évoqués, comme l'implication du travailleur dans la désignation de sa propre succession afin de garantir au mieux le transfert des connaissances ou encore, comme les plans pluriannuels de fin de carrière.

### Rechercher des solutions individualisées

On peut distinguer trois types de réponses. La réaffectation des postes ou l'attribution de missions nouvelles est la solution individualisée par excellence. Elle n'est cependant pas toujours possible. La réduction du temps de travail qui a déjà été évoquée est aussi une piste intéressante. La sortie sous la forme «douce» d'une retraite de manière anticipée ou sous la forme «brutale» de licenciement constituent d'autres solutions.

Pour les cas où il faut envisager une séparation, il convient de souligner que certaines entreprises s'investissent dans l'outplacement qui consiste à aider les collaborateurs touchés par le licenciement à retrouver un nouvel emploi. Cette pratique ainsi que l'implication et la valorisation des seniors en général font d'ailleurs partie intégrante de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

### Le rôle du DRH (Direction des Ressources Humaines)

Le DRH joue un rôle prépondérant dans la communication et la mise en œuvre d'une politique en faveur des seniors. Sa volonté et son poids au sein de la direction générale seront donc des enjeux importants.

### Pistes lorsque les seniors se trouvent sur le marché de l'emploi

En cas de perte d'emploi, pour quelque raison que ce soit, l'âge devient un problème. D'abord, à une exception près, les entreprises interviewées disent ne pas recruter particulièrement des seniors. Ensuite, une fois sorti de son contexte habituel, le demandeur d'emploi est brutalement confronté à la question de l'employabilité qui est d'autant plus cruciale l'âge avançant. Cette situation n'est pas facile à gérer, ni personnellement, ni structurellement. Dans cette optique, les mesures de coaching et d'outplacement sont certainement des solutions respectueuses des spécificités de tout un chacun et por-

teuses en termes de réinsertion socio-professionnelle.

Trois pistes ont notamment été évoquées par les entreprises interrogées: les bilans de compétences et la formation en vue d'une réinsertion ou d'une réorientation de la personne, l'accompagnement individuel pour permettre à la personne de gérer sa nouvelle indépendance, de se resituer dans le monde du travail, de se rapprocher ses compétences et savoir-faire et, le cas échéant, de se tourner vers d'autres modèles de travail plus flexibles tels que l'Interim Management (missions déterminées et limitées dans le temps). Un senior sur le marché de l'emploi doit probablement aussi se faire à l'idée que son avenir pro-

fessionnel ne reposera pas forcément sur la continuité dans un emploi salarié et certains seniors – au vu de leurs compétences et expériences – pourraient aussi envisager de créer une entreprise.

Par ailleurs, l'anticipation joue un rôle essentiel en matière de gestion des âges. Cette problématique commence à devenir un sujet de discussion et de préoccupation au sein de la société et des entreprises. Cette prise de conscience est indispensable pour exploiter au mieux le potentiel des «seniors» et faire face au défi du vieillissement de la population.

## Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.

### 2010: l'année du changement



Louis Oberhag succède à Jos Gloden au poste de secrétaire général du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.

Le Conseil d'Administration du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité (MLQ), ainsi que ses adhérents, se sont réunis en assemblée générale en avril dernier à la Chambre de Commerce. L'occasion de présenter le bilan posi-

tif des activités de l'année écoulée. En effet, le chiffre d'affaires du MLQ Asbl s'élève à 224.609 euros et le résultat de l'exercice est de 5.968 euros. En 2009, le MLQ a organisé près de 40 événements (forums, réunions et formations) qui ont mobilisé près de 900 personnes. Il

a également développé quatre nouveaux services. La grande majorité de ces événements est gratuite pour les membres du MLQ et les cotisations des adhérents restent stables depuis 2006.

L'assemblée générale a également été l'occasion de renouveler une partie du Conseil d'Administration: ainsi le mandat de Claude Liesch (Société Nationale de certification et d'homologation) a été reconduit par l'assemblée, alors que Jean-Paul Beck (Caves Bernard-Massard) et Pascal Oudin (Entreprises des Postes et télécommunications) ont nouvellement été élus.

Jos Gloden, qui a assuré les fonctions de secrétaire général du MLQ Asbl pendant cinq années, a passé officiellement le relais à Louis Oberhag.

Jos Gloden a développé le réseau d'adhérents du MLQ qui est passé de 154 entreprises fin 2005 à 266 fin 2009. Sous sa responsabilité, le MLQ a étoffé son offre en proposant des services uniques au Luxembourg et il a fait du Prix Luxembourgeois de la Qualité un événement majeur, avec plus de 220 décideurs présents lors de la soirée de remise des Prix en 2009.

Louis Oberhag aura, entre autres, la lourde responsabilité de continuer à enrichir les services proposés aux adhérents pour animer les échanges entre les entreprises et accroître la valeur ajoutée de l'adhésion.

## Le marché de l'emploi transfrontalier en question

Il existe actuellement dans la Grande Région quelque 200.000 migrants journaliers qui traversent une frontière pour se rendre sur leur lieu de travail. Ces personnes sont confrontées à des problèmes dus aux différents systèmes juridiques et sociaux et aux divergences constatées d'un pays à l'autre en matière de législation fiscale.

C'est la raison pour laquelle le marché de l'emploi transfrontalier constituait l'un des principaux thèmes de la troisième assemblée plénière du CESGR (Comité Economique et Social de la Grande Région), qui s'est tenue sous la présidence sarroise dans le centre Cloef-Atrium de Mettlach-Orscholz. C'est dans ce cadre qu'a notamment été initié un accord de coopération qui doit être signé à l'automne par les différentes institutions concernées par les problèmes spécifiques au marché de l'emploi transfrontalier, en l'occurrence l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi et les deux réseaux EURES-Transfrontalier Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat et EURES-Transfrontalier PED.

Dans ce contexte, un rôle important va également être joué par la «Task Force» en cours de création, qui aura pour fonction

d'identifier les obstacles juridiques auxquels se heurtent les frontaliers et d'élaborer des propositions de solutions. Sa mise en place doit contribuer à promouvoir la mobilité au sein de la Grande Région, a déclaré Stephan Toscani (CDU), ministre sarrois des Affaires européennes, lors de l'assemblée plénière.

Le président du CESGR, Hans Peter Kurtz, a par ailleurs annoncé que le thème du marché de l'emploi transfrontalier serait également abordé lors d'une conférence qui se tiendra à Sarrebruck en novembre. Le rapport du CESGR

sur la situation économique et sociale de la Grande Région sera alors présenté et débattu pour la première fois en public dans le cadre d'une manifestation. Les ministres du travail des six composantes de la Grande Région devraient être présents lors de cet événement. Une stratégie commune devrait, en outre, être mise au point en ce qui concerne les transports en commun dans la Grande Région. Cette thématique sera préalablement étudiée par un groupe d'experts qui se réunira le 28 juin 2010 dans la Chambre du Travail de Sarrebruck. ■



### SoLEP

## Opportunités et défis au Luxembourg

La Société Luxembourgeoise de l'Evaluation et de la Prospective (SoLEP) est une association sans but lucratif (a.s.b.l.), créée en 2009, qui a pour mission de contribuer à la qualité des prises de décision en recourant aux méthodologies de l'évaluation et de la prospective. Elle a également pour vocation de promouvoir l'utilisation de l'évaluation, de la prospective et des techniques et méthodes associées dans les organisations publiques et privées.

Toute personne physique ou morale intéressée par la mission de la SoLEP peut en devenir membre après valida-

tion de sa demande d'adhésion. L'assemblée générale, convoquée au moins une fois par an, élit le conseil d'administration (CA) pour un mandat de trois ans. Le CA désigne un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Tous les administrateurs en charge de la SoLEP le sont à titre individuel et bénévole. En 2010, la cotisation annuelle s'élève à 50 EUR pour

les personnes physiques et à 500 EUR pour les personnes morales.

Dans le cadre de sa mission, la SoLEP entend initier en 2010 une démarche pluriannuelle de prospective territoriale, «Luxembourg 2030», qui aurait pour ambition d'identifier les opportunités et les défis d'avenir du Luxembourg au sein de la Grande Région. ■

Toutes les demandes d'adhésion ou d'information eu égard à la SoLEP sont à envoyer au secrétaire de l'association,  
M. François-Xavier Borsi – Chambre de Commerce – L-2981 Luxembourg  
E-mail: francois-xavier.borsi@cc.lu

## Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE

L'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et aide les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR). La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.

Pour aller au-delà de cet engagement, l'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» qui est un outil offert aux entreprises désireuses de formaliser leurs efforts en la matière, de partager leurs expériences, d'évoluer en communauté et de communiquer leurs efforts et réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur. Ce label se décline en trois certificats qui s'obtiennent individuellement, adressant chacun un pilier du modèle RSE: Social et Egalité des chances professionnelles, Gouvernance et Environnement.

Un avantage clé que les entreprises tirent de la RSE est celui de l'augmentation de l'engagement et de la loyauté envers l'entreprise et de la motivation de ses salariés, de leur capacité d'innovation et de leur productivité. Notons aussi que le dialogue dans l'entreprise évolue positivement sous l'influence des actions RSE, engendrant une réduction de l'absentéisme et une appréciation réaliste des revendications salariales.

Tous les mois, *Merkur*, en collaboration avec l'INDR, propose désormais à ses lecteurs des exemples de bonnes pratiques au sein des entreprises luxembourgeoises.

L'engagement en RSE des entreprises citées ci-dessus va évidemment bien au-delà des exemples de bonnes pratiques illustrées.

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître vos efforts en matière de RSE, alors n'hésitez pas et contactez-nous par e-mail à l'adresse: [indr@indr.lu](mailto:indr@indr.lu) ou par téléphone: (+352) 27 33 01

Si vous souhaitez évaluer l'état d'avancement de votre entreprise en matière de RSE, alors nous vous invitons à consulter le site de l'INDR: [www.indr.lu](http://www.indr.lu)

### Pilier Social & Egalité des chances professionnelles

## Dussmann a établi une structure d'accueil des plaintes du personnel

L'objectif social de Dussmann consiste d'une part, dans la mise en place d'une politique active d'égalité entre les femmes et les hommes et d'autre part, dans la lutte contre toute forme de discrimination et notamment contre toute forme d'harcèlement dans

le cadre des relations de travail. Suite à une enquête interne auprès de son personnel en 2002, le projet «Leadership, teamwork et culture d'entreprise» a été élaboré en collaboration avec le ministère de l'Egalité des chances et mis en place en 2005. Ce projet a comme com-

plément l'établissement d'une structure d'accueil des plaintes au sein de l'entreprise, ainsi que la création d'une charte des valeurs et d'une déclaration de principe contre toute forme d'harcèlement dans les relations de travail. Cette structure d'accueil des plaintes,

toujours en activité à l'heure actuelle, constitue un lien direct entre le management et le personnel afin de donner la possibilité à tout le personnel de porter plainte auprès d'une cellule composée de personnes représentant le personnel, l'employeur, le bureau «RH» en cas d'irrégularités, de harcèlement, de non respect de la charte de valeurs... Elle a pour fonction la prévention et le règlement à l'amiable de conflits, dans l'objectif d'améliorer l'ambiance de travail, d'augmenter la satisfaction et la motivation du personnel sur le lieu de travail et de réduire le taux d'absentéisme à moyen et long terme.

Depuis 2006, chaque année une enquête via questionnaire est réalisée auprès du personnel, dont l'objectif est d'optimiser en permanence la coopéra-

tion et de repérer les besoins pour soutenir toutes les améliorations du climat de travail possibles et pour garantir un style de management réussi au sein du Groupe Dussmann Luxembourg.

- **Dénomination: Dussmann Security: Gardiennage statique, patrouilles, télé- et vidéosurveillance**
- **Dussmann Service: Nettoyage de bâtiments**
- **Lavador: Blanchisserie industrielle, location de linge et de vêtements**
- **Dussmann Restauration: Gastronomie en collectivités et milieu hospitalier**
- **Culinaris: Party & Dinner service**



Jean-Paul Neu/Tun Di Barri, directeur général/directeur

- **Localisation: Niederaanven & Bissen**
- **Effectif: 2.560 personnes**

## Pilier Environnement

# IFSB a eu une démarche originale au niveau de son Training Centre

Le Training Centre IFSB a fait l'objet d'une méthodologie de gestion du projet particulière dont la remise en question des chemins habituels a sans nul doute été un des points forts. Cette remise en question est fondée sur le principe de l'amélioration continue des performances, dont le but a été de ne pas se contenter de respecter les exigences normatives mais de s'engager dans une démarche volontaire affirmée. Le projet de Training Centre IFSB a fait l'objet d'une simulation thermique dynamique différenciée particulièrement pointue. En effet, l'identification des choix techniques a été conditionnée et orientée par une simulation ex ante du bâtiment tel qu'envisagé et ce en fonction de critères météorologiques donnés (une année météo de référence au Luxembourg). Ensuite, cette simulation a été croisée avec divers profils d'utilisation des espaces fonctionnels du bâtiment. Les choix techniques ont donc été adaptés suivant la configuration et les profils d'utilisation de zones au comportement thermo énergétique identique. Chaque zone fon-

ctionnelle est donc équipée d'un système thermique spécifique à haute température (radiateurs), ou basse température (plancher chauffant ou panneaux radiants). Concevoir un bâtiment de référence en matière de construction durable impliquait de recourir aux énergies renouvelables: le solaire thermique et le chauffage biomasse. Le choix de privilégier, dans certains locaux, un système de chauffage à basse température a permis d'installer non moins de 125 m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques qui fourniront un apport solaire non négligeable de l'ordre de 20 % pour les panneaux radiants du hall industriel et des différents planchers chauffants. Par ailleurs, l'eau chaude sanitaire sera produite, en partie, par les mêmes capteurs solaires avec une couverture solaire de 68 %. La production d'énergie thermique principale (85 %) sera produite au départ d'une chaudière aux granulés de bois (pellets) à hautes performances (rendement 93 %). La production secondaire destinée à couvrir les pics de production et à garantir la continuité de l'installation sera produite au départ



Bruno Renders, directeur

d'une chaudière gaz à condensation (rendement 97,5 %).

- **Dénomination: IFSB – Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A.**
- **Activité: Institut de Formation**
- **Localisation: Bettembourg**
- **Effectif: 17 personnes**

EN BREF

**Plan K**  
Première agence certifiée FSC au Luxembourg



L'agence en communication Plan K est née verte, puisque le vert est sa couleur d'origine. La couleur dans laquelle elle puise son énergie, sa créativité et sa responsabilité sociétale. L'agence est labellisée SuperdrecksKëscht depuis le premier mois de son existence. Ses collaborateurs trient scrupuleusement leurs déchets et réduisent au maximum leur consommation de papier. Mais il y a moyen de faire encore mieux. Plan K recommande à ses clients de produire des imprimés selon la norme FSC. A ce titre Plan K est la première agence de publicité à obtenir la certification FSC (Forest Stewardship Council). FSC est une organisation internationale non gouvernementale qui a pour but d'encourager dans le monde entier une gestion forestière responsable. Ainsi, les forêts gérées de manière durable sont, elles aussi, labellisées FSC. Chez les prestataires comme les imprimeurs ou les agences de publicité, par exemple, cela signifie que les produits commercialisés proviennent de ces forêts et ne compromettent par conséquent pas leur développement.

Jusqu'à épuisement du stock, Sources Rosport, en collaboration avec Orange, organise un grand jeu interactif. Les consommateurs des bouteilles Viva en PET 33 cl, PET 50 cl ou encore PET 1,5 l trouveront un code unique sur chaque bouteille de leur eau minérale favorite. Pour jouer, rien de plus simple. Le code unique inscrit sur chaque bouteille de Viva devra être envoyé par SMS au numéro 661 661 661, spécialement ouvert pour le jeu. Les gagnants seront avertis instantanément par SMS. Côté prix à gagner, Luxair offre 50 vols A/R Primo vers les plus belles villes européennes. Disney-Pixar, met en jeu 500 DVD de son film fétiche «Là-Haut» et Orange, partenaire de longue date de Sources Rosport, offre un million de minutes d'appels gratuits. Pour illustrer cette action, les packs Viva de 33 cl, 50 cl et 1,5 l ont été complètement redécorés avec les personnages du film «Là-Haut» et sont disponibles dès à présent dans tout le réseau de distribution des eaux minérales de Sources Rosport. Pour plus d'informations: [www.rosport.com](http://www.rosport.com).

**Rosport**

**Grand jeu SMS**

Jusqu'à épuisement du stock, Sources Rosport, en collaboration avec Orange, organise un grand jeu interactif. Les consommateurs des bouteilles Viva en PET 33 cl, PET 50 cl ou encore PET 1,5 l trouveront un code unique sur chaque bouteille de leur eau minérale favorite. Pour jouer, rien de plus simple. Le code unique inscrit sur chaque bouteille de Viva devra être



envoyé par SMS au numéro 661 661 661, spécialement ouvert pour le jeu. Les gagnants seront avertis instantanément par SMS. Côté prix à gagner, Luxair offre 50 vols A/R Primo vers les plus belles villes européennes. Disney-Pixar, met en jeu 500 DVD de son film fétiche «Là-Haut» et Orange, partenaire de longue date de Sources Rosport, offre un million de minutes d'appels gratuits. Pour illustrer cette action, les packs Viva de 33 cl, 50 cl et 1,5 l ont été complètement redécorés avec les personnages du film «Là-Haut» et sont disponibles dès à présent dans tout le réseau de distribution des eaux minérales de Sources Rosport. Pour plus d'informations: [www.rosport.com](http://www.rosport.com).

**Lineheart City**

**Ouverture d'un nouveau magasin Apple au City Concorde**



Après Luxembourg Ville et Esch/Alzette, le magasin «Apple» sous l'enseigne Lineheart City s'est implanté au centre commercial City

Concorde à Bertrange. L'initiateur de l'idée est l'équipe de la société «Lineheart» de Leudelange, bien connue depuis presque 20 ans pour la distribution des produits Apple au Luxembourg. Devenu «Apple Premium Reseller», la société «Lineheart» a aménagé ce nouvel espace au City Concorde dans l'esprit de la philosophie Apple. Dans un environnement lumineux, complètement blanc et gris, les produits sont mis en évidence, soulignant la qualité, la simplicité, l'innovation et le design de la gamme Apple. Le client y trouvera la gamme complète des produits Apple, tous en démonstration pour qu'il puisse prendre sa décision en toute tranquillité et en connaissance de cause. A côté des produits Apple sont également proposés des accessoires et logiciels d'autres marques, comme les imprimantes Epson et Canon, les sounds systems de Bose, B&W et Geneva, la gamme Adobe et les appareils photos numériques Leica. Pour plus d'informations: tél. 44 68 44-700, [www.lineheart.lu](http://www.lineheart.lu). (Photo: Fotostudio Claudine Bosseler)

**Van Marcke**

**Ouverture d'un Inspiration Store au Luxembourg**

Depuis l'acquisition de Somarco-Cremer et de la S.A. Somarco Lux en 2008, le groupe Van Marcke continue d'étendre ses activités au Grand-Duché de Luxembourg.

Capital risque

**Sting: des investisseurs luxembourgeois au service du développement des entreprises**



(de g. à d.): Laurent Muller, Alex Sulkowski, John Penning, Norbert Becker, Dan Schneider, Jean-Claude Bintz

**A**ujourd'hui un entrepreneur qui veut développer son entreprise ou reprendre une société existante ne trouve pas facilement le financement adéquat. Si la recherche du financement pour un projet d'entreprise s'avère à lui seul déjà difficile, la recherche de partenaires ayant les connaissances nécessaires pour participer activement au développement d'une entreprise peut s'avérer être un tâche encore plus difficile. Or, combien de personnes talentueuses ne rêvent-elles pas de créer ou de reprendre une société et de vivre cette aventure de l'entrepreneuriat, sans trouver ni le financement ni les conseils adéquats et professionnels pour réaliser ces ambitions?

Malgré la crise, il existe au Luxembourg une multitude de sociétés qui ont des stratégies clairement tournées vers le développement de leur chiffre d'affaires, de leur parts de marchés et bien sûr de leur résultat. L'Etat est bien présent pour fournir des conseils et des aides lors de créations d'entreprises, mais même dans ces cas, les moyens sont limités. Comblé cette lacune entre les prêts limités de l'Etat ou participations des «business angels» (normalement en dessous de € 250.000) et le financement par une des sociétés d'investissements (normale-

ment au dessus de € 2.500.000), constitue un véritable besoin pour l'économie luxembourgeoise.

Un groupe d'investisseurs luxembourgeois, composé par des personnalités bien connues au Luxembourg et ayant fait leurs preuves dans différents métiers dans le passé, à savoir Norbert Becker, Jean-Claude Bintz, Laurent Muller, John Penning, Dan Schneider et Alex Sulkowski, s'est donné exactement cette mission en créant la société de participations Sting S.A. («Strategic Investments in Growth»). Sting S.A. a par la suite créé Sting & Partners S.C.A. ensemble avec une vingtaine de personnalités du monde des affaires luxembourgeois pour disposer ainsi d'une société forte d'un capital de quelque € 7 millions et bien préparée pour mener à bien son objectif d'investir activement dans des projets de développement, de succession ou de transmission d'entreprises luxembourgeoises. L'idée est d'apporter des moyens propres entre € 250.000 et € 1.000.000 par projet, ce qui permettra de recourir le cas échéant à des financements supplémentaires. Plus d'informations sous [www.sting.lu](http://www.sting.lu).

## Luxexpo: Stabilité opérationnelle et financière dans un contexte d'incertitude économique



Les actionnaires de Luxexpo S.A. ont approuvé les comptes de l'exercice 2009, soumis par le Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale statutaire du 29 avril 2010. Le Conseil a constaté avec satisfaction le maintien de la bonne santé financière et opérationnelle de la société. Le total des produits de l'exercice 2009 s'est établi à 8.994.772,33 €, en léger recul de 2,7 % par rapport à l'exercice 2008. Les charges s'élèvent à 7.929.465,98 €, en léger recul de 0,1 % par rapport à 2008. Il résulte pour l'exercice 2009 un bénéfice net après amortissements et provisions de 1.065.306,35 €. Le bénéfice a été reporté à nouveau, portant les fonds propres à 9.697.890,13 €. La société n'affiche aucune dette financière.

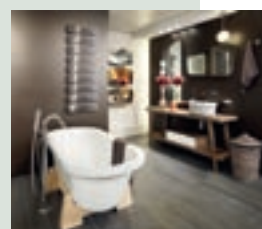
Luxexpo a accueilli en 2009 quelque 500.000 visiteurs, en provenance d'une soixantaine de pays et plus de 2.000 exposants lors de ses foires, salons,

séminaires, conférences et banquets. Plusieurs nouvelles manifestations se sont ajoutées au calendrier, qui en comporte 8 organisées en régie propre, et 25 sous organisation tierce. Le processus de refonte et de développement du portefeuille des manifestations propres, qui représentent 74,5 % du chiffre d'affaires total des manifestations, s'est poursuivi avec succès. Parmi les manifestations au calendrier de Luxexpo, la Foire de Printemps et la Foire d'Automne restent les principales manifestations, attirant ensemble un millier d'exposants et quelque 140.000 visiteurs. En dépit d'un contexte économique difficile, le calendrier d'activités de Luxexpo est bien fourni, et la direction ne constate aucun recul significatif du niveau d'activité de la société.

Les perspectives pour 2010 se présentent dans la continuité des exercices antérieurs, avec certes une influence de

## EN BREF

Le Van Marcke Inspiration Store à Luxembourg (34, 36 et 38 Rangwee) a ouvert ses portes le 22 avril 2010. Les concepts de Van Marcke, salles de bains, wellness, et technologie de l'eau y sont réunis. Pour permettre à ses clients de réaliser leurs rêves, Van Marcke met à leur disposition des conseillers et un programme d'implantation 3D. En plus d'être accompagné dans le choix de sa salle de bains, le client bénéficie aussi de conseils en matière d'implantation, de décoration et d'installation des produits. La dernière grande nouveauté est l'espace wellness (40 m<sup>2</sup>) qui présente un large éventail de produits tels que des minipools, des hammams ou encore des saunas. Une partie de la salle d'exposition est également réservée aux produits liés à la technologie de l'eau, c'est-à-dire des produits qui permettent d'économiser, de récupérer et de purifier l'eau. Pour plus d'informations: [www.vanmarcke.com](http://www.vanmarcke.com).



### LuxairCARGO

#### Primé par le Air Cargo Excellence Award

Lors d'une récente cérémonie à Vancouver, LuxairCARGO s'est vu décerner, le Air Cargo Excellence Award dans la catégorie 500.000 à 1.000.000 de tonnes. Le magazine spécialisé Air Cargo World avait pour la sixième année consécutive lancé le sondage Air Cargo Excellence parmi les professionnels du fret aérien. Ils étaient appelés à juger les cargocentres à échelle mondiale selon des critères tels que la performance, la qualité du service, la compétitivité des prix, les installations techniques et l'infrastructure, ainsi que la simplicité et la rapidité des procédures administratives. LuxairCARGO a devancé des cargocentres aussi prestigieux que celui de Bruxelles et de Cologne. En janvier 2010, LuxairCARGO avait remporté l'International Forklift & Pallet Competition à Hong Kong. Les deux distinctions obtenues prouvent que LuxairCARGO a vu juste en misant sur la qualité du service pour défendre ses parts de marché et gagner du terrain sur le plan européen et mondial, dans un secteur marqué par une concurrence croissante.



### Paul Wurth

#### Forte mobilisation pour la santé et sécurité

La 5<sup>e</sup> édition du «Health & Safety Day», coïncidant avec la «Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail», a connu un vif succès chez Paul Wurth S.A. au Luxembourg. Le 28 avril dernier, le personnel de Paul Wurth a eu la possibilité de participer à une multitude d'actions organisées autour de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail et à domicile. Avec le soutien du Centre Hospitalier d'Esch-sur-Alzette, du Service médical d'ArcelorMittal et de différents experts de la médecine mentale et physique, le programme de la journée comprenait des présentations en matière de santé, de nutrition et de médecine préventive. Un équipement de démonstration, mis à disposition par le Centre de Formation pour Conducteurs, a permis de sensibiliser au port de la ceinture de sécurité. Enfin, des exposés sur les interactions en matière de sécurité et de bien-être au travail dans le contexte de la conception d'installations, d'équipements et de bâtiments ont complété la panoplie des sujets traités, en répondant tout particulièrement aux besoins d'une société d'ingénierie. Tout le personnel de Paul Wurth a eu l'occasion de participer à un parcours instructif, composé d'ateliers d'information et de démonstration, pour s'informer, entre autres, sur les risques du travail en hauteur, sur la prévention des accidents routiers ainsi que sur des mesures de premiers secours et de lutte anti-feu. Par ailleurs, Paul Wurth S.A. a accueilli une manifestation faisant partie du programme de l'UEL, portant sur les nouveaux systèmes de lignes de vie provisoires.



## EN BREF

**De neie Breedewee**

**Le restaurant Alexandre Bourgeois devient De neie Breedewee**

Durant l'année passée depuis son ouverture en juin 2009 sous le nom de Restaurant Alexandre Bourgeois, ses propriétaires ont eu le plaisir de recevoir et de servir une clien-

tèle avisée dans ses locaux rue Large, surplombant la vallée du Grund. Ils se sont cependant aperçus entre-temps que le nom de «Breedewee» était resté bien vivant dans les mémoires des clients d'une part, et marquait plus facilement les esprits d'autre part. C'est pour-quoi, ils ont décidé d'annoncer que le restaurant Alexandre Bourgeois portera désormais le nom «De neie Breedewee». Le restaurant invite à venir déguster ses plats dans le cadre tricentenaire du 9 rue Large ou si le temps le permet à profiter de sa terrasse chauffée perchée sur le chemin de la Corniche et de laquelle les clients peuvent admirer le magnifique paysage de la Vieille Ville de Luxembourg. «De neie Breedewee» est accessible tant par la rue Large (Breedewee), que par le Chemin de la Corniche, ce dernier étant à 5 minutes à pied du parking du Saint-Esprit.



certaines secteurs plus particulièrement impactés par la crise, mais dans l'ensemble une situation qui permet à Luxexpo d'assurer sa mission de façon pérenne et autonome. Le Conseil d'Administration de Luxexpo, responsable de l'exploitation du parc des expositions de Luxembourg, suit avec une attention extrême l'état d'avancement du projet d'implantation d'un nouveau centre d'expositions à Kirchberg, en concomitance avec la construction d'une gare multimodale. Quelle que soit la décision concernant le projet de gare, il souligne l'importance de maintenir en place les activités de Luxexpo, et appelle les pouvoirs publics à mettre en œuvre la construction d'un nouveau centre d'expositions qui soit fonctionnel et réponde aux besoins des acteurs de l'économie luxembourgeoise.

Après l'assemblée ordinaire, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont procédé à une refonte des statuts de la société, afin de les adapter aux principes de gouvernance en vigueur aujourd'hui. Après avoir œuvré pendant plus de 10 ans à la présidence du Conseil d'Administration de la société, Alain Georges a fait part aux actionnaires de son souhait de remettre son mandat à la fin du premier semestre, et leur a proposé d'élire à la présidence Raymond Schadeck, auparavant CEO/Managing Partner de Ernst & Young Luxembourg. Monsieur Schadeck, dont la candidature a été acceptée à l'unanimité par les actionnaires, entamera son mandat le 1<sup>er</sup> juillet.

## Restauration rapide

## Ouverture d'un nouveau Quick à Bascharage



**A**vec l'ouverture récente du nouveau Quick Bascharage, le groupe de restauration rapide Quick Restaurants a inauguré son 8<sup>e</sup> restaurant au Grand-Duché de Luxembourg. Depuis le premier Quick installé en 1983, 7 autres restaurants ont vu le jour au Luxembourg; Bertrange, Walferdange, Howald, Esch-Sur-Alzette, Gare du Luxembourg, Kirchberg et enfin Bascharage. Cette nouvelle ouverture luxembourgeoise confirme que Quick

Restaurants a renoué avec une stratégie d'expansion au Grand-Duché.

Rudy Hulsman, Directeur Général Quick Belux, précise: «Dès les premiers jours de Quick au Luxembourg, il était évident que le Grand-Duché représentait un grand potentiel pour nos restaurants. Après avoir consolidé et redynamisé les restaurants existants, nous souhaitons poursuivre nos investissements dans ce pays, avec par exemple l'ouverture de Kirchberg fin 2009 et maintenant celle

de Bascharage. Nous continuons à analyser de très près toutes les opportunités de développements qui pourraient se présenter à nous. Quick Belux a toujours considéré le Luxembourg comme un marché à part entière, avec ses attentes et ses particularités. C'est pour cela aussi qu'on y propose régulièrement des hamburgers que l'on ne trouve nulle part ailleurs, comme le Rib Burger.» Les développements de Quick au Luxembourg se traduisent également par la création de nombreux emplois. Quick Bascharage, qui sera dirigé par Roland Portier, créera au moins 25 emplois nouveaux qui viendront s'ajouter aux 200 collaborateurs actuels.

Quick Bascharage est situé au 28 Avenue de Luxembourg à Bascharage (L-4950). Ce nouveau restaurant, qui compte 115 places assises, est particulièrement orienté famille, c'est pourquoi il est équipé d'une aire de jeux, d'un système de boissons Free Refill, d'un Quick Drive et d'une agréable terrasse. Il sera ouvert tous les jours de 10h à 1h du matin. L'intérieur de ce restaurant a adopté le décor «Back to Basics». Il est d'ailleurs le premier restaurant Quick à proposer ce concept dans son intégralité.



## Fortis Luxembourg-VIE S.A. avec un bénéfice de EUR 10,6 millions en 2009

**A**près une année 2008 particulièrement difficile pour l'ensemble du secteur financier, les marchés ont retrouvé une certaine sérénité en 2009. Grâce à une forte reprise des encaissements au quatrième trimestre, Fortis Luxembourg-VIE S.A. réalise une très bonne performance marquée par une forte activité de souscription en LPS (Libre Prestation de Services). La Compagnie clôture l'année avec un bénéfice net de EUR 10,617 millions.

Avec plus de EUR 1,1 milliard de primes encaissées en 2009, Fortis Luxembourg-VIE S.A. a su préserver la confiance de ses clients à travers l'Europe. Filiale à parts égales de Fortis S.A. et de BGL BNP Paribas, elle conforte sa position sur la Place Luxembourgeoise. L'encours de la Compagnie atteint EUR 6,523 milliards d'actifs sous gestion. Fortis Luxembourg-VIE S.A. emploie actuellement 171 collaborateurs. La Compagnie affiche un ratio de solvabilité de 204 %, largement au-delà des exigences légales.

Au niveau international, la Compagnie a confirmé son excellent positionnement. A ce jour, elle est active au Luxembourg et dans 6 pays Européens que sont la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Espagne. Au 31 décembre 2009, la plus forte croissance revient au marché italien qui, profitant d'une opération d'amnistie fiscale, a vu ses primes augmenter de 75 % en encaissement par rapport à 2008. La Compagnie y a collecté plus de EUR 220 millions de nouvelles primes. Grâce à ses agents et à ses courtiers, et en s'appuyant sur une collaboration étroite avec BGL BNP Paribas, Fortis Luxembourg-VIE S.A. a su maintenir une présence forte sur le marché luxembourgeois. Ceci se traduit par un encaissement global de EUR 65 millions. En Assurance de Groupe, après une année 2008 marquée par un taux de progression de 16,12 %, Fortis Luxembourg-VIE S.A. enregistre en 2009 une croissance de 6,03 %.

Dans un contexte où les investisseurs recherchent avant tout protection du capital et disponibilité de l'épargne, Fortis Luxembourg-VIE S.A. a poursuivi sa stratégie en proposant un lancement régulier de fonds structurés à capital et rendement garantis au terme. De plus, elle offre désormais la possibilité d'investir dans son Actif Général au travers de son Fonds Général. Celui-ci a permis aux clients de bénéficier d'une rémunération nette de frais de gestion de 3,80 % en 2009. L'objectif de cette stratégie d'enrichissement de gamme et de recherche de performance est clair: renforcer la position de Fortis Luxembourg-VIE S.A. sur le marché et développer ses activités à destination d'une clientèle patrimoniale, tant au Luxembourg qu'à l'international.



### tempo-team

interim | inhouse services | search & selection | hr services | professionals



Tempo-Team  
une approche alternative de l'intérim,  
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.  
5, place de la Gare,  
L-1616 Luxembourg  
Tel: +352 49 98 70  
Fax: +352 40 49 59

[www.tempo-team.lu](http://www.tempo-team.lu)

## Luftfracht

# Cargolux durchläuft sein schwierigstes Jahr

**2**009 war sicherlich das schwierigste Jahr in der Geschichte der Luftfracht. Die Branche erlebte einen Rückgang beim Frachtaufkommen von über 20 %. Die damit einhergehenden Überkapazitäten der Fluggesellschaft

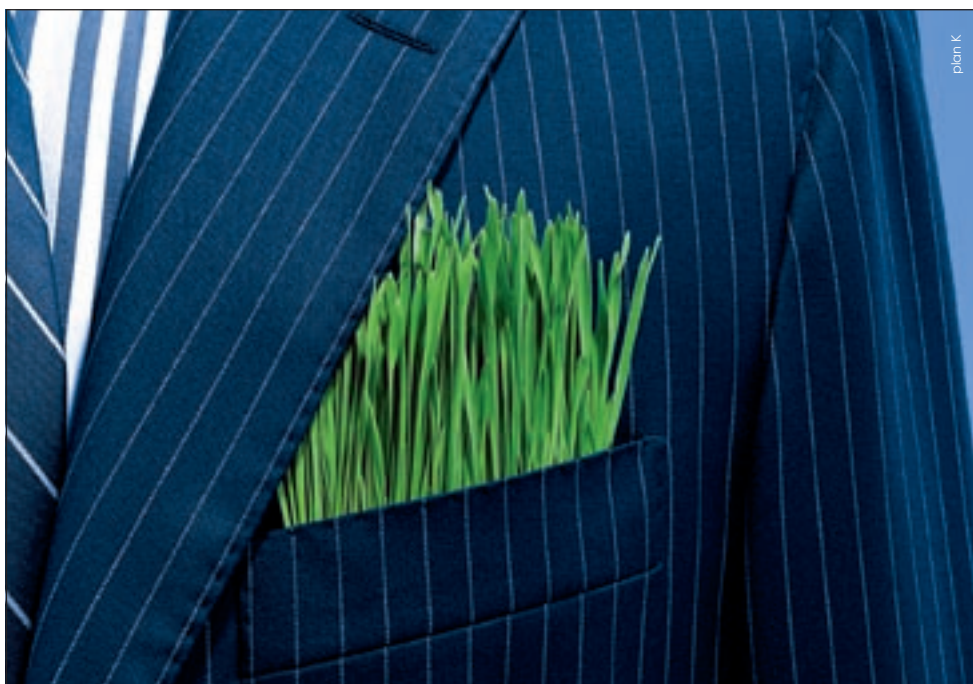
hatten weitreichende Folgen, auch für Cargolux.

Die Flottenauslastung und der Ladefaktor gingen bei Cargolux zurück, schwerwiegender war allerdings der Rückgang des Ertrages. Die Tonnage verzeich-

nete 2009 einen Rückgang von fast 11 % auf 627.813 Tonnen; das lag immer noch über dem Industriedurchschnitt, aber der Ertrag sank um mehr als 26 %. Die tägliche Flottenausnutzung lag mit 14,35 Stunden pro Flugzeug um 6,7% niedriger als im Vorjahr. Die gesamten Blockstunden fielen um 9,3 % auf 83.102.

Der Grundpreis für den Transport pro Kilogramm fiel um 13,8 %. Die geflogenen Frachttonnenkilometer lagen mit 4.800.130.261 um 11,3 % unter dem Vorjahr während die angebotenen Frachttonnenkilometer um 9,3 % auf 6.953.602.636 sanken. Der Ladefaktor lag bei 69 %. (Alle Zahlen beinhalten die Ergebnisse von Cargolux Airlines International S.A. und Cargolux Italia SpA). Durch die geringeren Erträge, sowie den Rückgang der geflogenen Tonnage, ergab sich ein um 34 % geringerer Umsatz von US\$ 1,3 Milliarden und ein Bilanzverlust nach Steuern von US\$ 153 Millionen.

Die Krise erfasste alle Cargolux Stationen und Destinationen. Das Unternehmen hat 2009 die Kapazität auf allen Strecken zeitweilig reduziert und eine Reihe von Zielen gestrichen, darunter Istanbul, Toronto, Helsinki und Kairo. Keine neuen Ziele wurden ins Streckennetz aufgenommen. Alle 16 Cargolux B747-400F wurden 2009 im Einsatz gelassen. Allerdings bewirkte die geringere tägliche Nutzung der Flugzeuge, dass die Kapazität von zwei Flugzeugen im Juni und Juli am Boden stand. Im September und Oktober übergab Cargolux zwei Flugzeuge an UPS. Diese Übernahme war allerdings schon lange vor der Krise vereinbart worden und sollte im Zuge der geplanten Flottenumstellung 2009 bei Cargolux stattfinden. Als die Flugzeuge die Flotte verließen, verzeichnete der Markt jedoch schon wieder einen Aufwärtstrend und Cargolux benötigte zusätzliche Kapazitäten. Um den steigenden Bedarf abzudecken, wurden bis zu drei B747-200F für die letzten drei Monate des Jahres angemietet. Trotz der reduzierten Kapazität und des



## ÉCOlogie, ÉCONomie même racine, mêmes objectifs

En tant qu'acteur majeur dans le domaine de la mobilité, il est de la responsabilité d'ALD Automotive d'agir tous les jours pour optimiser la gestion de votre flotte et limiter son impact financier et écologique.

ALD Automotive met plus que jamais à votre service son conseil et son expertise pour répondre à vos attentes les plus précises.

Ensemble, agissons pour une mobilité éco-responsable.

Tél.: 31 05 36-1 [www.aldautomotive.lu](http://www.aldautomotive.lu)



LET'S DRIVE TOGETHER



ALD  
bluefleet



TCO  
saving  
plans



fleet  
audit



weltweiten Einbruchs konnte Cargolux seinen Marktanteil von 4 % halten. Wegen der hohen Verluste und um das Überleben der Gesellschaft zu gewährleisten, wurde es notwendig, eine Rekapitalisierung von Cargolux vorzunehmen. Im November 2009 wurde deshalb in einer ersten Stufe das vom Anteilseigner SAirlines (Teil der ehemaligen Swissair Gruppe) gehaltene Aktienpaket in Höhe von 33,7 % von den bisherigen Eignern Luxair, BCEE und SNCI, sowie dem Luxemburger Staat übernommen. In einem zweiten Schritt haben die Cargolux Anteilseigner der Schaffung einer Kapitalbasis von US\$ 200 Millionen zugestimmt, womit der Vorstand neue Anteile ausgeben konnte. Eine zusätzliche



Einlage von US\$ 100 Millionen wurde noch vor Jahresende vorgenommen. Den

kompletten Jahresbericht gibt es auf [www.cargolux.com](http://www.cargolux.com). ■

## Valeres

# Valeres Konstruktioon S.A.: une success story qui dure depuis 10 ans

**V**aleres Konstruktioon S.A. fête son 10<sup>e</sup> anniversaire. Le groupe Valeres est né du rachat, par Marc Diver, l'actuel CEO et administrateur du holding du groupe, des filiales étrangères de la société anversoise Verelst. Après le changement de nom en Valeres (force et valeurs), la société-holding a acheté encore 4 entreprises en préfabrication béton: Goudezeune Industriebouw, Juma Béton, Atlas Béton et Condeco. L'expansion du groupe a alors continué, par l'acquisition de Stahlbau Brenha (Ex-Allemagne de l'Est). Il compte aujourd'hui, par le biais d'entités juridiques et opérationnelles distinctes, des implantations en Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et au Luxembourg. Valeres Konstruktioon S.A. emploie plus de 550 personnes, avec un chiffre d'affaire annuel moyen de 150 millions d'Euros.

Valeres Konstruktioon S.A. continuera à mettre en avant ses atouts, à savoir le service personnalisé au client, la flexibilité des projets sur mesure de construction et la mise en exécution de tous les aspects du développement durable. Dans son domaine d'activité (construction de projets industriels, commerciaux ou encore administratifs), Valeres Konstruktioon S.A. investit dans les matières pre-

mières et les technologies de pointe, afin de créer des bâtiments fiables, également réalisés dans un but d'optimisation énergétique et écologique.

L'actualité immédiate du groupe concerne deux développements de Campus administratifs à Contern et Windhof. A Contern, la construction en cours de 8 bâtiments (total de +/- 24.000 m<sup>2</sup>) permettra l'accueil à terme de 1.000 emplois nouveaux, ou conservés. Le premier immeuble a été entièrement pré-loué avant son terme, et le deuxième est déjà partiellement occupé par le restaurant Class'croute. A Windhof, le Campus comprendra 6 bâti-

ments administratifs, offrant des facilités de bureaux sur plus de 19.000 m<sup>2</sup>. Tout comme à Contern, Valeres Konstruktioon S.A. mettra l'accent sur les nouvelles technologies, afin de réduire les coûts d'exploitation et d'offrir un environnement efficace et fiable aux locataires. Ces 2 projets ambitieux, présents à des points géographiques stratégiques, répondent aux besoins de réduction des coûts et à la flexibilité des surfaces offertes. Pour plus d'informations: [www.campuscontern.lu](http://www.campuscontern.lu), [www.campuswindhof.lu](http://www.campuswindhof.lu) et [www.valeres.lu](http://www.valeres.lu). ■





## Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

## Frühling in Belval – sunny days coming up

**M**ajo, schon wieder diese Hochöfen – aber sehen sie nicht fantastisch aus im Sonnenlicht?

Im Abendlicht wirken die komplexen Strukturen am besten. Und die spätnachmittägliche Sonne bringt

das Metall (rein visuell) richtig zum Glühen.

### ■ Werfen oder Rollen?

Wir fangen an mit einem Spiel mit vielen Namen: Ob Boule, Pétanque oder Boccia, es gibt ein neues Ange-

bot, die eigene Präzision zu trainieren und gleichzeitig dabei auch noch Gespräche zu führen.

Die Zeiten ändern sich, das Plaisier nicht: Ausgerüstet mit Silberkugeln, Gitanes, einem nicht zu kleinen Vorrat an Pomerol und einem Chanson



Das neue Pétanquefeld vor der Gebläsehalle – ALL WE NEED.“ Place Georges Brassens” wäre doch ein passender Name dafür. Am besten gleich Hingehen und Spielen – und natürlich dazu sein Chanson “Une Partie de Pétanque” hören!

(Foto: Agora)

von Brel auf den Lippen (oder Gainsbourg, je nachdem, wieviel vom Pomerol schon weg ist), kann man der Leidenschaft für Pétanque jetzt auch in Belval nachgehen.

Auf einem gerade fertig gestellten Plätzchen unter Hochöfen und Bäumen kann nahe der Rockhal die generationenalte Diskussion "Werfen oder Rollen?" empirisch überprüft werden. In der Abendsonne mit Freunden eine unruhige Kugel schieben, Anfängern oder Zuschauern auf den Bänken das Spiel erklären (oder lässig auf die Tafeln verweisen, auf denen die Regeln stehen) und danach Pastis in der Bar – ein Vergnügen, fast wie im Urlaub oder am Wochenende. Aber auf jeden Fall ein charmanter Tagesausklang.

Einfach vorbeikommen und mitspielen!

### ■ Und aus den Belval Plazas?

Im Plaza I gab es einen internen Umzug, um weiteren Platz für eine Filiale eines internationalen Kleidungslabels zu schaffen, das sich für den Standort Belval entschieden hat.

Die Arbeiten am Plaza II laufen im Zeitraffertempo. Der technische Innenausbau für das Steakhouse wird durchgeführt und die Vorbereitungen für den



Cinemascope live und fast wie aus einem Film von Luc Besson: Wie ein Catwalk bei Defilée zieht sich die Piazza vom roten RBC Dexia-Gebäude zum Belval Plaza I. Das Belval Plaza II ist links. Die steinernen Pfeiler stützen früher Schienen und heute das Firmament

Einzug des Lebensmittelmarktes laufen auf Hochtouren. Im September dieses Jahres ist die Eröffnung vorgesehen – damit wird das Angebot von Belval immer wieder reichhaltiger.

Zum Schluss noch eine kleine *Sinfonie in Rot* – aktuelle Impressionen des Frühlingstartes in Belval.

Sonnige Grüße aus Belval!

Texte und Fotos:  
Hugues SCHLUETER ■

Mehr Informationen über  
Belval bei den umsetzenden  
Organisationen  
unter [www.agora.lu](http://www.agora.lu) und  
[www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)



Bild links: Picknick in Rot: Mittagspause auf den Stufen der Bank und plötzlich verschwinden Tomaten, die gerade noch da waren  
Bild rechts: Auch fertig: Sandwichbar mit harmonisch angepasster Farbgebung des Schriftzuges

## Internet

## Réservation en ligne: des taux de commission à géométrie variable



**S**i le taux de commission historique de 15 % reste une référence communément admise, Internet a contribué à bousculer les habitudes historiques de la rémunération des distributeurs.

Au niveau des agences de voyages en ligne, les taux des commissions demandés aux producteurs distribués peuvent dépasser largement les 20-25 % pour se rapprocher des taux que pratiquaient historiquement les tours opérateurs avant qu'il n'y ait Internet. Ils intègrent les offres de l'hôtellerie dans leur réseau dont la force réside dans une multiplicité d'offres pour un volume de clientèle élevé. Signalons ici le module SMARTMIX intégré à **www.visit-**

**luxembourg.lu** et qui offre au client, l'hôtel (inscrit auprès de HRS) + vol Luxair + voiture de location + LuxembourgCard + spectacle choisi dans la publication **Agendalux.lu**.

À l'extrême opposé, les gestionnaires, en particulier des gestionnaires de destinations locales, régionales ou nationales, estimant que la prestation de réservation relève de leurs missions d'intérêt général, pratiquent des taux de commissions égales à zéro. C'est le cas de l'ONT, qui offre aux acteurs du secteur de l'hébergement la possibilité de mettre en ligne sur les sites Internet **www.visitluxembourg.lu** et **www.agendalux.lu** leurs propres offres forfaitaires tout en leur proposant la réservation directe, sans intermédiaire. Il suffit de s'inscrire au «content management system» de **www.visitluxembourg.lu** via le mot de passe attribué aux hôtels figurant dans le guide officiel des hôtels et des restaurants. (En cas d'oubli de ce code d'accès, il est possible d'en demander un nouveau en s'adressant à M. Yves Heiles (tél.: (+352) 42 82 82 24; E-mail: yves.heiles@ont.lu).

Certains intégrateurs proposent leurs services technologiques sur des modèles économiques forfaitisés, facturés à l'usage de leur application, ou pour des

taux de commissions particulièrement bas, puisqu'ils ne supportent pas de charge d'acquisition d'audience.

Des sites Internet, comme **www.visitluxembourg.lu** spécialisés dans la promotion des établissements d'hébergement ne prennent aucune commission sur les ventes, mais se rémunèrent par le biais de la vente de l'espace alloué aux exploitants, avec des grilles forfaitaires modulées, partant d'une présentation «standard» jusqu'à des mises en avant promotionnelles en page d'accueil de leurs sites (personne de contact: M. Yves Heiles).

Des modèles économiques nouveaux sont basés sur des approches forfaitaires ou permettent la rémunération des portails sur lesquels se réalisent les ventes par l'affiliation rémunérant l'apport d'audience, que le client réserve ou non.

Dans tous les cas, les taux de commissions sont susceptibles de varier en fonction du rapport de force entre les producteurs, les gestionnaires, les intégrateurs, les distributeurs et les promoteurs, rapport de force caractérisé par la maîtrise d'une production d'une audience ou d'une technologie d'interopérabilité données. ■

### Les campagnes publicitaires de l'ONT en 2010

## Gastronomie et terroir mis en avant



**L'**Office National du Tourisme lance deux campagnes publicitaires thématiques majeures sur les principaux marchés émetteurs en 2010, à savoir les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Les différents acteurs du secteur touristique sont invités à joindre ces campagnes: syndicats d'initiative, offices régionaux du tourisme, associations hôtelières et de camping, hôtels individuels, etc.

Les deux thèmes mis en évidence dans le cadre de ces campagnes sont «Nature/séjours actifs & gastronomie» et «Villes et villages de charme & gastronomie», par ailleurs un accent particulier est mis sur la promotion de la gastronomie et des produits du terroir.

Deux sites Internet thématiques spécialement mis en ligne à cette occasion constituent le cœur de ces campagnes. Les partenaires qui participent aux campagnes peuvent y présenter leurs pro-

duits sur des pages qui leur sont entièrement consacrées. Des propositions de randonnées à pied et à vélo et des suggestions de visites complètent l'offre. Les hôtels peuvent y mettre en valeur leurs dispositions forfaitaires gastronomiques et de randonnée.

Parallèlement aux deux sites Internet thématiques, un flyer spécifique pour chacune des deux campagnes est réalisé. Il est distribué dans le cadre d'un mailing à des personnes privées et des associations, et est écoulé via les foires et salons touristiques et autres

actions de sensibilisation sur le terrain organisées par l'ONT à l'étranger. L'ONT lance une vague d'annonces publicitaires «teasers» spécifiques à chaque campagne dans la presse étrangère, dont le tirage cumulé des supports sélectionnés dépasse les quatre millions d'exemplaires. Ces annonces renvoient directement sur les sites spécifiques aux campagnes. Elles sont complétées par des publicités en ligne sur des sites web de voyages et de randonnées, ainsi que sur le moteur de recherche «Google».



## Grande Région

# Du marketing transnational pour stimuler le tourisme dans la Grande Région

**D**ans le cadre de l'élaboration d'un concept de marketing transnational commun pour le tourisme dans la Grande Région, le bureau du projet INTERREG-IV-A de concert avec l'Office National du Tourisme du Grand-Duché avaient récemment invité les responsables de la Sarre, Rhénanie Palatinat, Lorraine, Wallonie et Cantons de l'Est pour un voyage d'étude au Grand-Duché afin de leur présenter les stratégies de marketing des responsables de l'industrie du tourisme à Luxembourg.

Ces «Eductours» sont destinés à permettre d'élaborer un concept de marketing commun pour le tourisme et d'initier les réseaux entre les acteurs du tourisme. Durant les quatre années à venir, des actions de marketing et de promotion communes sont prévues pour faire connaître aux habitants de la Grande Région en particulier, la richesse touristique et historique de ce territoire et de surcroît de permettre l'interconnaissance des acteurs du tourisme. La Rhénanie-Palatinat avait déjà accueilli un groupe en 2009 sur ce principe, suivront la Sarre, la Lorraine, la Wallonie et les Cantons de l'Est.

Les professionnels du tourisme de la Grande Région ont pu assister à Luxembourg à des présentations des plans marketing de partenaires des différentes régions touristiques.

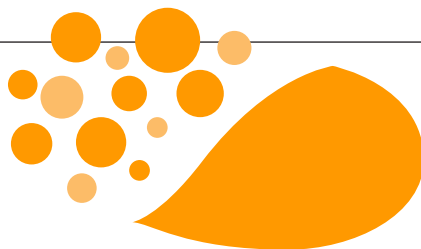
Par ailleurs, le groupe de travail a récemment édité une carte touristique transfrontalière de la Grande Région.

Cette carte est disponible à l'Office National du Tourisme.



Les participants au récent voyage d'étude à Luxembourg-Ville

Toutes les informations sont disponibles sur les sites Internet:  
[www.visitluxembourg.lu](http://www.visitluxembourg.lu) et [www.agendalux.lu](http://www.agendalux.lu)



## BOURSE D' ENTREPRISES

# Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et  
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org).

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

### Horeca

#### Ouest

**Réf C2312:** Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, Axe Luxembourg-Arlon.

**Réf C1901:** Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

**Réf C2273:** Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

#### Centre

**Réf C2371:** Vends fonds de commerce de débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

**Réf C2369:** Vends café avec petite restauration équipé: bar, tables, fauteuils et petite réserve. A voir: bel emplacement, très lumineux.

**Réf C1844:** Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

**Réf C1928:** Vends local commercial de 300 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, cave, situation rare et exceptionnelle, 3 appartements de +/- 180 m<sup>2</sup>, travaux à prévoir pour aménager le fond de commerce.

**Réf C1888:** Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

#### Sud

**Réf C2287:** Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

### Est

**Réf C2391:** Vends fonds de commerce d'un restaurant avec 60 couverts + terrasse avec 20 couverts, cuisine méditerranéenne, avec un four à pizza à bois. Emplacement plein centre ville touristique. Etablissement en pleine activité.

### Commerce de détail

#### Nord

**Réf C1900:** Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

**Réf C1906:** Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

#### Centre

**Réf C2370:** Vends fonds de commerce de bijoux fantaisie et de vêtements.

**Réf C2368:** Vends fonds de commerce de négoce de chocolat. Cellule de 62 m<sup>2</sup> dont +/- 15 m<sup>2</sup> de cuisine équipée, évier eau chaude. A céder sans les meubles ou à discuter si reprise chocolat.

**Réf C2347:** Vends fonds de commerce, atelier pâtisserie-chocolaterie-glaces avec un point de vente pâtisserie-chocolaterie, 2 parkings, 2 WC, 1 vestiaire, 1 magasin et 1 bureau.

**Réf C2265:** Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

**Réf C1920:** Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

**Réf C1832:** Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

**Réf C1925:** Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

### Sud

**Réf C1894:** Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

**Réf: C2279:** Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

### Services

#### Nord

**Réf C1828:** Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

**Réf C1873:** Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Pour tout renseignement  
complémentaire,  
la Chambre de Commerce reste  
à votre disposition

Tél.: (+352) 42 39 39-338

E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu)

Personnes de contact:

Géraldine Flammang et Blazenka Bartolovic



# LA MÊME PASSION DEPUIS DES GÉNÉRATIONS



Déjà un CITROËN Berlingo 1.6i 16v 90 court à

**9.069€** HTVA<sup>(1)</sup> Prime de recyclage de 800€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>



## CITROËN NEMO

Déjà un CITROËN Nemo fourgon 1.4i à

**7.315€** HTVA<sup>(1)</sup>  
Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>



## CITROËN BERLINGO FIRST

Déjà un CITROËN Berlingo First 1.4i 600 kg à

**7.140€** HTVA<sup>(1)</sup>  
Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>



## CITROËN JUMPY

Déjà un CITROËN Jumpy fourgon tôle L1H1 1.6 HDi 16v 90 1000 kg à

**13.550€** HTVA<sup>(1)</sup>  
Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>



## CITROËN JUMPER

Déjà un CITROËN Jumper Easy One 30 L1H1 2.2 HDi 100 à

**14.980€** HTVA<sup>(1)</sup>  
Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>

"Les offres (1) et (2) sont sous conditions et valables en mai 2010. Plus d'informations sur [www.citroen.lu](http://www.citroen.lu)"

CITROËN préfère TOTAL  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

## CRÉATIVE TECHNOLOGIE



**CITROËN**

ETOILE GARAGE  
5, rue Robert Stümper  
L-2557 LUXEMBOURG  
Tél.: 40 22 66 - 1

ETOILE GARAGE  
1, route de Luxembourg  
L-3515 DUDELANGE  
Tél.: 51 91 90

ETOILE GARAGE  
1, route de Belvaux  
L-4026 ESCH-SUR-ALZETTE  
Tél.: 55 01 55

GARAGE BINSFELD  
Z.I. Hahneboesch  
L-4562 DIFFERDANGE (NIDERKORN)  
Tél.: 54 50 56

CLERBAUT AUTOMOBILES  
27 route du Vin  
L-5481 WORMELDANGE  
Tél.: 76 82 65

CLERBAUT AUTOMOBILES  
57, route de Mondorf  
L-5750 FRISANGE  
Tél.: 23 60 60 - 1

ETOILE GARAGE  
187, route de Luxembourg  
L-7540 ROLLINGEN/MERSCH  
Tél.: 26 32 63

GARAGE NEUGEBAUER  
106 route de Hobscheid  
L-8422 STEINFORT  
Tél.: 39 00 29

GARAGE J.LEYDER  
4 rue d'Ell  
L8509 REDANGE-SUR-ATTERT  
Tél.: 23 62 39 - 1

GARAGE STROTZ  
Z.I. Salzbaach  
L-9559 WILTZ  
Tél.: 26 95 02 47



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



#### ■ Marilène Neto

Secrétaire au sein de la  
Luxembourg School for Commerce

Marilène est secrétaire au sein de la «Luxembourg School for Commerce» pour la «Formation professionnelle initiale». A ce titre, elle a à sa charge le suivi des contrats d'apprentissage. Elle gère les différentes étapes qui vont de l'enregistrement des contrats à l'organisation des examens de fin d'apprentissage. Au quotidien, Marilène conseille et prête assistance aux entreprises et aux candidats pour les aider à établir un contrat d'apprentissage. Elle assure la gestion des contrats d'apprentissage et les modifications qui peuvent avoir lieu tout au long de l'apprentissage d'un candidat. Marilène participe également à la planification et à l'organisation des épreuves finales et des épreuves pratiques intermédiaires qui préparent au mieux les candidats. Elle contribue à l'organisation des remises de certificats, notam-

ment la remise solennelle des Certificats Programme Informatique «Forminitiale». Enfin, Marylène effectue les tests nécessaires sur un nouveau programme de gestion des contrats, pour en améliorer ses fonctionnalités. Ce que Marilène apprécie avant tout, c'est de pouvoir contribuer sans cesse à l'évolution des modes de fonctionnement, grâce à une meilleure communication avec ses collègues et ses partenaires extérieurs. Au-delà de ses activités professionnelles, Marilène attache une grande importance aux activités culturelles, telles que les spectacles de danse, les concerts et les expositions. Elle affectionne particulièrement les activités liées à la créativité et se passionne pour le design et l'architecture d'intérieur.



#### ■ Georges Peters

Facilities Manager,  
Service Immeuble

En tant que Facilities Manager, Georges assure la gestion, l'exploitation, l'entretien et la sécurité des immeubles de la Chambre de Commerce, qui comprend également le Centre de Formation et du Centre de Conférences. Le site est une copropriété et Georges en assure la gestion administrative et technique. Il a également à sa charge la gestion des contrats de sous-traitance: catering et restauration, gardiennage, entretien technique, nettoyage, etc. Enfin, Georges a sous sa responsabilité la gestion des baux de location. Inauguré en avril 2004, le bâtiment de la Chambre de Commerce a une surface hors-sol de 29.000 m<sup>2</sup>, offre 375 postes de travail et est doté d'un parking de 650 places sur 4 niveaux. Le Centre de Conférences comprend 4 salles pouvant accueillir 470 personnes. Le Centre de Formation, quant à lui, compte 36 salles modulables, équipées de matériel de haute technologie et a une capacité d'accueil de

1.100 personnes. Tous deux sont situés au rez-de-jardin sur une superficie de 6.500 m<sup>2</sup>. Le bâtiment abrite également la Fedil, le Groupement des Entrepreneurs, le Service de Santé au Travail de l'Industrie, le ministère de la Justice, le Registre du Commerce, le Statec, mais aussi l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg, Luxinnovation, la Sacred Heart University, les Chambres bilatérales française, anglaise et américaine, etc. Georges juge la diversité de son travail très enrichissante. Son poste lui offre constamment de nouveaux défis. Il affectionne particulièrement les contacts avec les fournisseurs, clients copropriétaires, etc. Son travail est un juste équilibre entre l'administratif, le technique et le commercial. Côté loisirs, Georges aime parcourir le monde et en bon épcurien, il apprécie la bonne cuisine.



## et si l'essentiel pour votre entreprise, c'était un banquier de terrain à votre écoute ?

Pour avancer, votre entreprise a besoin d'un partenaire financier de confiance qui la connaît et qui l'accompagne à chacune des étapes de sa vie. Chez Dexia BIL, nous prenons le temps de bien comprendre vos besoins, c'est comme cela que nous pouvons vous aider à choisir parmi les différentes formes de financements, en fonction de vos projets. Afin que votre entreprise puisse évoluer, innover, prospérer et assurer des performances durables. *C'est cela avancer avec vous.*

ensemble, à l'essentiel

Dexia Banque Internationale à Luxembourg s.a. 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg

**DEXIA**

# PostEnveloppe

le «prêt-à-poster» passe au vert.

Maintenant  
produites avec  
du papier éco  
responsable\*

ADVANTAGE

**PROMO**  
**ENTREPRISES**  
jusqu'au 30 juin

**POSTENVELOPPE**

Le prêt-à-poster



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone: 8002 3210 - [www.pt.lu](http://www.pt.lu)

**eco+** P&TLuxembourg: acteur du développement durable

\* Sources mixtes  
Groupe de produits issu de forêts bien  
gérées et d'autres sources contrôlées  
© 1996 Forest Stewardship Council  
FSC